

ÉCONOMIE | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PLEYBEN-CHÂTEAULIN-PORZAY

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PLEYBEN-CHÂTEAULIN-PORZAY



Mai 2022

OBSERVATOIRE | Diagnostic



Sommaire

Édito	3
Quelques chiffres clés.....	4
En résumé	5
Territoires de comparaison.....	6
Préambule.....	7
01 CARTE D'IDENTITÉ ÉCONOMIQUE ...	9
Quelques mots sur l'histoire et l'identité territoriale	11
Quelques exemples de zonages et coopérations	12
Un territoire sous de multiples influences	13
Le rayonnement du territoire	15
Un territoire connecté.....	17
Stabilité du niveau de l'emploi	21
Centralités, zones d'activités, espaces agricoles : quelle place dans la géographie de l'emploi ?	23
Foncier économique : un rapport offre-demande sous tension	25
Une économie dépendante de centres de décision extérieurs	27
Population active : un taux d'activité élevé.....	29
Des flux domicile-travail orientés vers Quimper	31
02 SECTEURS D'ACTIVITÉS	33
Les spécificités économiques : prépondérance des secteurs historiques.....	35
L'agriculture et l'agroalimentaire, socle historique des activités économiques	37
Construction : un secteur assez peu présent	41
Commerces : des centralités fragilisées	43
Tourisme : des atouts naturels	47
Enseignement : une activité significative et structurante à l'échelle du bassin de vie.....	51
Santé : un enjeu d'accès aux soins	53
Culture : un potentiel de développement.....	57
Économie sociale et solidaire : des formes alternatives pour l'organisation des activités.....	59
Numérique : une transition à l'œuvre	61
Vers une économie décarbonée	65
03 ANNEXES.....	67
Annexes.....	69

Dans le contexte de nouveau mandat intercommunal 2020-2026, la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP) a souhaité confier à l'Adeupa la réalisation de cette étude/ portrait économique de territoire. Cette démarche a donné lieu durant l'année 2021 à plusieurs temps d'échanges entre équipes de l'Adeupa, élus et techniciens communautaires, ainsi qu'avec les membres de la commission communautaire « développement et attractivité ». Elle avait pour finalité de mettre en perspective, sur la base de données objectives présentes et passées, les spécificités et les évolutions des activités économiques dans les communes de la CCPCP.

Inédite à l'échelle de notre jeune intercommunalité issue de la réforme territoriale de 2017, cette étude est un exercice essentiel pour mieux appréhender collectivement ce qui caractérise l'identité économique de notre territoire. Elle intervient dans un temps propice, où, après avoir assimilé son nouveau périmètre et ses nouvelles compétences, notre intercommunalité doit aujourd'hui prendre le temps de l'analyse – ici de ses filières économiques – afin d'identifier des enjeux à relever pour l'avenir.

Cette étude viendra ainsi alimenter la dimension économique des plans et programmes stratégiques mis en œuvre à l'échelle intercommunale (Plan local de l'Urbanisme Intercommunal, Plan Climat Air Énergie Territorial, etc.) pour accompagner le développement du territoire et son adaptation au monde de demain.

Ce portrait s'adresse à un public multiple. Il offre tout d'abord à tous, entreprises, acteurs socio-économiques, élus, salariés, habitants, un état des lieux économique du territoire au sein duquel ils évoluent,

de ses filières, historiques ou émergentes, et de leurs enjeux, forces et faiblesses.

Il représente également pour les élus locaux et les partenaires (Département, Région, État, chambres consulaires, etc.) un support de dialogue sur lequel s'appuyer pour coconstruire les politiques publiques de demain en faveur du développement économique.

Situation géographique centrale et accessibilité routière, importance des filières agricoles et industrielles portées par des entreprises de pointe, avantages fiscaux et sociaux aux entreprises nouvelles liés au classement « zone de revitalisation rurale », offre touristique et culturelle diversifiée, centralités et bourgs ruraux qui se réinventent, etc., notre territoire dispose de nombreux atouts et opportunités soulignés par la présente étude.

La CCPCP entend capitaliser sur ces forces pour développer son attractivité et proposer aux entreprises les services dont elles ont besoin. Les opérations engagées comme la construction d'une nouvelle pépinière d'entreprises, la constitution d'une réserve foncière industrielle sur le pôle économique du Pouillot ou le recrutement d'un manager de centres-villes s'inscrivent notamment dans cette perspective.

Bonne lecture à toutes et tous,

Amélie Caro

*Vice Présidente chargée du développement économique,
de l'agriculture, de l'emploi
et de l'économie sociale et solidaire*

Quelques chiffres clés



22 927
habitants, soit
5,4 % de la population
du Pays de Brest



53,7
habitants/km²
(122,6)*



0,2 %
le taux d'évolution annuel de la
population entre 2008 et 2018
(0,6 %)



20 980 €
le revenu fiscal médian par
unité de consommation
(21 750 €)



11,8 %
le taux de pauvreté
(10,9 %)



26,6 %
la part de la population
diplômée du supérieur
(30,1 %)



76,7 %
le taux d'activité
des 15-64 ans
(73,8 %)



56,9 %
la part des ouvriers et employés
dans la population active
(49,9 %)



54 %
des actifs habitent
et travaillent dans
l'intercommunalité



1 %
d'actifs utilisant les transports
en commun pour les
déplacements domicile-travail
(5,8%)



8 996
emplois, soit
5,3 % des emplois
du Pays de Brest



0 %
le taux d'évolution annuel de
l'emploi entre 2008 et 2018
(0,3 %)



84,5 %
la part de l'emploi salarié
(86 %)



13,2 %
des salariés en
emploi précaire
(14,1%)



32 %
des emplois en
zones d'activités
économiques
Source : Adeupa

En résumé

- La position centrale dans le département offre aux actifs un accès à un bassin d'emploi élargi.
- L'identité du territoire est composite, reflet d'un espace sous de multiples influences, urbaines, rurales et littorales.
- La dynamique démographique est très modeste et s'appuie exclusivement sur les flux migratoires.
- Le volume d'emplois est stable dans les dernières années, la progression dans les activités de services permettant seulement de compenser le recul des activités de production.
- La concentration de l'emploi dans la ville-centre est toute relative et tend à se tasser.
- Les centralités sont dans leur ensemble fragilisées, même si des projets et des perspectives se dessinent.
- La filière agri-agro conserve une place importante dans l'emploi, mais son poids diminue et les défis sont nombreux : renouvellement générationnel, déprise agricole, agrobiologie, développement des circuits de proximité, etc.
- Le patrimoine naturel et les paysages attirent les touristes avides de grands espaces et de nature, mais le positionnement au sein de la destination touristique de Brest Terres Océanes reste à préciser.
- L'offre de formations est riche et diversifiée. Certaines filières sont néanmoins confrontées à un enjeu de recrutement dans un contexte démographique fragile.
- Dans un territoire vieillissant, et où l'offre médicale s'étiolle, l'accès aux soins représente un défi. Les problématiques de maintien à domicile des seniors et d'offre de services adaptés se posent déjà dans un territoire où le nombre d'habitant·e·s de plus de 75 ans va doubler à l'horizon 2050.
- La filière culturelle, peu représentée dans l'emploi, offre un potentiel de développement, encore peu exploité.
- L'économie sociale et solidaire est bien présente au travers notamment de l'action sociale et de l'enseignement. Elle pourrait offrir des alternatives intéressantes pour couvrir des besoins en services non couverts aujourd'hui.
- La transition numérique est à accentuer dans un territoire prochainement desservi par la fibre.
- Pour participer aux objectifs de neutralité carbone, le territoire est engagé dans plusieurs actions : production d'énergies renouvelables, stockage de carbone, économie circulaire, etc. Des efforts subsistent, particulièrement autour des deux principaux postes de consommation énergétique : les déplacements, ainsi que le bâti et l'enjeu de sa réhabilitation.

Territoires de comparaison

Pour apprécier la situation économique de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP), des territoires de comparaison ont été sélectionnés. L'objectif est de pouvoir situer l'intercommunalité par rapport à des espaces présentant des similitudes et de relativiser les dynamiques à l'œuvre. Les territoires ont été choisis en fonction de multiples critères comme le volume d'emplois, les secteurs d'activités représentés, leur poids dans l'économie, la proximité de pôles urbains, les fonctions et équipements, l'accessibilité, etc.

Plusieurs intercommunalités finistériennes ont été retenues : la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas et du Pays de Landivisiau, la communauté d'agglomération de Quimperlé Communauté¹, la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime et la communauté Lesneven Côte des Légendes.

Volontairement, un territoire situé en dehors de la Bretagne vient compléter le panel : il s'agit de la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche, localisée dans le département de la Haute-Vienne en Nouvelle-Aquitaine. Cette

collectivité partage, par ses attributs et ses singularités, un certain nombre de caractéristiques communes avec la CCPCP. L'intercommunalité est récente, issue d'une fusion au 1^{er} janvier 2017 de plusieurs EPCI. La ville centre, Bellac, est une sous-préfecture de moins de 5 000 habitants. Le territoire a défini, en 2018, une stratégie de développement partagée avec l'intercommunalité voisine de Gartempe/Saint-Pardoux². Les axes structurants sont :

- le renforcement des filières d'excellence, en particulier l'agriculture et les industries de pointe ;
- la mise en place des conditions de l'attractivité en vue d'augmenter le nombre d'habitants et de permettre l'installation de jeunes actifs.

Des actions sont fléchées comme la mise en place de la télémédecine pour pallier le manque de professionnels de santé, la conduite de projets touristiques et culturels, l'aide aux investissements pour le maintien des services de proximité, la création de voies vertes ou l'acquisition de vélos électriques pour favoriser les mobilités douces, la définition d'un projet alimentaire de territoire, l'organisation de sessions d'accueil pour la transmission ou la reprise d'exploitations agricoles.

1. Schéma de développement économique 2018-2021 : <https://www.ess-bretagne.org/uploads/files/STRATEGIE%20DEV%20ECO-FICHES%20ACTIONS%20QuimperléC3%A9co.pdf>

2. Charte de développement durable du Pays du Haut Limousin 2015-2030 : <https://www.payshautlimousin.com/app/download/8282354184/Charte+de+territoire+2015+2030.pdf?t=1433314792>

Objectiver la situation économique, analyser la localisation de l'emploi et ses évolutions dans la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, caractériser les secteurs d'activités clés, telles sont les ambitions de ce portrait.

Cet exercice doit permettre aux acteurs locaux, élus, entreprises et porteurs de projet, de situer le territoire dans son environnement économique et d'apprécier les dynamiques à l'oeuvre. Pour l'Adeupa, ce travail est inédit à l'échelle de cette intercommunalité, membre de l'agence depuis 2017, et son intégration dans le Pays de Brest.

Les analyses partagées lors de l'élaboration de ce portrait économique ont aussi vocation à nourrir les prochains travaux comme la révision du Schéma de cohérence territoriale du Pays de Brest.

Enfin, l'exercice réalisé s'appuie sur l'analyse de quelques indicateurs clés qu'il s'agira de suivre dans le temps, au travers de la mise en place d'un tableau de bord de suivi de l'économie et de l'emploi dans la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

QUELLES SOURCES D'INFORMATIONS POUR ÉLABORER LE PORTRAIT ÉCONOMIQUE ?

La plupart des indicateurs pris en compte pour analyser l'emploi et sa répartition dans les secteurs d'activités sont issus du recensement de la population, réalisé par l'Insee. Le dernier millésime disponible est celui de 2018. Ces chiffres sont fondés sur des enquêtes, le recensement reposant sur une collecte d'informations annuelles, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq années. Les informations collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles, soit le 1^{er} janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête.

Pour un regard plus conjoncturel, l'emploi salarié privé déclaré à l'Urssaf par les entreprises est un indicateur couramment utilisé. Il recouvre environ 50 % du champ de l'emploi total dans la CCPCP et est diffusé tous les trimestres. Au 2^d trimestre 2021, 4 377 emplois salariés privés sont décomptés, soit un niveau stable par rapport à l'année précédente alors que le Pays de Brest et la Bretagne sont en nette progression au cours de la période (+3,7 % et +3,9 %).

En France, la crise sanitaire semble avoir eu des effets sur les choix résidentiels, les modes de consommation et de travail, avec notamment un regain d'attrait pour les villes moyennes, un développement du télétravail, une hausse de l'entrepreneuriat, etc. Il est encore néanmoins trop tôt pour mesurer tous les effets de la pandémie dans la vie de nos territoires.

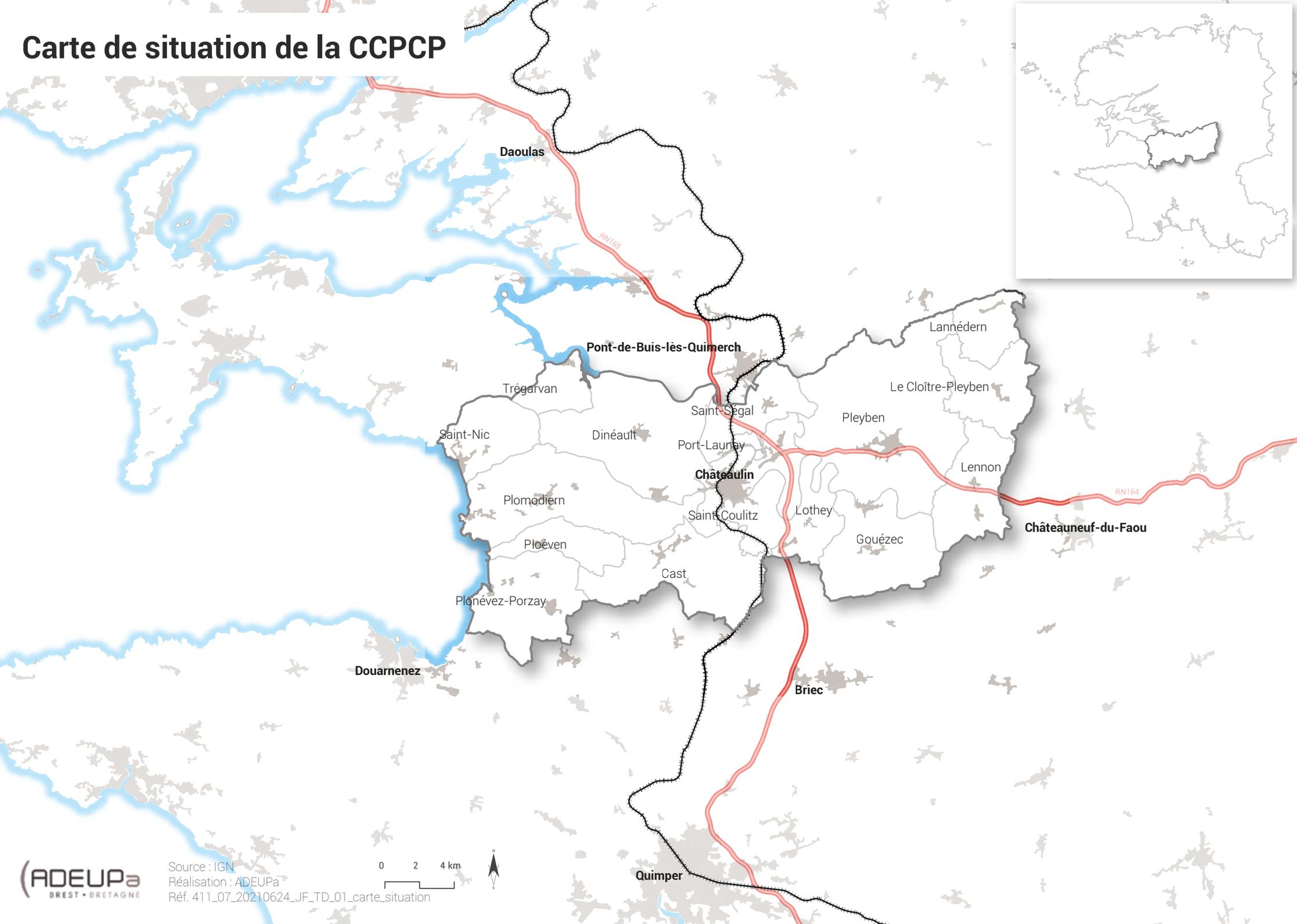




PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PLEYBEN-CHÂTEAULIN-PORZAY

01 | CARTE D'IDENTITÉ ÉCONOMIQUE

Carte de situation de la CCPCP



Quelques mots sur l'histoire et l'identité territoriale

Une jeune intercommunalité

La CCPCP a été créée le 1^{er} janvier 2017 par la fusion de la communauté de communes du Pays de Châteaulin et du Porzay et de celle de la région de Pleyben, rassemblement auquel s'est jointe la commune de Saint-Ségal. Le territoire est caractérisé par une triple influence, maritime, urbaine et rurale, grâce à son étendue géographique des communes littorales vers le centre Bretagne.

La position géographique atypique et centrale dans le département du Finistère a permis la création de nombreux emplois grâce à l'implantation d'entreprises voulant bénéficier de cette situation de carrefour, à la croisée d'axes routiers en voies rapides et situé entre les deux grandes unités urbaines de Brest et Quimper. Historiquement désenclavé par la construction du canal de Nantes à Brest au XIX^e siècle, permettant le commerce des ardoisières et des pêcheries du saumon, puis, plus tard, par la mise en œuvre de la RN164 et 165 ainsi que par la présence d'une gare à Châteaulin, le territoire de Pleyben-Châteaulin-Porzay s'est développé en permettant l'accueil d'activités économiques et l'acheminement des productions. La société Doux en est le parfait exemple, en étant une des premières entreprises à s'installer sur la zone économique de Lospars au début des années 80. Le développement des activités agroalimentaires (Moulin de la Marche, France Poultry,...) et la situation géographique vont également permettre l'installation et l'implantation d'activités de transports et logistique, particulièrement représentées dans le tissu économique local.

Châteaulin, pôle urbain central de l'intercommunalité, s'est construit autour d'un développement économique fertile, notamment grâce à l'agriculture et des activités agro-alimentaires connexes qui en ont fait sa réputation. La fonction de sous-préfecture a contribué à la présence d'activités administratives, à l'instar des services de finances publiques, de la Maison de services au public ou encore du Centre départemental d'action sociale, renforçant l'orientation de ville centre.

Avec 22 927 habitant-e-s en 2018¹, la CCPCP est le sixième établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du Pays de Brest, devant la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime. Le territoire affiche une croissance démographique relativement faible. Depuis 1968, la CCPCP connaît une augmentation de population de 5 % quand la moyenne des autres intercommunalités du Pays de Brest se situe à hauteur de 27 %.

Une répartition démographique spécifique

Depuis 2004, le solde naturel de l'intercommunalité est négatif, c'est-à-dire que les naissances sont moins nombreuses que les décès. L'augmentation de la population dépend donc de l'arrivée sur le territoire d'habitant-e-s venant de l'extérieur. Ce déficit naturel est notamment lié à l'âge de la population, puisque la part des 60 ans et plus représente 28,8 % de la population, soit un taux supérieur à celui du Pays de Brest (25,9 %). À l'inverse, la part des 18-29 ans est sous la moyenne du Pays de Brest (12,4 % contre 15,1 %).

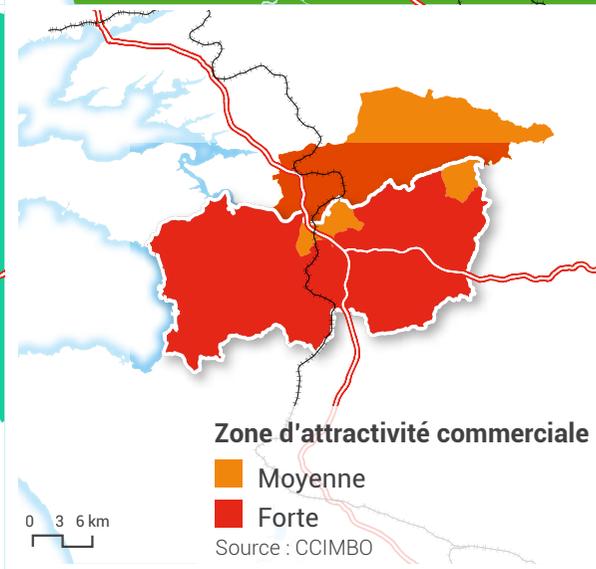
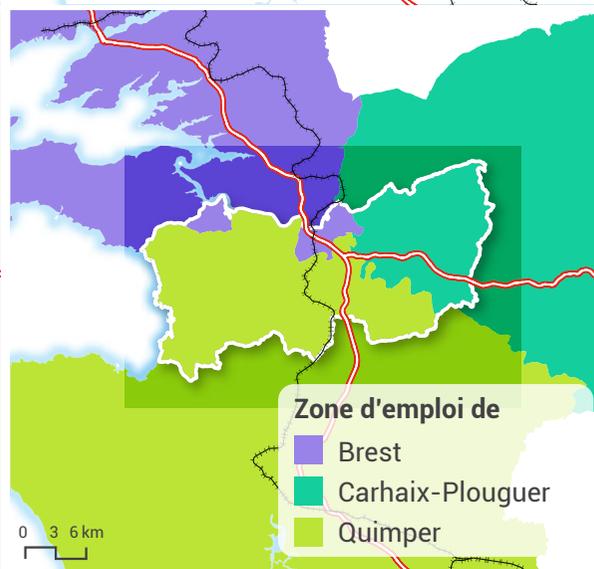
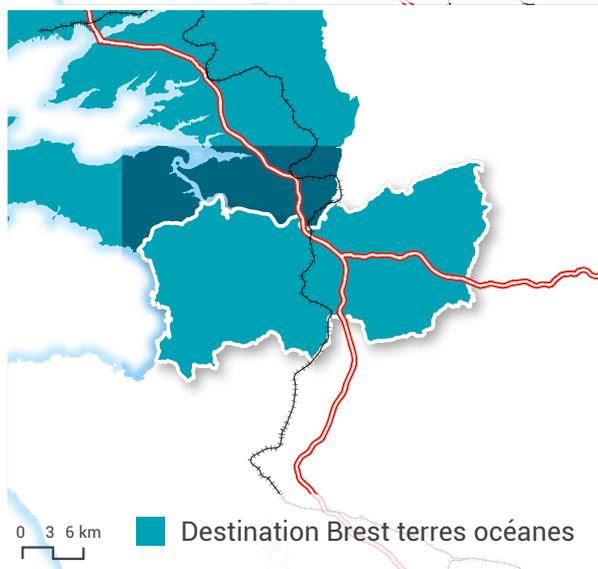
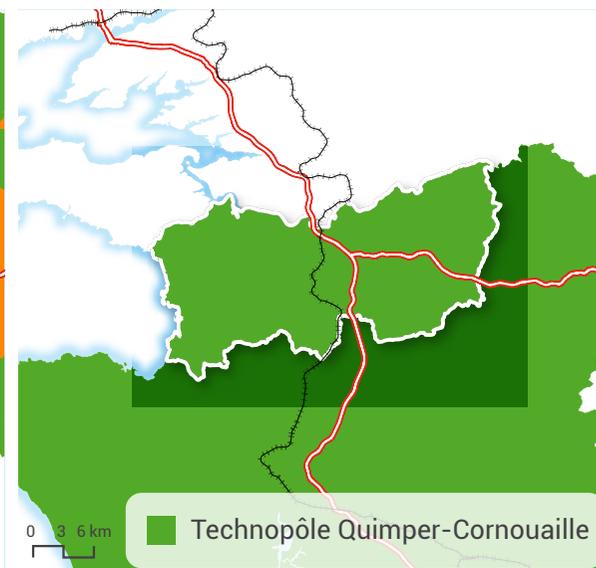
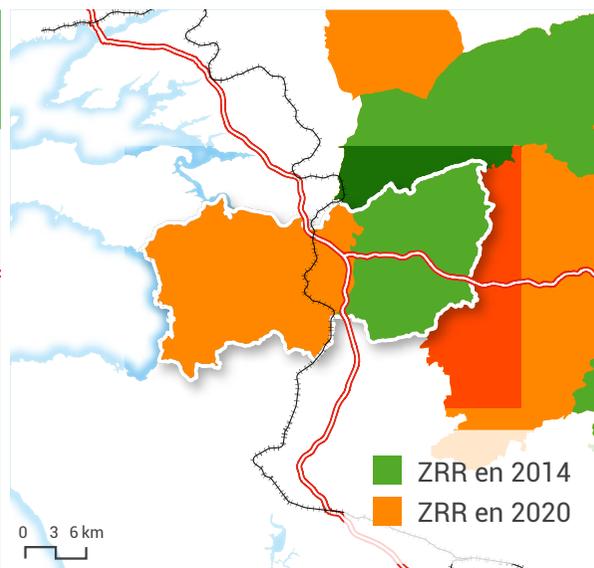
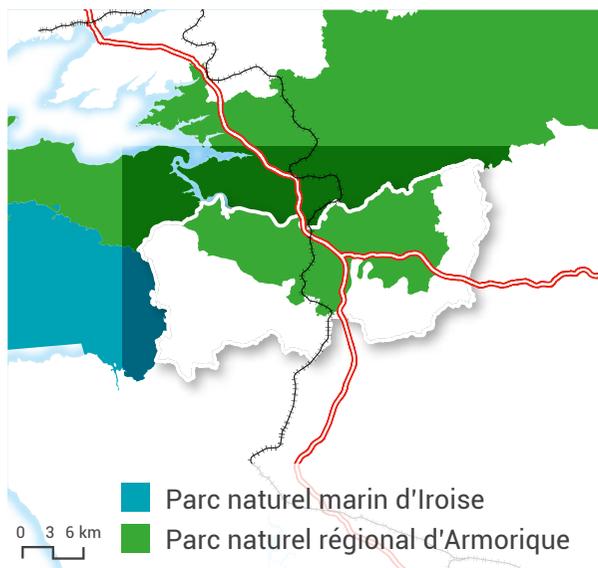
Géographiquement, la population est répartie selon quatre ensembles :

- La ville-centre de Châteaulin pèse à elle seule 23 % de la population de l'intercommunalité.
- Pleyben, deuxième centralité la plus importante, accueille 16 % des habitant-e-s.
- Les communes rurales concentrent 38 % de la population.
- Le littoral, composé des quatre communes de Saint-Nic, Ploéven, Plodiern et Plonévez-Porzay, représentent 23 %.

S'agissant des emplois, le poids de la ville-centre de Châteaulin est prépondérant, puisqu'elle pèse, à elle seule, 48 % de l'emploi total de l'intercommunalité, devant Pleyben (16 %). Les communes littorales représentent, quant à elles, 10 % des emplois et le reste des communes 26 %.

1. Source Insee, RP 2018, population municipale

Quelques exemples de zonages et coopérations



Un territoire sous de multiples influences

La CCPCP se singularise par un positionnement géographique aux confins de multiples aires d'influence. Elle appartient à **trois zones d'emploi** : Quimper, Carhaix et Brest. Ce zonage d'étude, redessiné par l'Insee en 2020, est basé sur les déplacements domicile-travail. Les zones d'emploi regroupent un ensemble de communes dans lequel la plupart des actifs résident et travaillent. Une majorité des communes de la CCPCP appartiennent à la zone d'emploi de Quimper (dix communes), mais quatre communes sont dans celle de Carhaix (Pleyben, Le Cloître-Pleyben, Lannédern et Lennon) et trois dans celle de Brest (Trégarvan, Port-Launay, Saint-Ségal).

Un territoire rural

Le territoire est classé dans les **zones de revitalisation rurale** (ZRR), définies selon des critères de densité et de revenu². Toutes les communes sont concernées depuis 2017 avec la fusion des deux intercommunalités³. Ce zonage vise à aider le développement des territoires ruraux, principalement à travers des mesures fiscales et sociales. Par exemple, les demandeurs d'emploi en ZRR peuvent bénéficier de formations pour accéder aux métiers du numérique ; porté par l'État et Pôle emploi, ce dispositif doit permettre de répondre aux besoins des entreprises qui ne cessent de croître.

Une partie du territoire se situe dans le périmètre du **Parc naturel régional d'Armorique** (PNRA). Ce dernier a pour vocation de concilier les activités humaines avec la préservation des patrimoines naturels et culturels. Il est reconnu pour la qualité des paysages, des milieux naturels et du patrimoine bâti, comme en témoignent la Réserve de biosphère de l'Unesco ou la candidature au label Géoparc mondial Unesco. Ce label pourrait bénéficier à une partie de la CCPCP.

Une influence maritime

La CCPCP dispose d'une façade littorale de 17 km qui ouvre sur la baie de Douarnenez. L'Aulne et le canal de Nantes à Brest représentent une artère maritime qui traverse le territoire. Conçu à l'origine comme un axe vital de

transport maritime pour l'intérieur de la Bretagne, le canal est aujourd'hui utilisé pour les loisirs : activités nautiques, plaisance, pêche, randonnée sur le chemin de halage (à pied, à vélo ou à cheval).

Par ailleurs, la façade maritime de l'intercommunalité se situe dans le périmètre du **Parc naturel marin d'Iroise**. Ce dernier a pour mission de protéger le milieu marin et les espèces qui y sont abritées, ainsi que de contribuer au développement durable des activités maritimes. Il prend en compte les activités terrestres lorsqu'elles peuvent avoir un impact sur le milieu marin.

Sous l'influence de Quimper et Brest

Suivant les thématiques, l'intercommunalité est plus ou moins tournée vers la Cornouaille au sud ou le Pays de Brest au nord. En matière touristique, le territoire fait partie de la destination **Brest terres océanes**. En revanche, pour l'accompagnement de l'innovation, la **technopôle de Quimper-Cornouaille** est l'interlocutrice privilégiée des entreprises. Pour la gestion des déchets, la CCPCP adhère au **Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du Pays de Quimper**.

Membre du **Pôle métropolitain du Pays de Brest**, l'intercommunalité peut s'appuyer sur les coopérations mises en place à cette échelle et participe aux actions et aux différents outils. Exemples : le Schéma de cohérence territoriale, le portail de l'immobilier d'entreprise du Pays de Brest, la démarche collective pour structurer une filière bois-construction.

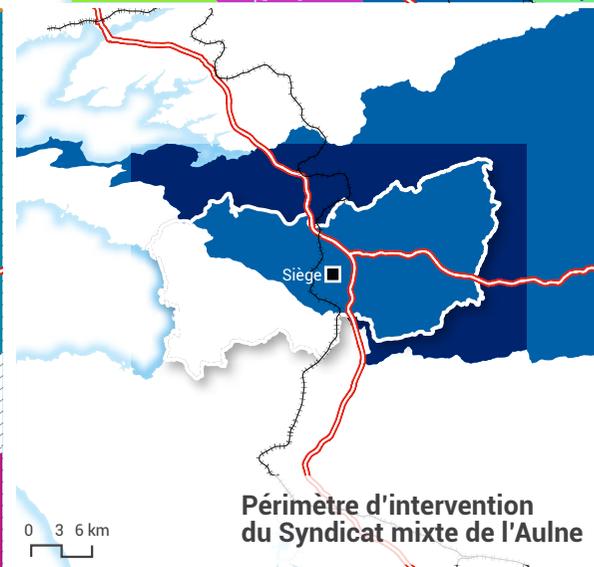
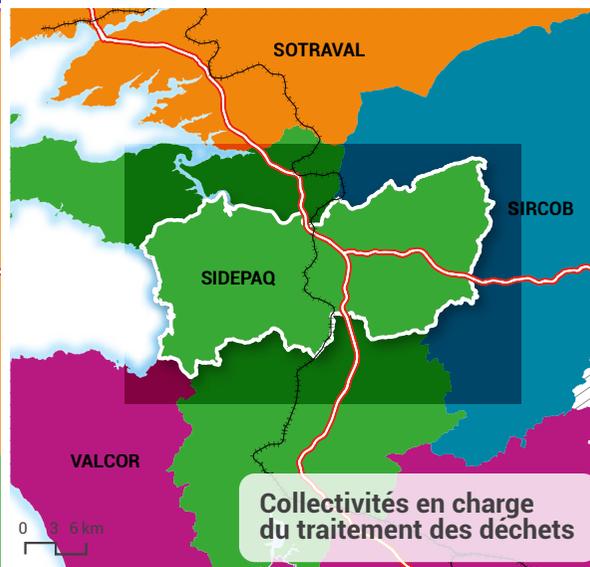
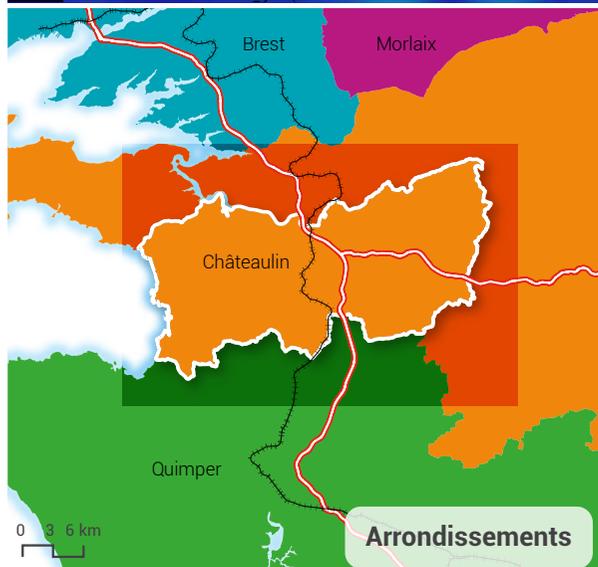
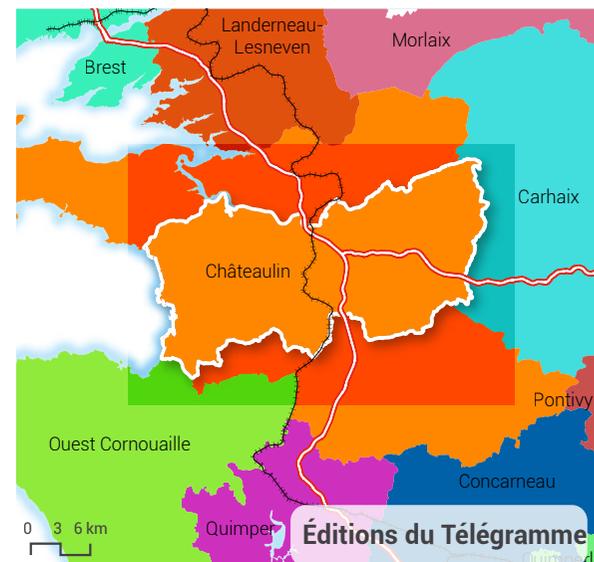
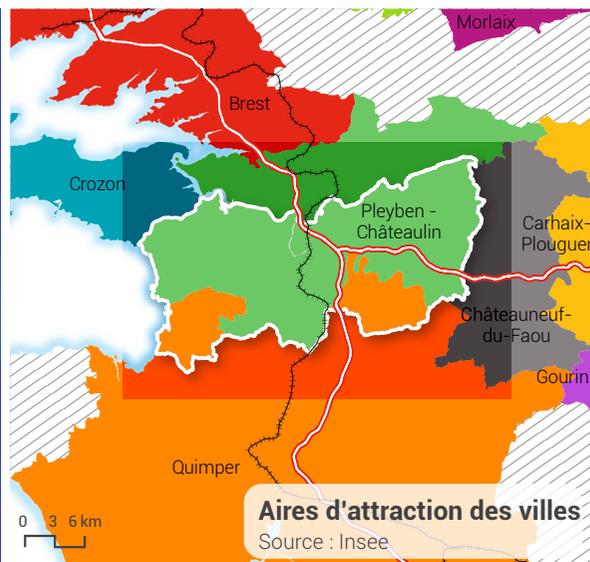
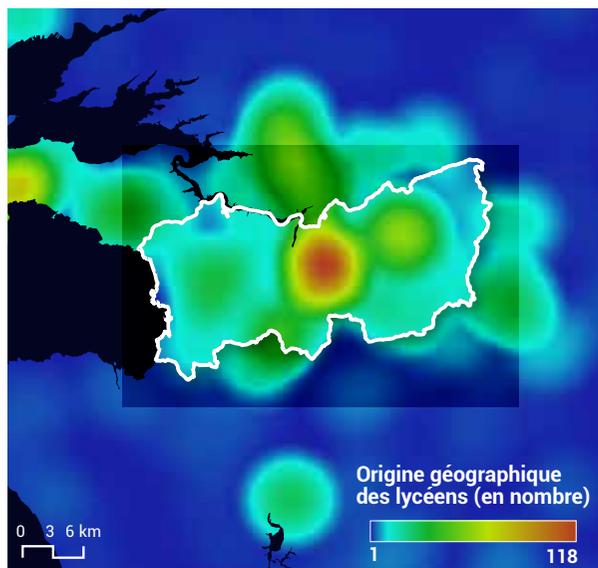
La CCPCP peut aussi bénéficier de la démarche de marketing territorial « **Brest Life** » mise en oeuvre à l'initiative de la métropole brestoise pour donner envie de venir à la pointe bretonne. Différents outils sont proposés comme le Réseau des recruteurs Brest Life⁴, afin de faciliter l'emploi des conjoints et d'amplifier la visibilité des recruteurs.

La position centrale de l'intercommunalité entre Brest et Quimper multiplie les opportunités d'accès aux équipements et services. Elle est avantageuse pour les actifs qui peuvent accéder facilement aux différents bassins d'emploi et pour les jeunes qui peuvent choisir entre les différents sites de formation.

2. Pour être en ZRR, l'EPCI doit avoir une densité de population inférieure ou égale à la médiane des densités et un revenu fiscal médian par unité de consommation inférieur ou égal à la médiane.

3. Précédemment, le zonage en ZRR ne concernait que les communes dans le périmètre de la communauté de communes de la région de Pleyben

4. L'entreprise Kerhis est par exemple membre du réseau des recruteurs Brest Life.



Le rayonnement du territoire

Châteaulin, ville sous-préfecture

Châteaulin est, avec Brest et Morlaix, une des trois sous-préfectures du Finistère. L'arrondissement comprend 57 communes dont celles de l'intercommunalité de la CCPCP. Il s'étend, d'ouest en est, de la presqu'île de Crozon à Carhaix, et du nord au sud, des Monts d'Arrée jusqu'aux portes du Pays de Cornouaille. Le territoire de compétences de la sous-préfecture de Châteaulin est marqué par son caractère rural avec une densité de 46,6 habitants/km², bien en deçà des moyennes constatées par ailleurs (135 hab/km² dans le Finistère, 122 en Bretagne, 105 en France).

L'aire d'attraction de Châteaulin-Pleyben

Défini par l'Insee en 2020, le découpage des aires d'attraction des villes permet d'apprécier l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes. Les périmètres ont été construits en référence aux déplacements domicile-travail.

Une aire d'attraction est constituée d'un pôle et d'une couronne. Selon la définition de l'Insee :

- Les pôles sont déterminés principalement à partir de critères de densité et de population totale. Un seuil d'emplois est ajouté de façon à éviter que des communes, essentiellement résidentielles et comportant peu d'emplois, soient considérées comme des pôles. La commune la plus peuplée est appelée commune-centre. Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction. C'est le cas pour Châteaulin et Pleyben, associés à Pont-de-Buis et Saint-Ségal pour la définition du pôle.
- Les communes qui envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle constituent la couronne de l'aire.

Au total, l'aire d'attraction de Pleyben-Châteaulin compte 18 communes. Elle se différencie du périmètre de l'intercommunalité avec une inscription plus forte au nord et à l'est, tandis que des communes situées au sud, comme Plonévez-Porzay, Ploéven, Gouézec et Lothey, sont intégrées dans l'aire d'attraction de Quimper.

29 000 habitant·e·s dans l'aire d'influence commerciale

La zone de chalandise commerciale de la CCPCP rayonne sur 22 communes, soit un territoire recouvrant l'intercommunalité, mais incluant également des communes situées au nord comme Pont-de-Buis, Lopérec, Brasparts, Saint-Rivoal, Loqueffret et Lannédern.

Les habitant·e·s qui habitent dans cette zone d'influence sont les principaux contributeurs à l'activité des commerces de la CCPCP : leur consommation participe à hauteur de 94 % au volume d'affaires des entreprises⁵.

Les entreprises exportatrices

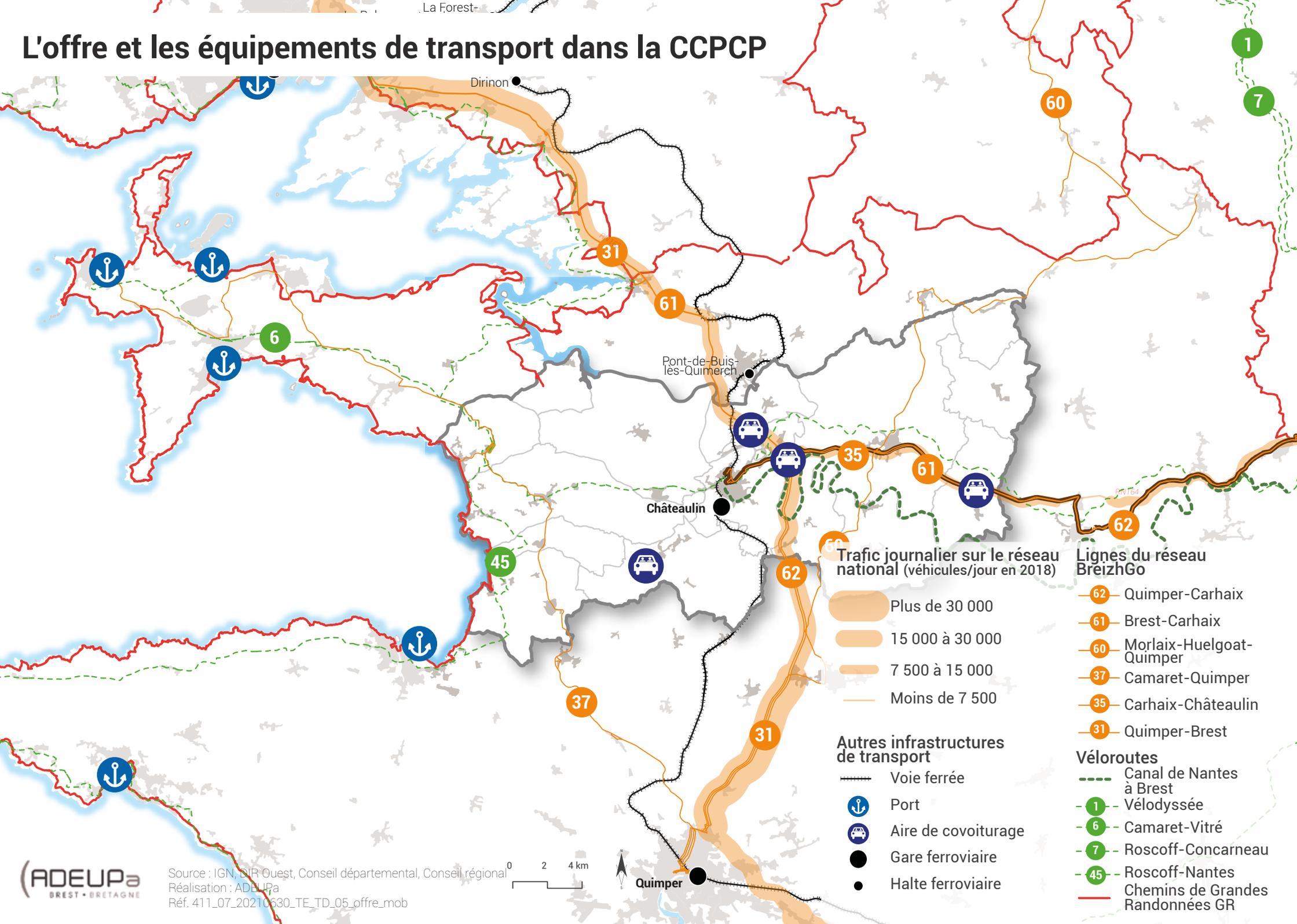
Plusieurs entreprises du territoire exportent des biens et des services pour au moins 50 000 € par an. Elles sont localisées sur trois communes : Châteaulin, Dinéault et Pleyben. Il s'agit majoritairement d'exportations de produits agroalimentaires : France Poultry (Châteaulin), Moulin de la Marche (Châteaulin), Chatillon Chocolatier (Pleyben). Cette liste est complétée par les transports Cras (Châteaulin), Nerzh an Avel (Dinéault) qui fabrique des moteurs, génératrices et transformateurs électriques ainsi que Nuxua, un intermédiaire de commerce installé à Pleyben.

Une aire de recrutement des lycées bien au-delà de l'intercommunalité

Les lycées (Saint-Louis, Jean Moulin et lycée de l'Aulne à Châteaulin ; lycée des Métiers du bâtiment à Pleyben) ont une aire de recrutement qui dépasse largement le périmètre de l'intercommunalité. Ils rayonnent particulièrement sur la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, le secteur des Monts d'Arrée et de la Haute-Cornouaille et, au nord, jusqu'à Hanvec. Ils peuvent, pour certaines formations, recruter à l'échelle du Finistère, voire au-delà dans les départements voisins.

5. Source : CCIMBO, enquêtes de consommation 2017

L'offre et les équipements de transport dans la CCPCP



Trafic journalier sur le réseau national (véhicules/jour en 2018)

- Plus de 30 000
- 15 000 à 30 000
- 7 500 à 15 000
- Moins de 7 500

Autres infrastructures de transport

- Voie ferrée
- ⚓ Port
- 🚗 Aire de covoiturage
- Gare ferroviaire
- Halte ferroviaire

Lignes du réseau BreizhGo

- 62 Quimper-Carhaix
- 61 Brest-Carhaix
- 60 Morlaix-Huelgoat-Quimper
- 37 Camaret-Quimper
- 35 Carhaix-Châteaulin
- 31 Quimper-Brest

Véloroutes

- Canal de Nantes à Brest
- 1 - Vélodyssée
- 6 - Camaret-Vitré
- 7 - Roscoff-Concarneau
- 45 - Roscoff-Nantes
- Chemins de Grandes Randonnées GR



Un territoire connecté

Nombre de voyageurs dans les gares et évolution depuis 2015

Commune	2015	2016	2017	2018	2019
Châteaulin	39 666	28 101	15 531	26 892	32 682
Landivisiau	132 611	124 252	125 142	128 925	151 351
Quimperlé	277 708	266 565	282 545	269 283	300 957
Landerneau	595 751	589 344	584 995	567 152	636 579

Source : Sncf

La communauté de communes est très bien connectée au **réseau routier**, au carrefour des RN 164 et 165.

D'un point de vue ferroviaire, la **gare de Châteaulin** est desservie par le TER Bretagne, permettant de rallier les gares de Brest et Quimper et le réseau TGV. Cependant, la gare ne joue pas aujourd'hui une véritable fonction de pôle d'échanges. Ses conditions d'accès sont limitées du fait de sa position excentrée par rapport au centre-ville, de l'absence de rabattement de lignes de transport collectif et d'une topographie ne facilitant pas la marche ou le vélo.

Les déplacements en car sont possibles dans le cadre du **réseau BreizhGo** avec des arrêts pour quatre lignes départementales : Brest-Quimper (ligne 31), Châteaulin-Carhaix (35), Brest-Carhaix (61) et Quimper-Carhaix (62).

Le territoire est traversé par le **canal de Nantes à Brest**, trait d'union entre la rade de Brest et le Centre-Bretagne. Le chemin de halage le long du canal offre des possibilités d'itinérance à pied ou à vélo.

Par ailleurs, la **véloroute** qui relie Camaret à Vitré est inscrite dans le schéma régional des véloroutes et voies vertes de Bretagne ; elle emprunte le tracé de l'ancienne voie ferrée. Des travaux d'aménagement se font progressivement pour sécuriser et jalonner le parcours.

La qualité de la desserte routière du territoire est un atout pour attirer des entreprises avec des impératifs de mobilités et de logistique. Mais cet avantage peut être contrebalancé par d'autres problématiques : une organisation des mobilités réfléchie essentiellement autour de l'automobile, des besoins en foncier pour des activités de stockage et d'entreposage, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation énergétique (cf. page 65).

Essor des activités de transport-logistique

Le secteur de la logistique est dynamique en France compte tenu de besoins croissants d'entreposage, en lien avec la fragmentation des flux, l'essor du e-commerce, des circuits courts, de la consommation collaborative, etc.

La croissance du nombre de colis livrés par an est estimée à 20 % selon les spécialistes du secteur, rythme déjà élevé et qui s'est très probablement accentué avec la crise sanitaire. Ces fonctions de transport-logistique, essentielles pour le fonctionnement des territoires, posent néanmoins des défis d'un point de vue environnemental (consommation foncière pour l'accueil des entrepôts, émissions de gaz à effet de serre). Le défi des entreprises de logistique consiste à attirer du personnel car, si l'essor de l'automatisation et de la robotique est en cours, les besoins en main-d'œuvre vont demeurer et progresser sur certaines fonctions plus qualifiées.

Le territoire de la CCPCP accueille plusieurs entreprises importantes de transport, que ce soit dans le secteur de la mobilité des voyageurs ou celui des marchandises. Le secteur compte 926 emplois dans les fonctions de transport logistique (source : Insee RP 2017), soit 10,2 % de l'emploi total.

L'emploi salarié privé est en nette progression ces dernières années (+80 emplois salariés privés entre 2015 et 2019) et des investissements se sont concrétisés récemment comme, par exemple, le déménagement du transporteur Schenker à Lothey. Les anciens locaux de cette entreprise ont rapidement été commercialisés (transports Calvez Éric de Plonéis).

01 | Partie 1



La position géographique participe au choix réalisé par certaines organisations et entreprises de s'installer dans la CCPCP. Citons le groupe Eurofins et sa plateforme d'analyse biologique, les services supports pour le Finistère du groupe agroalimentaire Eureden (marketing, distribution) ou le futur centre de formation départemental des sapeurs-pompiers à Saint-Ségal.

Avec l'avancée des travaux de la RN164, l'attractivité économique du noeud routier du Pouillot pourrait se renforcer, une partie des flux du nord de la Bretagne pouvant se reporter sur cet axe central.

Un territoire de réseaux

Au-delà des connexions physiques, le territoire est également inséré dans divers réseaux économiques et accueille des groupements d'entrepreneurs qui lui sont propres. Illustrations :

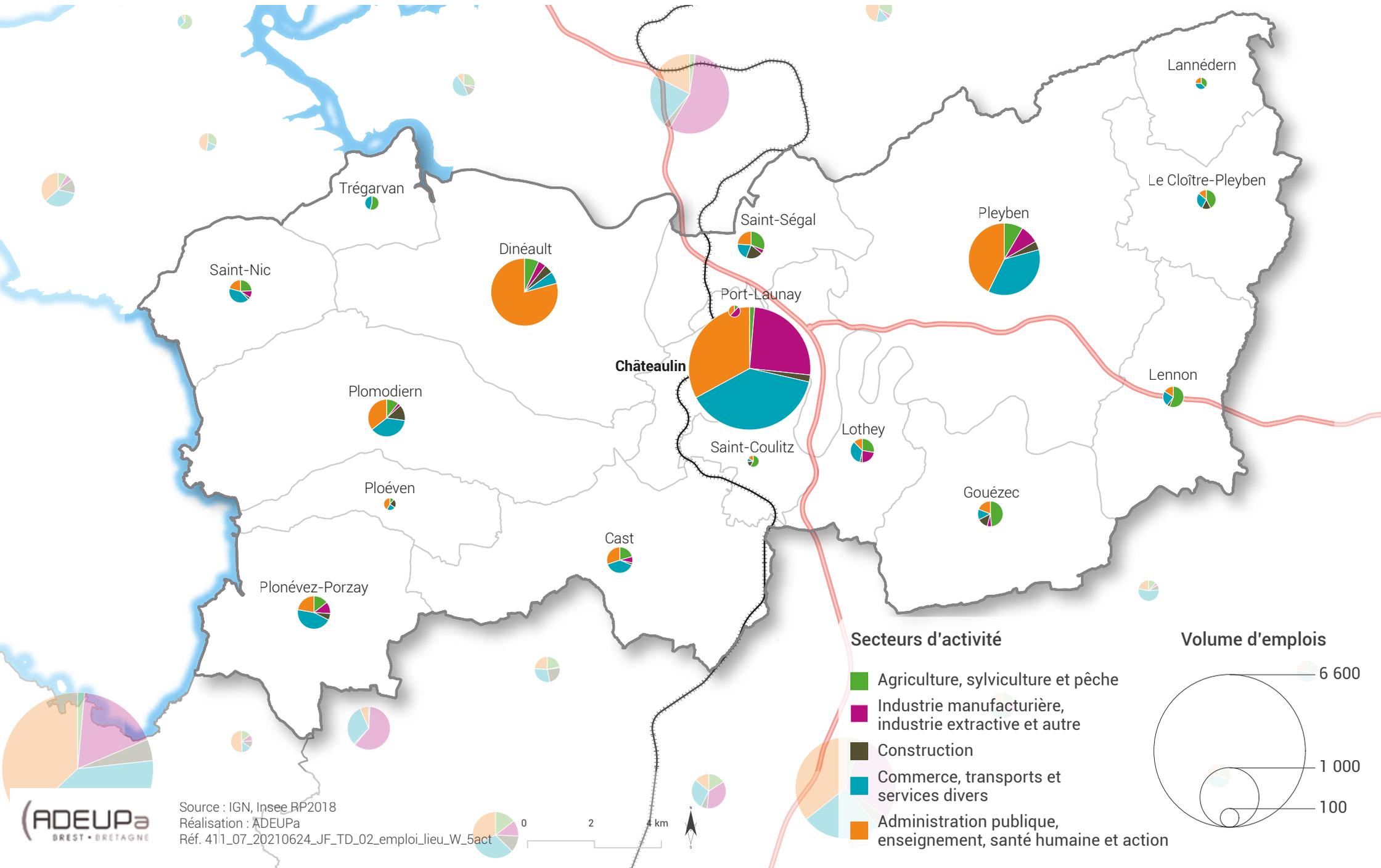
- Rés'Agri Finistère a un rôle de liaison et d'animation auprès des agriculteur-riche-s et de la population et l'association est organisée en plusieurs secteurs. Rés'Agri Châteaulin compte environ 300 agriculteur-riche-s adhérent-e-s.
- Le Club d'entreprises Aulne-Presqu'île (CEAP) compte une trentaine d'adhérent-e-s. Il favorise les échanges entre les entrepreneurs des deux intercommunalités par le biais de visites d'entreprises et de réunions à thème. À titre d'illustration, il a organisé au premier semestre 2021 des webinaires : l'un sur l'accessibilité et l'attractivité du pôle économique du Pouillot à Châteaulin, organisé en février, et le second sur le dispositif mobilité « La navette » en juin.
- Le réseau d'affaires Business Network International (BNI) Châteaulin-Aulne Atlantique. Il s'agit d'un réseau professionnel qui rassemble des dirigeant-es d'entreprise, des professions libérales, des TPE et PME qui souhaitent développer leurs affaires.

Principales entreprises de transport-logistique dans la CCPCP (>15 salariés)

Raison sociale	Adresse	Commune	Activité	Effectifs 2019
LES CHARRUES EXPRESS	ZA de Run Ar Puns	Châteaulin	Transports routiers de fret de proximité	90
SCHENKER FRANCE	ZA de Ty Hemon	Lothey	Messagerie, fret express	49
LA POSTE	Jean Moulin	Châteaulin	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	42
KUEHNE NAGEL ROAD	ZA de Ty Hemon	Lothey	Transports routiers de fret de proximité	42
ETABLISSEMENTS CRAS	Pouillot	Châteaulin	Transports routiers de fret interurbains	41
DACHSER FRANCE	Maurice de Tresiguidy	Pleyben	Transports routiers de fret interurbains	35
ROUXEL TP	ZA Kroaz An Drevez	Pleyben	Transports routiers de fret de proximité	32
COMPAGNIE ARMORICAINE DE TRANSPORTS	ZA de Stang Ar Garront	Châteaulin	Autres transports routiers de voyageurs	31
SALAUN LIMOUSINES	ZA de Stang Ar Garront	Châteaulin	Autres transports routiers de voyageurs	28
TECL BRETAGNE	ZA de Lospars	Châteaulin	Transports routiers de fret de proximité	26
TRANSPORT CALVEZ ERIC	ZA de Lospars	Châteaulin	Transports routiers de fret de proximité	18
ATLANTIQUE DE LOGISTIQUE ET TRANSPORT	ZA de Lospars	Châteaulin	Entreposage et stockage non frigorifique	24
LA POSTE	5 rue Laurent Le Roux	Pleyben	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	15

Source : Sirene 2020, CCIMBO

Emplois au lieu de travail en cinq secteurs d'activités dans les communes de la CCPCP



Source : IGN, Insee RP2018
 Réalisation : ADEUPa
 Réf. 411_07_20210624_JF_TD_02_emploi_lieu_W_5act

Stabilité du niveau de l'emploi

La communauté de communes concentre 8 996 emplois selon les données du dernier recensement de l'Insee (RP 2018). La principale polarité d'emploi est Châteaulin, devant Pleyben et Dinéault (respectivement 4 345, 1 430 et 1 208 emplois).

La ville-centre accueille 48 % de l'emploi total en 2018, une proportion qui est similaire à d'autres territoires comme le Pays de Landerneau-Daoulas ou le Pays de Landivisiau. Cette part tend à diminuer ; elle a atteint jusqu'à 52 % en 2008. Cette tendance à la baisse se retrouve dans de nombreux territoires, notamment dans la plupart des intercommunalités de référence.

Entre 2008 et 2018, le volume d'emplois est quasi-stable (+14). Le taux d'évolution annuel moyen de l'emploi est nul, sous la moyenne régionale (+0,3%) et de celle du Pays de Brest (+0,1 %).

Derrière cette tendance à la stabilité se cachent des évolutions très différentes suivant les communes et les secteurs d'activités.

Des gains d'emplois dans l'administration

Le secteur de l'administration, santé, social est le seul à afficher des gains d'emplois dans les dix dernières années. L'école de gendarmerie de Dinéault explique à elle seule une grande partie de la hausse. De par ses fonctions, elle accueille, pour des durées limitées, un grand nombre d'élèves gendarmes et joue un rôle important dans les migrations résidentielles d'actifs au sein de la communauté de communes.

Si on exclut ce cas particulier de l'école de gendarmerie, l'emploi est plutôt en repli ces dix dernières années. Son érosion s'opère essentiellement dans le secteur de l'agriculture (-130 emplois entre 2008 et 2018) ; ce mouvement est partagé par de nombreuses communes (Plomodiern, Cast, Pleyben, etc). Dans les secteurs de l'industrie et de la construction, les pertes d'emplois sont respectivement de -65 et -56 dans les dix dernières années.

Moins de postes de cadres et de professions intermédiaires

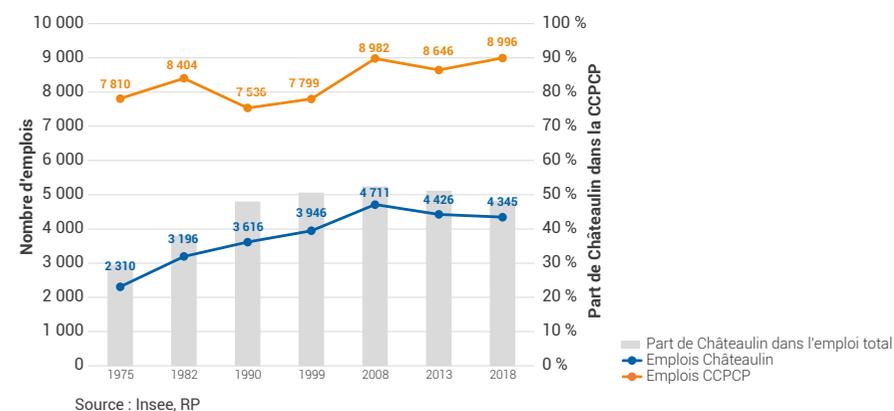
La nature des emplois dans la CCPCP est le reflet d'une économie orientée vers l'agriculture, l'industrie et les fonctions tertiaires. Ainsi, au niveau des catégories socio-professionnelles, la part des agriculteurs, ouvriers et employés est plus importante qu'à l'échelle du Pays de Brest. Inversement, les emplois de cadres et de professions intermédiaires sont bien moins représentés.

Des emplois moins féminisés

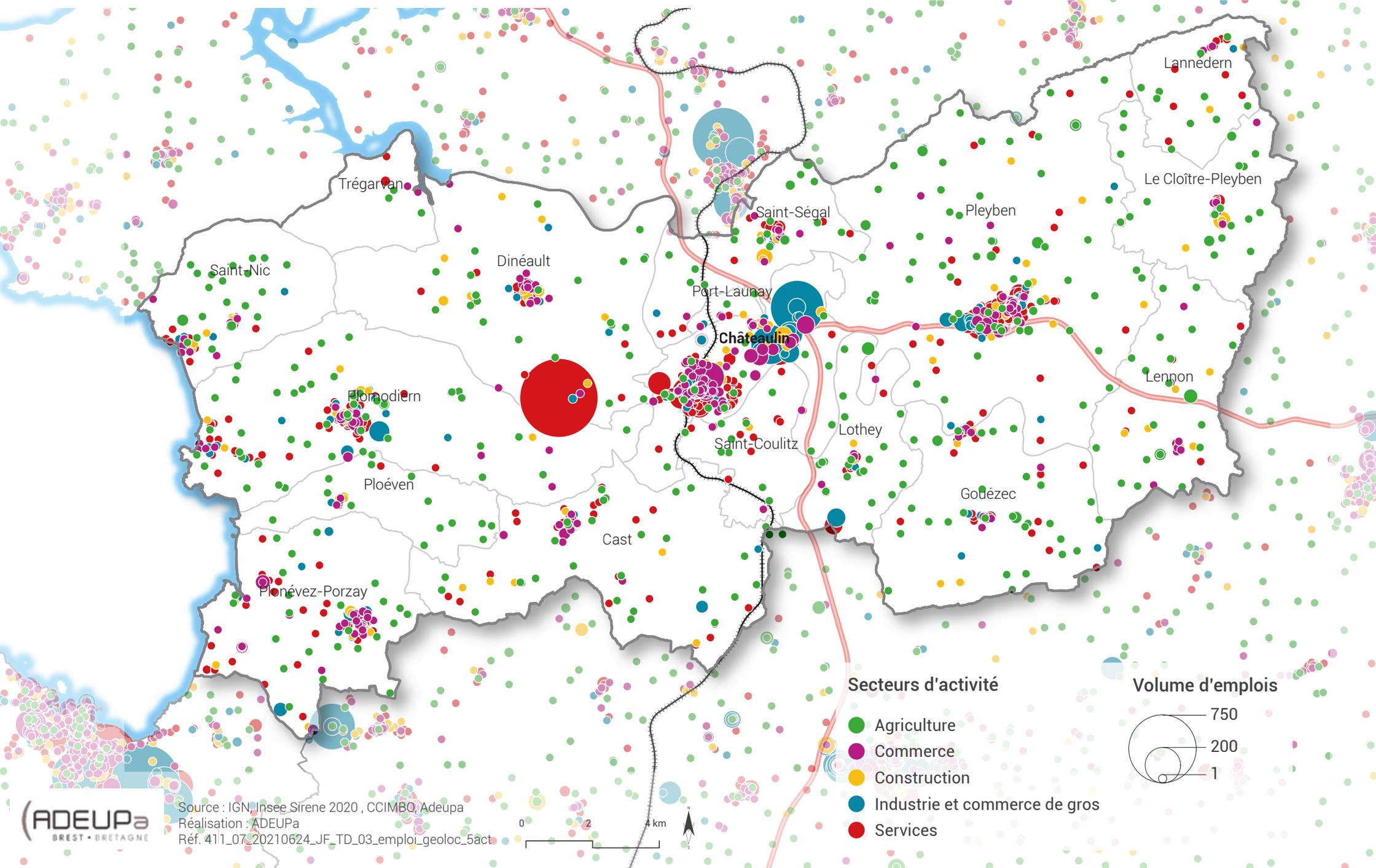
Globalement, la place des femmes dans l'emploi est moins importante (45,4 % contre 47,7 % dans le Pays de Brest) ; la moindre représentation des activités de services dans l'emploi y contribue.

Ce constat prévaut pour l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception de l'industrie. Dans cette branche, la part des femmes dans l'emploi s'élève à 42,5 % dans la CCPCP contre une moyenne de 26,7 % dans le Pays de Brest. Ce différentiel tient à la nature des activités industrielles présentes dans l'intercommunalité et au poids de l'industrie agroalimentaire, traditionnellement bien plus féminisée que d'autres filières comme la métallurgie ou l'électronique.

Évolution de l'emploi dans Châteaulin et la CCPCP



Emplois géolocalisés en cinq secteurs d'activité dans les communes de la CCPCP



Centralités, zones d'activités, espaces agricoles : quelle place dans la géographie de l'emploi ?

Les zones d'activités économiques accueillent les plus gros employeurs, mais ne concentrent qu'un tiers de l'emploi total. La principale polarité se situe dans le secteur du Pouillot, à Châteaulin. De part et d'autre de l'échangeur, des espaces ont été aménagés au fil du temps : les zones de Lospars, de Run Ar Puns, de Stang Ar Garront et de Penn Ar Roz. Ces secteurs, aménagés en continuité les uns des autres, constituent aujourd'hui un agglomérat représentant 2 160 emplois. La dimension industrielle et logistique domine à l'est de la RN165, tandis que la partie ouest accueille une grande diversité d'activités. Les fonctions tertiaires s'y sont notamment développées au fil des années : expertise-comptable, banque, etc.

À Pleyben, la zone du Drevers accueille environ 500 emplois. La composante artisanale prédomine même si, là aussi, les entreprises implantées appartiennent à différents secteurs, de la production artisanale et industrielle aux services, en passant par le commerce de détail.

Les zones d'activités concentrent une grande partie du parc immobilier public de bureaux et d'ateliers, géré par la communauté de communes, à destination notamment des créateurs d'entreprise.

L'essentiel de l'emploi dans les centralités

Les commerces et services sont majoritairement situés dans les centralités. Par exemple, à Châteaulin et Pleyben, le taux de présence des commerces en centralité est respectivement de 78 et 77 %⁶. Malgré tout, l'offre commerciale a tendance à se rétracter dans les centres au profit de la périphérie. À Châteaulin, la part de la centralité a reculé de neuf points entre 2013 et 2020 : 15 commerces sont décomptés dans le centre contre 8 supplémentaires en périphérie.

Plusieurs tendances concourent à la fragilisation des centralités : une poursuite de la périurbanisation, l'évolution des modes de vie et de consommation, l'immobilier vieillissant et inadapté pour les activités économiques dans les centres, etc.

Le programme « Petites villes de demain », dans lequel sont engagées les communes de Pleyben et Châteaulin, sera l'occasion de travailler sur ces espaces. Les divers projets urbains peuvent aussi concourir à la redynamisation des centralités (cf. étude en cours sur l'attractivité du centre-ville de Châteaulin avec des pistes présentées pour réorienter trois friches urbaines, comme la création d'une Maison de l'image au Moulin du Roy).

6. Source : CCIMBO, 2020

Enfin, des activités sont situées en dehors des centralités et des zones d'activités. Ce sont à la fois les espaces agricoles qui représentent de l'ordre de 10 % des emplois mais, également, des implantations éparpillées d'établissements (l'école de gendarmerie de Dinéault, les campings...).

Une progression de la création d'entreprises, mais sous la dynamique bretonne et nationale

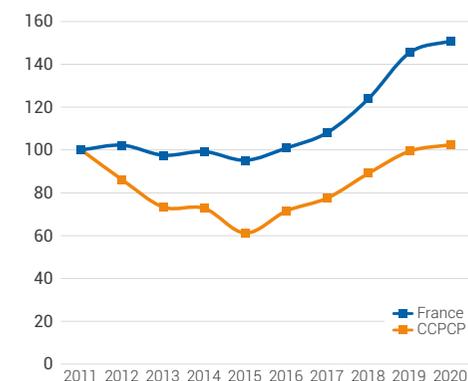
164 établissements ont été créés en 2019. L'intercommunalité peut mettre en avant des atouts pour la création d'entreprises :

- Une offre immobilière publique pour accueillir les jeunes entreprises et faciliter le parcours résidentiel des entrepreneurs : pépinières, ateliers, hôtels d'entreprise.
- Une fiscalité avantageuse et un classement en zone de revitalisation rurale. Ce dernier permet aux entreprises de bénéficier temporairement de différentes exonérations fiscales⁷.
- Une accessibilité routière de qualité et un développement de la couverture numérique (cf. page 61).



Source : Insee Sirene, CCIMBO, Adeupa

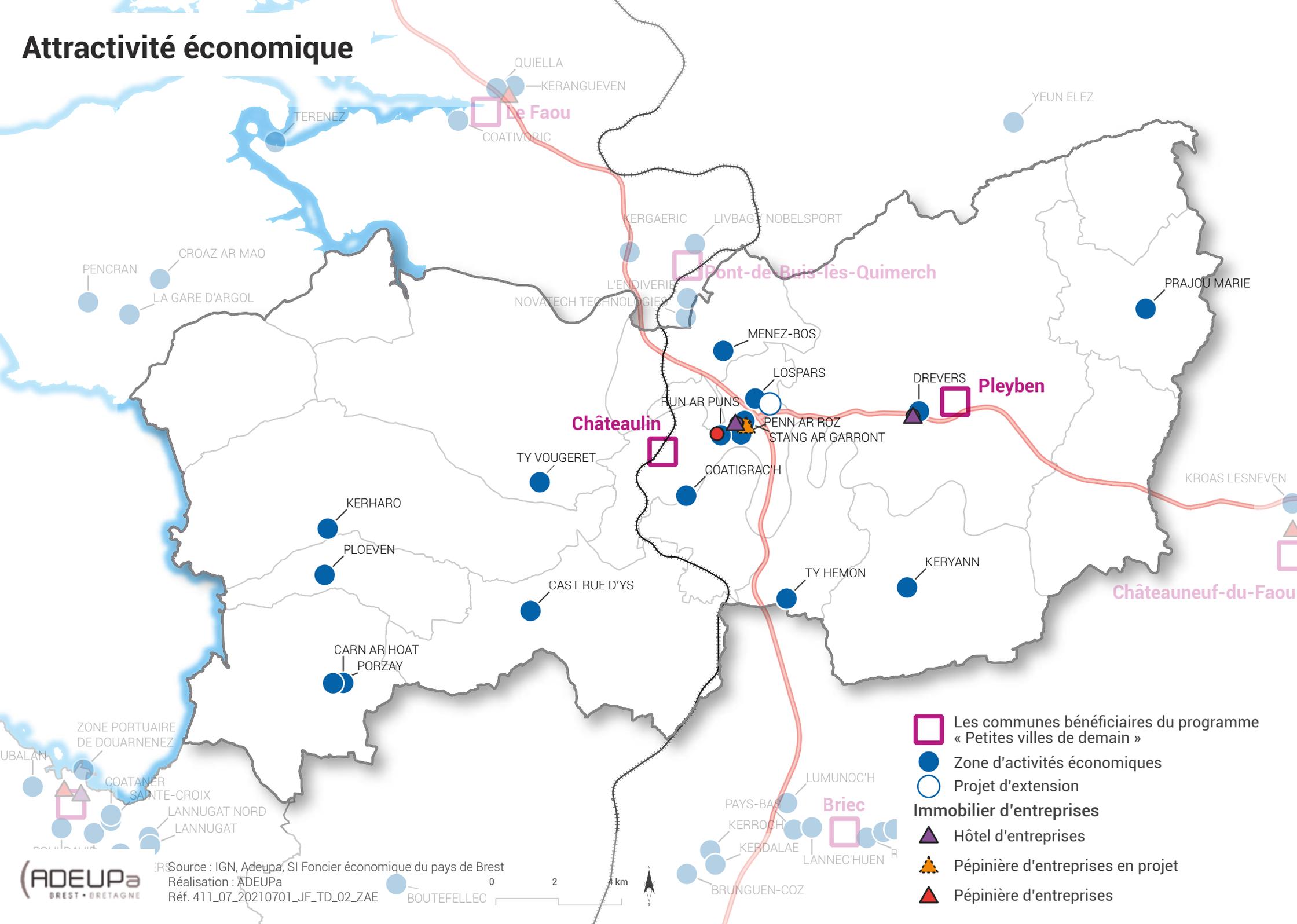
Évolution des créations d'établissements



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE)

7. Exonération de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés, de la contribution économique territoriale (contribution foncière des entreprises et contribution sur la valeur ajoutée des entreprises), de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe d'habitation, des cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales.

Attractivité économique



- Les communes bénéficiaires du programme « Petites villes de demain »
- Zone d'activités économiques
- Projet d'extension
- Immobilier d'entreprises
 - Hôtel d'entreprises
 - Pépinière d'entreprises en projet
 - Pépinière d'entreprises

Foncier économique : un rapport offre-demande sous tension

Sur 16,4 ha de foncier économique aménagé commercialisé en moyenne annuelle dans le Pays de Brest, 0,8 ha ont été vendus dans la CCPCP (moyenne annuelle établie sur la période 2014-2018). Les terrains vendus sont principalement situés dans la zone de Penn Ar Roz à Châteaulin et du Porzay à Plonévez-Porzay. L'année 2019 marque une reprise des ventes dans les zones de Penn Ar Roz et de Ty Hemon à Lothey.

Des disponibilités foncières peu nombreuses

Fin 2021, le volume de foncier économique aménagé disponible est évalué à 7,6 ha, dont 2,8 ha dans le pôle économique du Pouillot.

Dans un contexte réglementaire incitant à aller vers la zéro artificialisation nette, les tensions foncières risquent de s'accroître. La CCPCP est d'autant plus concernée que des demandes en terrains de 2 ha et plus émanent d'opérateurs industriels et logisticiens. Pour y répondre, un projet d'extension du Pôle économique de Pouillot est envisagé, sur une emprise de 10 ha dans la partie nord-est (Lospars).

Le renouvellement urbain et la réhabilitation de bâtiments peuvent représenter des opportunités pour l'accueil des activités. On peut citer l'exemple du centre de formation départemental des sapeurs-pompiers qui va s'installer à la place du centre de formation agricole de Saint-Ségal. Le projet est lauréat du fonds national pour le recyclage des friches dans le cadre du plan de relance⁸. Autre cas : la réhabilitation du bâtiment occupé préalablement par les Meubles Le Gad à Châteaulin, destiné à accueillir Abi 29, association d'insertion spécialisée dans de tri et le recyclage des textiles. D'autres projets sont en réflexion (ex : pistes autour de trois friches urbaines à Châteaulin, friche des « Galettes » à Pleyben).

L'économie dans la consommation foncière

Chaque année, les espaces naturels et agricoles sont grignotés en raison de l'urbanisation ; à l'échelle de la CCPCP, c'est 25 ha en moins d'espaces cultivés par an. L'aménagement de zones d'activités économiques y

contribue : cela représente une consommation moyenne annuelle de 4,3 ha, soit près du quart de la consommation foncière totale. En outre, on peut observer une tendance à l'artificialisation des sols dans les espaces agricoles. Dans la CCPCP, 1,9 ha sont en moyenne bâtis chaque année. Les constructions peuvent être des bâtiments agricoles, des serres mais aussi parfois des bâtis à usage résidentiel (ex. : maison de campagne, logement de fonction des exploitant-e-s agricoles). Le développement des activités agricoles et/ou leur diversification (comme la production énergétique) peut également induire des extensions, voire la création de nouveaux ouvrages.

Un marché de l'immobilier d'entreprise centré sur les locaux d'activités

Début 2021, 4 564 m² de bureaux étaient vacants au sein de la CCPCP. L'offre disponible est aujourd'hui nettement moins importante du fait de l'acquisition par un investisseur de l'ancien siège Doux. Les bureaux disponibles sont majoritairement situés dans le centre-ville de Châteaulin.

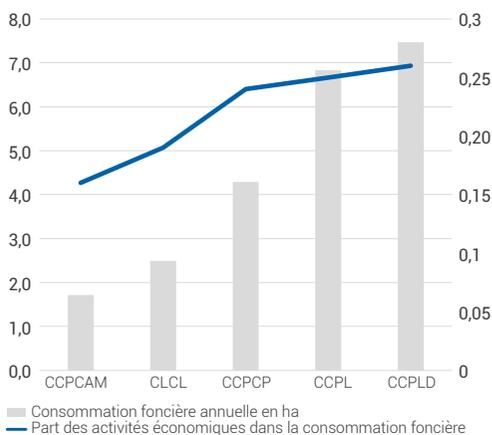
L'offre publique va s'étoffer avec la nouvelle pépinière d'entreprises à Châteaulin, dans la zone de Ty Nevez Pouillot. Elle sera constituée de 4 ateliers de 100 m², de 10 bureaux de 12 à 25 m², de 5 bureaux pour le service développement économique, d'un espace de coworking/détente et d'une salle de réunion.

En matière de locaux d'activité, 7 097 m² étaient vacants début 2021. Avec une offre exclusivement en ancien, la commune de Gouézec regroupait 3 700 m² à Keryann, mais la location d'un bâtiment de 2 580 m² s'est conclue depuis. À Dinéault, les anciens locaux de Breizelec (2 000 m²) cherchent encore preneur. Au sein du Pays de Brest et en dehors de la métropole brestoise, l'intercommunalité présente en général le plus d'opportunités en termes de surfaces avec le Pays de Landerneau-Daoulas.

Au niveau de l'offre immobilière publique, la communauté de communes possède 13 bâtiments, lui permettant de proposer une offre diversifiée à la location en bureaux et locaux d'activité. Les bureaux sont majoritairement situés à Châteaulin tandis que les ateliers artisanaux se trouvent à Pleyben.

Enfin, on décompte en 2022 une trentaine de locaux commerciaux disponibles dans la communauté de communes, représentant au total une surface d'environ 4 500 m².

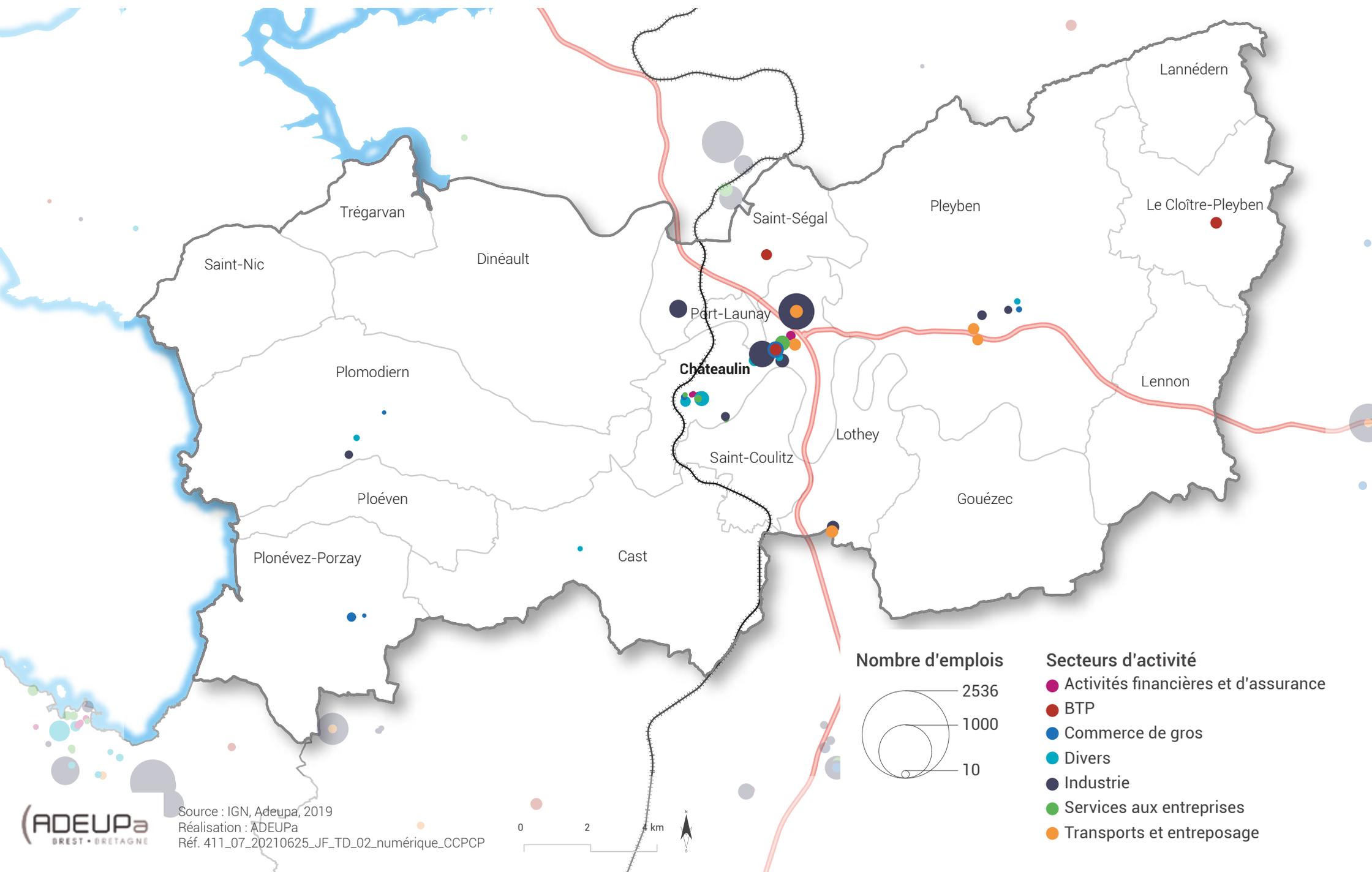
Consommation foncière annuelle moyenne en ha pour les activités économiques (période 2008-2018)



Source : MOS Adeupa

8. Subvention de l'État de 500 000 € accordée en 2021

Entreprises stratégiques finistériennes selon leur secteur d'activité et leur nombre d'emplois



Une économie dépendante de centres de décision extérieurs

En 2019, 1 956 emplois sont recensés dans les entreprises stratégiques de la CCPCP (cf. définition dans l'encadré). La part des emplois stratégiques dans l'emploi salarié privé est supérieure à la moyenne du Finistère, puisqu'ils représentent 46,5 % des emplois contre 40 % dans le département. Ce poids relativement important positionne la CCPCP comme le huitième EPCI du Finistère.

De nombreux emplois stratégiques grâce aux industries agroalimentaires

Le poids des industries agricoles et agroalimentaires est prégnant, puisque l'on y retrouve 40 % des emplois stratégiques, notamment grâce à la présence de deux entreprises emblématiques : France Poultry (transformation de volaille) et Moulin de la Marche (produits de la mer). La logistique est également bien représentée, dans un territoire qui se présente au carrefour de Brest, Quimper et Carhaix. La présence d'entreprises de fret (Khuene Nagel, DB Schenker, Transports Cras, Société Multicourse/UPS), mais aussi de transport de passagers (Salaun Holidays), en fait le deuxième secteur le plus représenté dans les emplois stratégiques (19,3 %), largement au-dessus de la moyenne finistérienne (10,5 %). Les autres emplois stratégiques sont répartis entre les secteurs divers (9,2 %), l'industrie (9 %), les services aux entreprises (7,7 %), le commerce de gros (7,5 %), le BTP (5,5 %) et les activités financières et d'assurance (1,6 %).

La dynamique de l'emploi stratégique est moins favorable dans l'intercommunalité que dans le Finistère. Entre 2015 et 2019, l'augmentation est de 2,9 % dans le territoire, se situant assez loin de la moyenne finistérienne (8 %). Entre 2012 et 2019, les emplois stratégiques reculent même de 0,4 %, dont -3,3 % dans la période 2012-2015. La restructuration du groupe Doux est la principale explication de cette croissance amoindrie de l'emploi stratégique local.

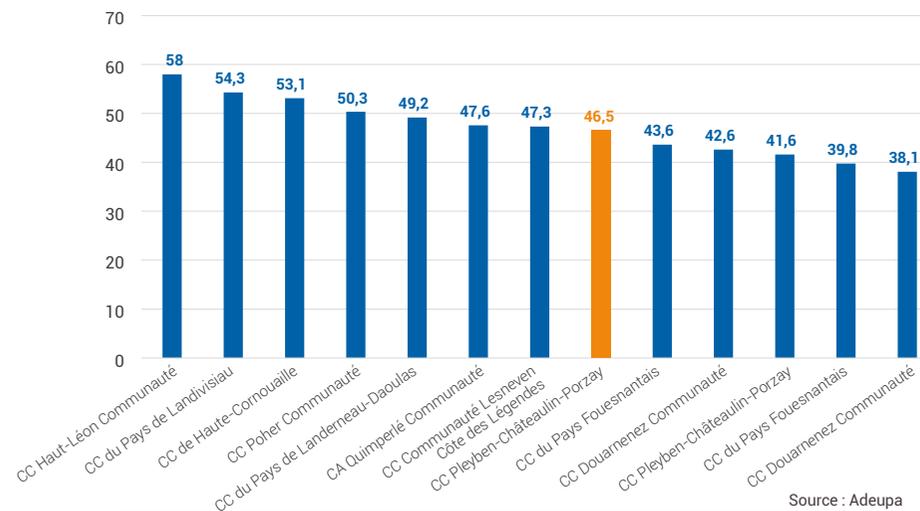
Perte d'indépendance des centres de décision

76 % des emplois stratégiques de l'intercommunalité sont contrôlés par des centres de décision extérieurs au territoire. Entre 2012 et 2019, un recul de 754 emplois stratégiques détenus par des centres de décision locaux a été observé, quand les centres de décision nationaux et étrangers ont connu une augmentation de 182 et 562 emplois.

La part des emplois des entreprises stratégiques de la CCPCP, contrôlés par des centres

de décisions nationaux et étrangers, a progressé, notamment suite à liquidation judiciaire du groupe Doux. Historiquement centre de décision local, l'entreprise Doux est passée aux mains de deux sociétés dont les capitaux sont extérieurs au territoire : Yer Breizh pour la partie amont et production de volailles, contrôlée par le groupement associant LDC, Al Munajem, Eureden, Terrena et la Région Bretagne ainsi que France Poultry pour les activités de transformation et de conservation de la viande dédiées à l'export (contrôlée par la société saoudienne Al Munajem).

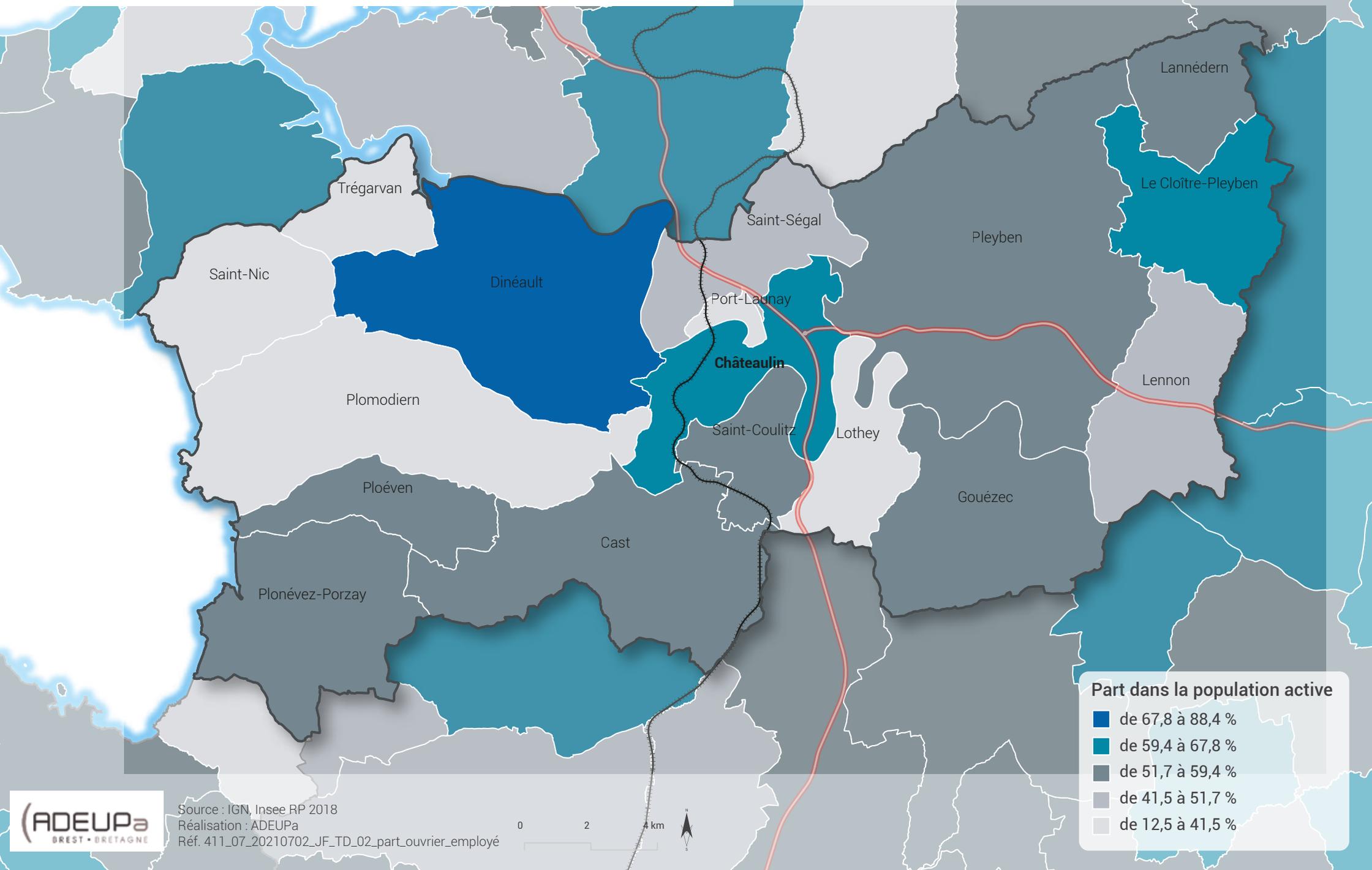
Poids des emplois des entreprises stratégiques dans l'emploi salarié privé des EPCI en 2019



EMPLOIS STRATÉGIQUES ET CENTRES DE DÉCISION

Les entreprises sont caractérisées de « stratégiques » de par les effets d'entraînement qu'elles ont sur l'économie locale. Il s'agit des entreprises de 20 salariés ou plus à l'exception des établissements dont les biens et services sont majoritairement destinés aux habitants ou aux entreprises locales (par exemple, les commerces). Certaines entreprises de moins de 20 salariés, dont les perspectives de croissance d'emploi sont fortes, sont prises en compte. Ce sont celles qui déposent des brevets, lèvent des fonds, exportent leurs biens et/ou qui sont accompagnées par les pôles de compétitivité. La localisation du centre de décision de ces entreprises figure comme un enjeu majeur de contrôle de la stratégie de développement de ces groupes pour les territoires.

Part des ouvrier·ère·s et employé·e·s dans les communes de la CCPCP



Part dans la population active

- de 67,8 à 88,4 %
- de 59,4 à 67,8 %
- de 51,7 à 59,4 %
- de 41,5 à 51,7 %
- de 12,5 à 41,5 %

Population active :

un taux d'activité élevé

Parmi les habitant-e-s du territoire, âgés de 15 à 64 ans, on dénombre 10 830 actifs, soit 9 684 actifs occupés, c'est-à-dire déclarant occuper un emploi lors du recensement de 2018 et 1 146 individus à la recherche d'un emploi.

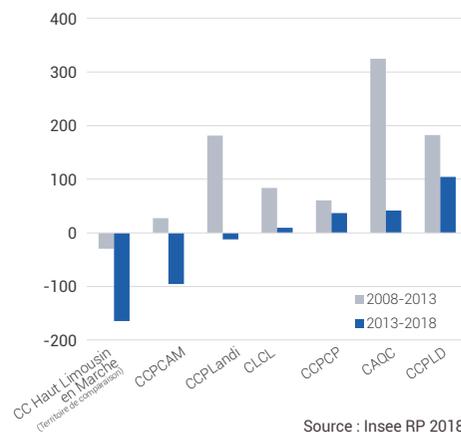
Les trois catégories socioprofessionnelles qui prédominent sont les employé-e-s, ouvrier-ères et professions intermédiaires : elles concentrent à elles seules plus de 80 % de la population active. À l'inverse, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est deux fois moins importante que dans le Pays de Brest (7,9 % contre 15,7 %).

La proportion de diplômés du supérieur est plus faible qu'en moyenne nationale : 26,6 % des actifs possèdent un diplôme post-bac contre une valeur moyenne de 33,4 % dans le Pays de Brest et 30,1 % en Bretagne. La différence se joue surtout sur les niveaux de diplôme supérieur à bac+2.

Part des ouvrier-ères et des employé-e-s dans la population active



Évolution annuelle de la population active résidant dans les intercommunalités



Un taux d'activité important

Le taux d'activité de la population des 15-64 ans atteint 76,7 % au sein de l'intercommunalité, un chiffre qui s'avère relativement élevé (74,1 % en France ; 73,8 % en Bretagne ; 72 % dans le Pays de Brest).

Une faible proportion d'habitant-e-s occupe un emploi précaire : 13,2 % des salarié-e-s de 15 ans ou plus. Ce taux est moins important qu'en Bretagne ou dans le Pays de Brest (respectivement 14,1 % et 15 %).

Au niveau des conditions de travail, le temps partiel est peu développé : seulement 13,2 % des actifs résidant dans le territoire travaillent à temps partiel, soit près de deux points sous la moyenne observée dans le Pays de Brest.

Progression de la population active

Le nombre d'actifs âgés de 15 à 64 ans est orienté à la hausse : cela représente environ une quarantaine d'actifs supplémentaires par an résidant au sein de la communauté de communes dans la période 2013-2018, soit un taux d'évolution annuel moyen de 0,3 %.

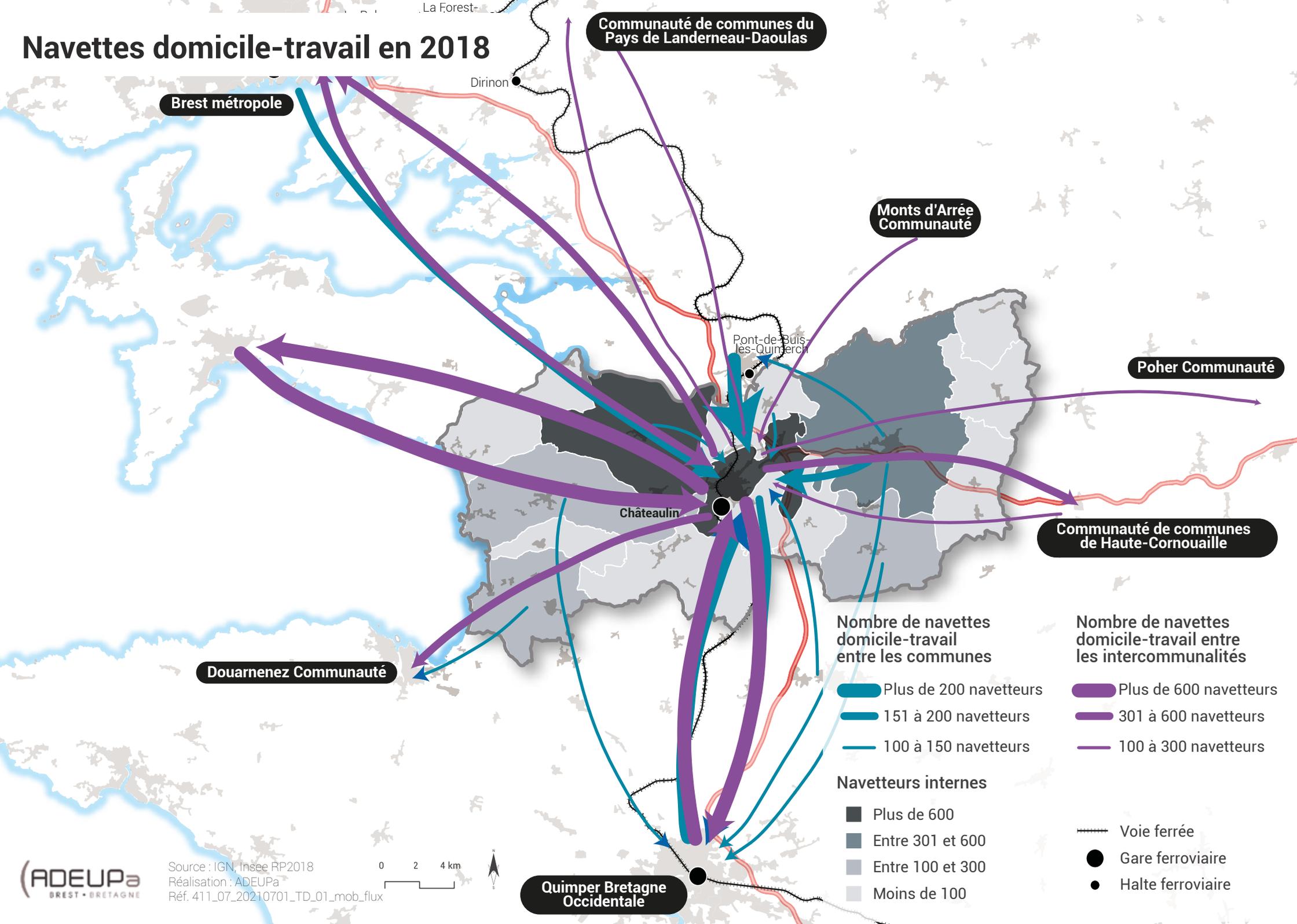
Ce résultat tient à la progression démographique due à un solde positif des migrations résidentielles. Comme dans les territoires de comparaison, le rythme de progression de la population active se tasse dans la CCPCP entre les deux périodes intercensitaires. La situation démographique est fragile en raison notamment d'un solde naturel⁹ négatif (taux d'évolution annuel moyen de -0,4 % sur la période 2013-2018, en-deça du rythme moyen égal à 0,1 % dans le Pays de Brest).

Au regard des données du recensement, la CCPCP enregistre 1 870 habitant-e-s n'y résidant pas un an auparavant. Le solde positif entre les entrées et les sorties est significatif : +570 habitant-e-s en un an.

Ce sont essentiellement des actifs âgés de 20 à 30 ans, travaillant dans le domaine de l'administration publique. Il faut très certainement y voir les effets de la présence de l'école de gendarmerie de Dinéault qui induit des mouvements de population assez importants.

9. Différence entre les décès et les naissances

Navettes domicile-travail en 2018



Brest métropole

Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas

Monts d'Arrée Communauté

Poher Communauté

Communauté de communes de Haute-Cornouaille

Douarnenez Communauté

Quimper Bretagne Occidentale

Nombre de navettes domicile-travail entre les communes

- █ Plus de 200 navetteurs
- █ 151 à 200 navetteurs
- █ 100 à 150 navetteurs

Nombre de navettes domicile-travail entre les intercommunalités

- █ Plus de 600 navetteurs
- █ 301 à 600 navetteurs
- █ 100 à 300 navetteurs

Navetteurs internes

- █ Plus de 600
- █ Entre 301 et 600
- █ Entre 100 et 300
- █ Moins de 100

Voie ferrée

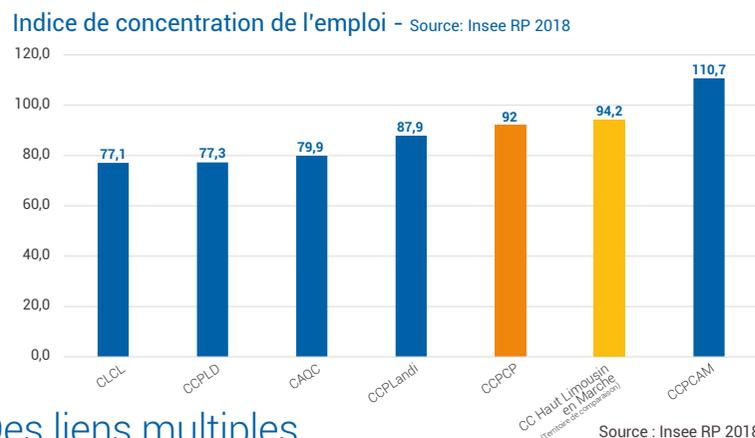
- Gare ferroviaire
- Halte ferroviaire

Source : IGN, Insee RP2018
 Réalisation : ADEUPa
 Réf. 411_07_20210701_TD_01_mob_flux



Des flux domicile-travail orientés vers Quimper

Le territoire de Pleyben-Châteaulin-Porzay compte 8 996 emplois au lieu de travail en 2018 et accueille 10 830 actifs au lieu de résidence, soit un indice de concentration¹⁰ de l'emploi de 92 emplois pour 100 actifs. Le rapport entre ces deux indicateurs souligne les relations nécessaires avec les territoires voisins afin de satisfaire l'insertion professionnelle de la population active. Ce taux est dans la moyenne des situations observées dans les territoires de comparaison. On retrouve aux extrêmes la communauté de Lesneven Côte des Légendes et de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime. Dans ce dernier cas, la présence des activités militaires peut expliquer cette propension à accueillir davantage d'emplois que d'actifs.



Des liens multiples

Les navettes domicile-travail mettent en évidence le caractère interconnecté entre les territoires. Une partie des actifs habitant dans la CCPCP travaillent dans d'autres intercommunalités ; parallèlement, le territoire accueille des actifs qui n'y habitent pas, mais qui viennent y travailler.

54 % des actifs résidant dans l'intercommunalité y travaillent. Ce taux est plus élevé que dans la communauté de communes du Haut-Limousin en Marche où 46 % des actifs travaillent au sein de leur territoire de résidence.

La part des actifs qui sortent du territoire de la CCPCP pour se rendre sur leur lieu de travail est de 46 %. A titre de comparaison, ce taux atteint 58 % dans la communauté de communes Lesneven Côte des Légendes et jusqu'à 60 % dans le Pays de Landerneau-Daoulas¹¹.

- **Une attraction vers le sud du Finistère.** La majeure partie des flux, entrants et sortants, se font avec la communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale (1 571 navettes sortantes et 1 002 navettes entrantes).
- Les liens domicile-travail sont plus modérés avec la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (771 navettes entrantes et 792 navettes sortantes).
- Comparativement au pôle urbain de Quimper, la métropole brestoise exerce un faible effet attracteur, avec 310 navettes entrantes et 473 navettes sortantes.
- Sont enfin observées, dans une moindre mesure, des navettes domicile-travail, entrantes et sortantes, avec la Haute-Cornouaille, Douarnenez Communauté, Poher Communauté et le Pays de Landerneau-Daoulas.

Des initiatives pour développer les alternatives à la voiture individuelle

La CCPCP a engagé un partenariat pluriannuel avec l'association de covoiturage Éhop, visant à promouvoir le covoiturage domicile-travail auprès des employeurs et des actifs. D'abord initiée à l'échelle du pôle économique du Pouillot, cette démarche est aujourd'hui généralisée à l'ensemble de l'intercommunalité.

Un nouveau dispositif, « La navette de Cornouaille-Kerné Kas Digas », a démarré son activité à l'automne 2021. L'association Mobil'emploi déploie un réseau de navettes électriques afin de transporter des personnes souvent éloignées de l'emploi ou rencontrant des difficultés de déplacement pour accéder au lieu de travail. L'objectif est d'étoffer ce réseau de navettes jusqu'à présent développé en Cornouaille et Centre-Bretagne.

Enfin, plusieurs actions sont fléchées dans le contrat *Territoires d'industrie*¹², comme la définition d'un schéma directeur des mobilités actives dans la CCPCP, l'aménagement de liaisons douces entre les zones d'activités constituant le pôle économique du Pouillot, la réalisation d'aménagements et d'équipements favorisant le développement de liaisons alternatives à l'autosolisme entre le pôle du Pouillot et le centre-ville de Châteaulin.

10. Rapport entre le nombre d'emplois et d'actifs résidant dans un territoire

11. Source : Insee, RP 2018

12. Contrat mis en œuvre dans le cadre du programme national pour redynamiser l'industrie. Il a été signé en juillet 2021 par l'État, la Région, l'UIMM, la CCIMBO et dix intercommunalités finistériennes, dont la CCPCP.





PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PLEYBEN-CHÂTEAULIN-PORZAY

02 | SECTEURS D'ACTIVITÉS

Spécificités économiques de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay par rapport à la moyenne régionale



Source : Insee, RP 2013 et 2018 - Traitement Adeupa

Les spécificités économiques :

prépondérance des secteurs historiques

Des filières qui comptent

Une comparaison des structures de l'économie régionale et de la CCPCP permet de souligner une surreprésentation de plusieurs secteurs d'activités :

- **L'agroalimentaire** : la présence de gros employeurs explique ce résultat, malgré un secteur en recul depuis 2013. Cette diminution de l'emploi est notamment liée aux difficultés économiques du groupe Doux. Le territoire accueille les activités de Moulin de la Marche, Yer Breizh, France Poultry ou encore Marine Harvest. La fermeture de ce dernier établissement a été annoncée en septembre 2020, avec des propositions de reclassement du personnel dans la future usine de Mowi en construction à Landivisiau.
- **L'administration** : cette forte spécialisation s'explique par la présence de l'école de gendarmerie à Dinéault, ainsi que par le statut de sous-préfecture de Châteaulin et la présence de nombreux établissements scolaires du second degré. La hausse des effectifs depuis 2013 s'explique en grande partie par un développement de l'activité de l'école de gendarmerie.
- **L'agriculture** : les activités agricoles sont intrinsèquement liées au développement des activités agroalimentaires, notamment par l'intermédiaire de l'élevage (porc, lait et volaille). L'agriculture représente 449 exploitations et environ 960 emplois.

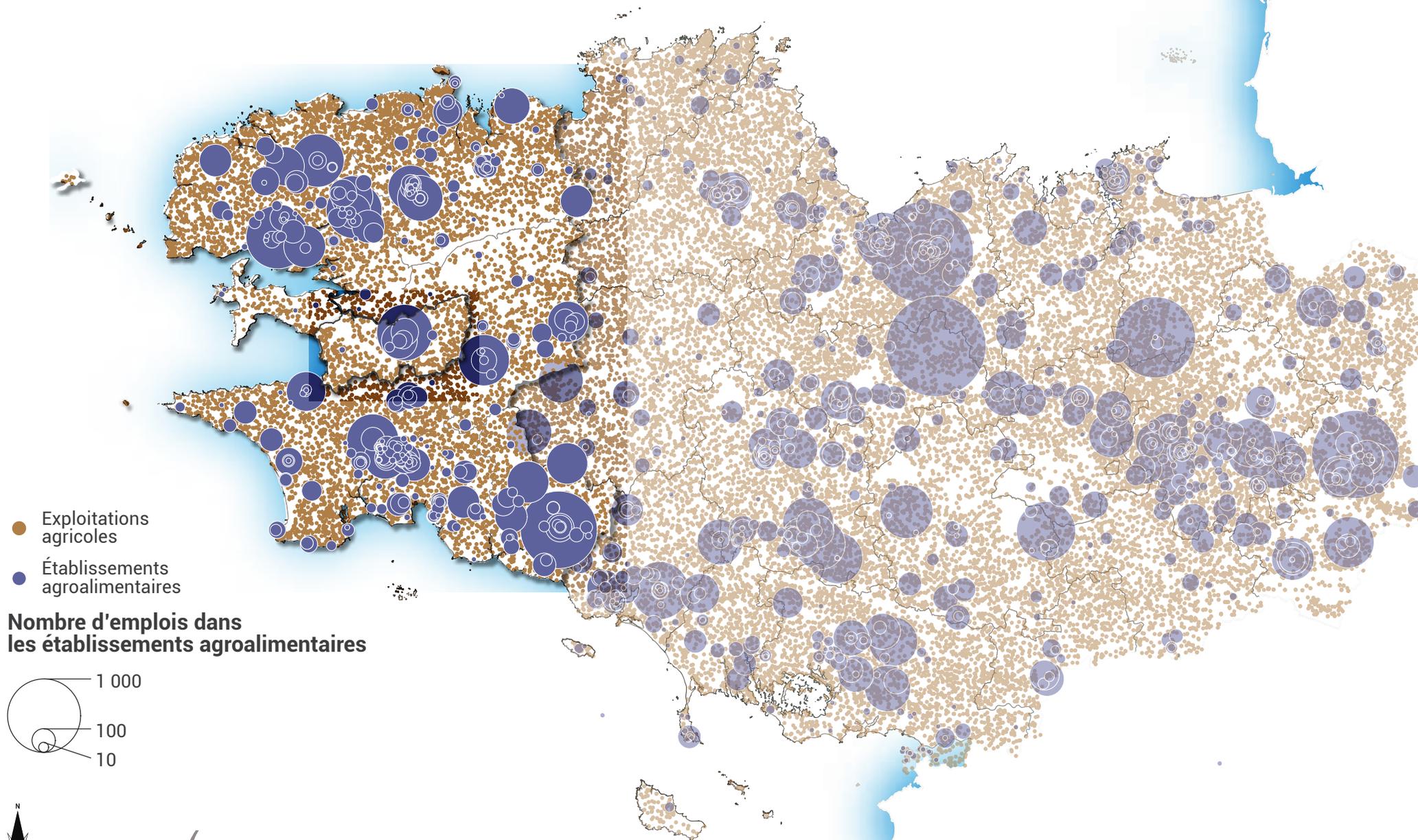
Des filières peu représentées

Inversement, d'autres activités sont moins présentes sur le territoire :

- C'est le cas des **activités pour la santé humaine**. En 2016, la part de l'emploi dans la filière santé dans l'emploi total est plus faible que dans le Pays de Brest, avec respectivement 8,6 % d'emplois dans la filière contre 12,4 % en moyenne. Cette sous-représentation peut s'expliquer en grande partie par l'absence d'hôpital local. La couverture en médecins généralistes, déjà peu importante, diminue du fait notamment de départs en retraite des professionnels (8,3 médecins pour 10 000 habitants, 10,4 % dans le Pays de Brest). La CCPCP est marquée par un manque important de spécialistes, notamment en pédiatrie et chirurgie dentaire.

- **Le commerce** est le second secteur d'activité le moins bien représenté par rapport à la moyenne régionale. La dynamique observée sur l'activité commerciale est en recul, avec 25 commerces de moins entre 2013 et 2020, principalement sur les communes de Pleyben, Châteaulin et Plomodiern. Un rebond des activités commerciales pourrait s'opérer grâce à de nombreux projets en cours (développement des activités en circuits courts, commerces itinérants...). L'inscription de Pleyben et Châteaulin dans le programme des « Petites villes de demain » va aussi participer à cette relance des activités dans les centralités.
- Le secteur de **la construction** est le 3^e secteur le plus sous-représenté par rapport à la moyenne régionale. Selon la CMA, le territoire se distingue par une proportion légèrement moins importante d'entreprises artisanales du secteur du bâtiment que sur le Finistère, et cela malgré la présence d'un lycée des métiers du bâtiment à Pleyben. Cette sous-représentation interroge sur le lien des étudiant·e·s formés avec le territoire ; elle implique également un recours à des entreprises extérieures au territoire, notamment pour les entreprises générales du bâtiment. Rappelons que le secteur de la construction était identifié comme un des onze secteurs prioritaires dans la convention de partenariat de développement économique signée avec le Conseil régional (bâtiment, éco-construction et éco-rénovation).
- Plusieurs autres secteurs sont sous-représentés par rapport à la moyenne régionale. C'est le cas par exemple des activités juridiques, comptables et de gestion, des arts, spectacles et activités récréatives ou encore des activités financières et d'assurance.

Localisation des emplois agricoles et agroalimentaires



Source : Insee - Sirene, Observatoire économique et social des filières agricoles et agroalimentaires de Bretagne, Adeupa
Réf. : 212_190912_TD_01_etab_agri_agro_v2

L'agriculture et l'agroalimentaire, socle historique des activités économiques

Une filière historique

Le territoire de Pleyben-Châteaulin-Porzay compte 1 839 emplois dans les filières agricoles et agroalimentaires en 2018, soit 20,3 % de l'emploi total. Ce chiffre témoigne d'un poids particulièrement prégnant dans l'économie locale. Cette part est supérieure de 7,7 points à la moyenne bretonne et de 12 points à la moyenne du Pays de Brest.

La répartition des activités sur le territoire est relativement homogène entre l'amont et les activités de transformation. 52 % des emplois de la filière se situent dans le domaine de la production agricole, un taux similaire à celui du Pays de Brest et supérieur à celui du Pays de Landerneau-Daoulas (32 %), mais inférieur à la CCPA (67 %). Par rapport à la moyenne du Finistère, l'activité agricole est surreprésentée dans le domaine de l'élevage et la polyculture-élevage. Les activités agroalimentaires représentent 48 % des emplois de la filière agri-agro, de la même manière que dans le Pays de Brest, contre 53 % en Bretagne (68 % dans le Pays de Landerneau-Daoulas et 22 % au sein de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime).

Un secteur économique fragilisé

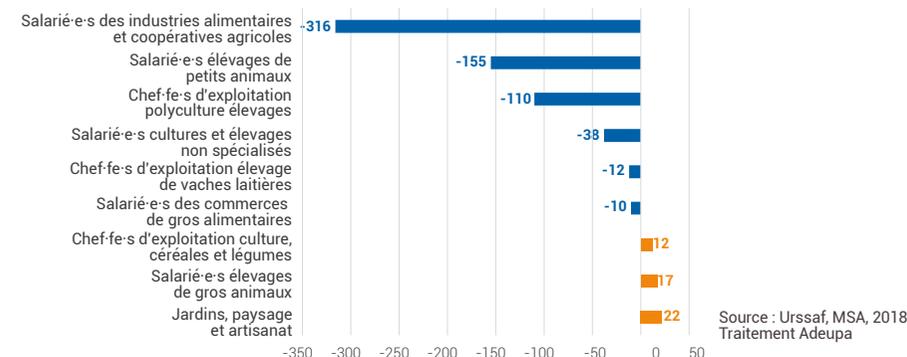
Entre 2009 et 2018, le territoire a perdu 585 emplois dans la filière : il s'agit du troisième territoire de Bretagne le plus concerné par la crise de l'agroalimentaire des années 2010. La chute du groupe Doux explique pour la majeure partie la perte d'emplois, notamment la liquidation de son pôle frais. Premier exportateur de poulets au niveau européen et troisième au niveau mondial encore en 2014, le groupe a subi plusieurs déconvenues : la politique protectionniste du Brésil et l'arrêt des aides à l'export de l'UE en 2013 notamment.

En près de dix ans, les entreprises du secteur de l'industrie alimentaire et les coopératives agricoles de la CCPCP ont perdu plus de 300 salarié-e-s. L'amont de la filière avicole est également concerné par cette crise avec la perte de 155 salarié-e-s dans le domaine de l'élevage de volailles. On dénombre aussi 110 chef-fe-s d'exploitations en moins dans le domaine de la polyculture élevage, une activité qui combine cultures de céréales pour l'alimentation animale et élevage, certainement en grande partie de volailles.

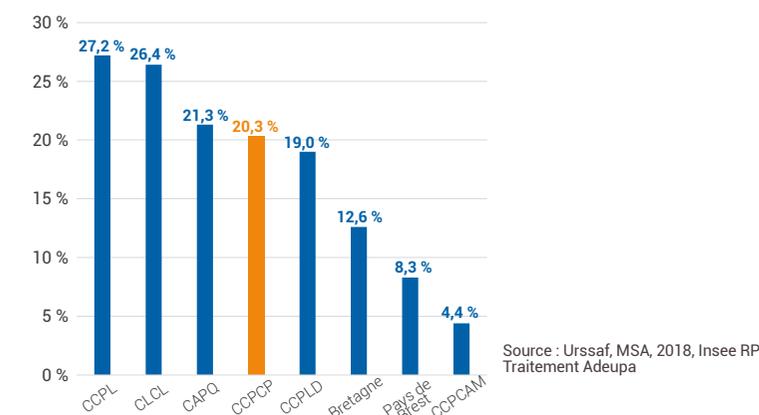
Les principaux employeurs de la filière agri-agro dans la CCPCP

Entreprise	Secteur d'activité	Localisation	Effectif
France Poultry (ex-Doux)	Exportation de volailles	Châteaulin	474
Moulin de la Marche	Produits de la mer	Châteaulin	249
Yer Breizh (ex-Doux)	Volaille (partie amont)	Châteaulin	143

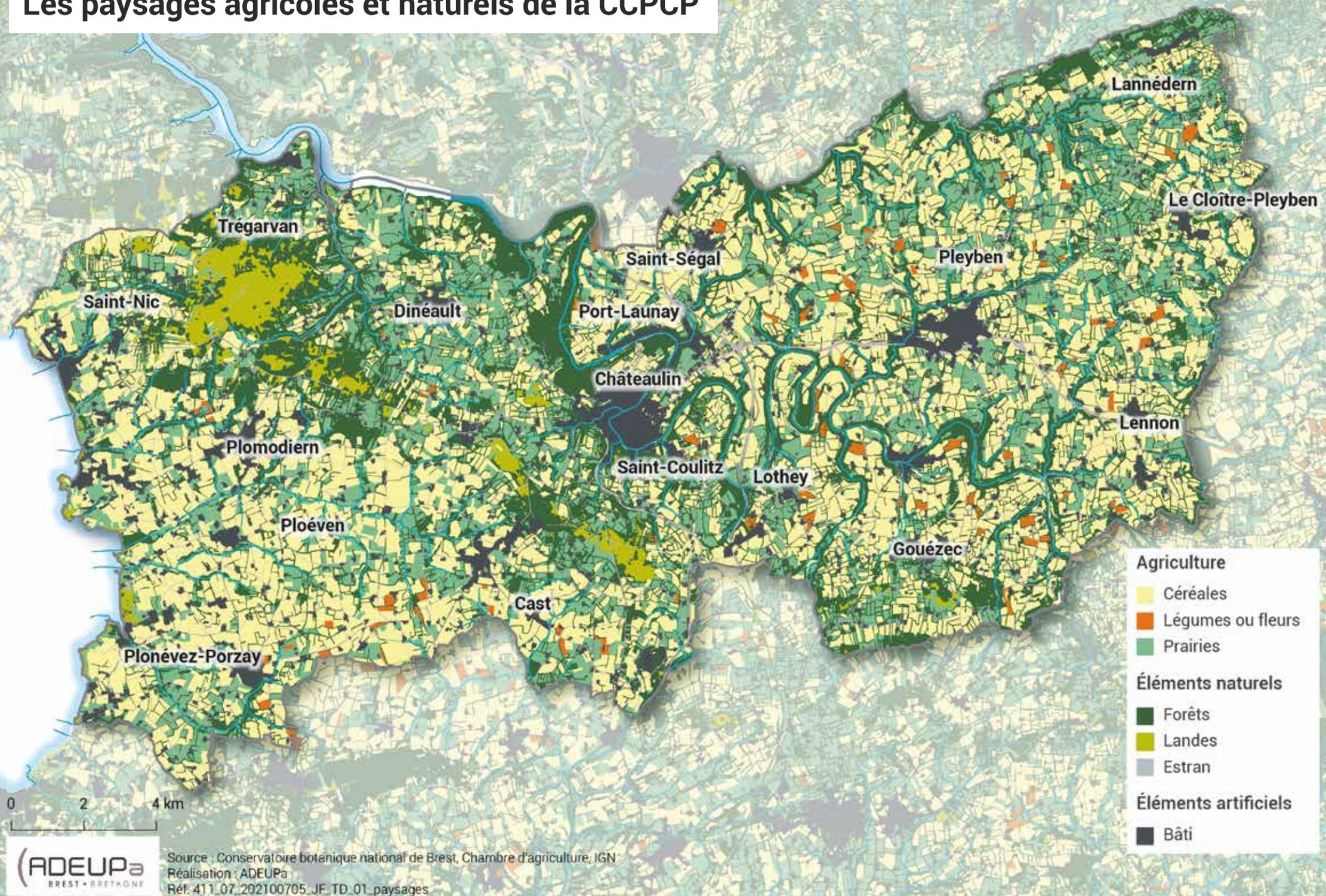
Principales évolutions des emplois agri-agro par secteur d'activités, dans la CCPCP entre 2009 et 2018



Part de la filière agri-agro dans l'emploi total en 2018



Les paysages agricoles et naturels de la CCPCP



Près de 450 exploitations agricoles sont implantées dans la CCPCP et réparties sur 28 486 ha, soit 7 % de l'espace agricole du Finistère et 24 % de l'espace agricole du Pays de Brest. L'intercommunalité dispose ainsi de la plus grande surface agricole du Pays de Brest : la taille moyenne des exploitations (73,7 ha) y est plus importante que dans le Finistère et dans de nombreux territoires de comparaison (ex. : 56 ha dans la CC Lesneven Côte des Légendes).

7 % des exploitations agricoles de la CCPCP commercialisent en circuit court tout ou partie de la production. Ce taux est inférieur à la moyenne du Pays de Brest (12 %). Les exploitations situées dans Brest métropole, la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime ou le Pays de Landerneau-Daoulas ont davantage recours à ce mode de commercialisation avec respectivement 28 %, 22 % et 18 %.

161 exploitations, soit 35 % du total, sont positionnées sur l'activité d'élevage porcin contre 29 % en moyenne dans le Finistère et 18 % en Bretagne. Cette spécialisation est aussi complétée par des activités connexes de plusieurs acteurs de la filière porcine, implantés dans le territoire comme Evel'Up (coopérative agricole), Porc Armor Évolution (groupement d'éleveurs de porcs) ou encore Axiom (sélection génétique porcine). Même si, comparativement à la moyenne régionale, les exploitations laitières sont moins représentées dans l'intercommunalité, il y en a autant qu'en élevage porcin.

Quels enjeux pour demain ?

Comme l'ensemble des territoires à vocation agricole, la CCPCP est marquée par des enjeux majeurs, notamment autour du renouvellement générationnel et de la reprise des exploitations.

Le territoire est particulièrement touché par la question du vieillissement des exploitant·e·s agricoles. En effet, 30,7 % des exploitant·e·s ont plus de 55 ans en 2017. La CCPCP est au-dessus de la moyenne du Pays de Brest (29,1 %) et de la Bretagne (29,7 %). À titre de comparaison, seul le Pays d'Iroise se situe à un taux supérieur parmi les intercommunalités du Pays de Brest (32,2 %).

Ce vieillissement implique plusieurs problématiques : la première est liée à la reprise-cession-transmission des exploitations. Un manque d'attractivité des métiers agricoles peut entraîner une chute de l'activité, ainsi que de la diversité des exploitations (élevage, maraîchage, etc.). La seconde est liée

au fait que les agriculteur·rices vieillissants sont moins enclins à investir, induisant à terme une obsolescence de l'appareil productif agricole et de son rendement. Les transitions agro-écologiques sont également moins faciles pour les chef·fe·s d'exploitations proches de la fin de leur activité professionnelle.

D'autres défis agricoles sont plus spécifiques à la CCPCP. Entre 2008 et 2018, plus de 580 ha sont passés de l'état agricole à l'état naturel à l'échelle du Pays de Brest¹³. La CCPCP est le principal territoire confronté à cette problématique, concentrant 43 % des espaces considérés en déprise (près de 250 ha). 75,8 ha sont devenus naturels et 173,4 ha se sont transformés en espaces boisés, probablement en partie exploités pour la sylviculture. Les effets de la crise avicole se sont répercutés sur l'espace agricole, laissant à l'abandon certaines parcelles comportant du bâti généralement amianté. Un travail plus précis reste à opérer pour évaluer le nombre de parcelles et bâtiments concernés.

La restauration collective en circuit court est une action plébiscitée et consensuelle des acteurs publics et privés¹⁴. La problématique se situe au niveau d'une meilleure intégration des circuits courts dans la restauration scolaire, quand ceux-ci sont moins représentés au niveau intercommunal, comme c'est le cas dans la CCPCP. Une première réponse est à chercher auprès d'autres intercommunalités disposant de fournisseurs de proximité. On peut rappeler ici le projet alimentaire de territoire mis en place par le Conseil départemental du Finistère, ainsi que le site www.agriclocal29.fr, dont l'objectif est de mettre en relation les fournisseurs et acheteurs de la restauration collective.

Enfin, en 2017, 9 % des exploitations étaient positionnées sur une agriculture bio ou en cours de conversion. Avec le Pays des Abers (6 %), c'est le plus faible taux dans le Pays de Brest (10 % en moyenne). Les intercommunalités les plus engagées dans la politique bio sont la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (18 %), le Pays de Landerneau-Daoulas et Brest métropole (16 %)¹⁵.

13. Source : MOS. Cette estimation de la déprise de l'espace agricole comporte plusieurs limites : certains espaces considérés comme naturels peuvent s'apparenter à des prairies, mais ne sont plus déclarés à la PAC, donc plus considérés comme de l'espace agricole. D'autres sont en espaces AU, donc en attente d'opération d'aménagement ce qui explique une naturalisation des sols dans cette attente. Une partie de l'espace considéré comme boisé par le MOS peut être dédiée à la sylviculture.

14. Source : Agriculture et agroalimentaire en Finistère, Adeupa, Chambre d'agriculture du Finistère, 2020

15. Source : Chambre d'agriculture de Bretagne



Ministère de l'Éducation Nationale
**LYCEE DES METIERS
DU BATIMENT**

Apprentissage Formation continue

greta

← Accueil

Livraisons-Ateliers →

← Livraisons-Cuisines

Construction : un secteur assez peu présent

Dans le secteur de la construction, 152 entreprises sont décomptées, principalement de petites entreprises artisanales¹⁶. Une soixantaine d'entre elles emploient du personnel, dont sept entreprises qui ont un effectif de dix salariés ou plus. Au total, les activités de construction représentent 4,1 % de l'emploi total, une part nettement inférieure à la moyenne régionale (6,8 %).

L'enjeu de la transmission d'entreprises

Selon le diagnostic de la CMA, plus de 40 entreprises artisanales sont à reprendre dans le secteur du bâtiment en 2020. Par rapport à la situation départementale, la part des cédants de plus de 55 ans est plus importante au sein du territoire intercommunal. Les activités avec le plus de dirigeant-e-s de 55 ans sont les travaux de menuiserie bois et PVC, ainsi que les travaux d'installation électrique.

Investissements en vue pour la rénovation du bâti

Le bâti concentre près de la moitié des consommations d'énergie, à la fois à travers le bâti résidentiel et les locaux d'activité¹⁷. Il y a donc un enjeu de réduction de la consommation d'énergie grâce à la rénovation thermique des bâtiments. Dans l'intercommunalité, le parc de logements se caractérise par une part importante de constructions réalisées avant toute réglementation thermique (1974) : 54 % du parc. Au global, 44 % du parc résidentiel est éneergivore (classes E, F ou G).

Un autre élément laisse augurer de travaux à prévoir dans les logements : il s'agit du vieillissement de la population et des besoins qui vont se faire sentir pour davantage adapter l'habitat à la perte d'autonomie.

Une tension forte pour recruter

Le secteur du bâtiment peine à attirer et à recruter. Le lycée des métiers du bâtiment et de l'éco-construction installé à Pleyben propose des formations autour de plusieurs axes : bois, énergie, gros œuvre et carrelage. Il recrute bien au-delà des limites de l'intercommunalité puisqu'il a une aire d'influence qui couvre le Finistère, voire les communes costarmoricaines et morbihannaises situées en lisière du département. Plus de 230 jeunes y sont formés chaque

année et une trentaine d'adultes en reconversion. L'ensemble des formations sont proposées en alternance, avec de multiples lieux d'apprentissage puisque les jeunes privilégient en général la proximité avec leur domicile.

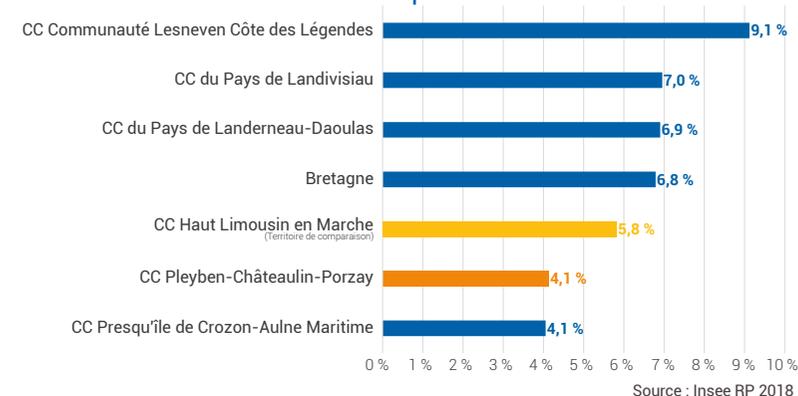
Dans les prochains mois, les entreprises du secteur de la construction vont aussi devoir gérer des problématiques de pénurie de matériaux et d'envolée des prix, suite notamment à une forte demande mondiale et à une forte reprise sur les marchés américains et asiatiques.

Les entreprises de 10 salariés ou plus

Raison sociale	Adresse	Commune	Activité	Effectifs salariés
SPAC	Stang Ar Garront	Châteaulin	Construction de réseaux pour fluides	39
Le Teuff carrelages	Prajou Marie	Le Cloître-Pleyben	Travaux de revêtement des sols et des murs	37
Travaux publics Energies services	Menez Bos	Saint-Ségal	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	31
Bretagne Isolation	Zac de Run Ar Puns	Châteaulin	Travaux d'isolation	16
Entreprise Guyomarc'h	Zac de Run Ar Puns	Châteaulin	Travaux de couverture	11
Sté J. Poudoulec	ZA du Porzay	Plonévez-Porzay	Travaux d'installation d'eau et de gaz	10
Quelin Nord Ouest	ZA de Ty Hemon	Lothey	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	10

Source : Insee Sirene, CCIMBO

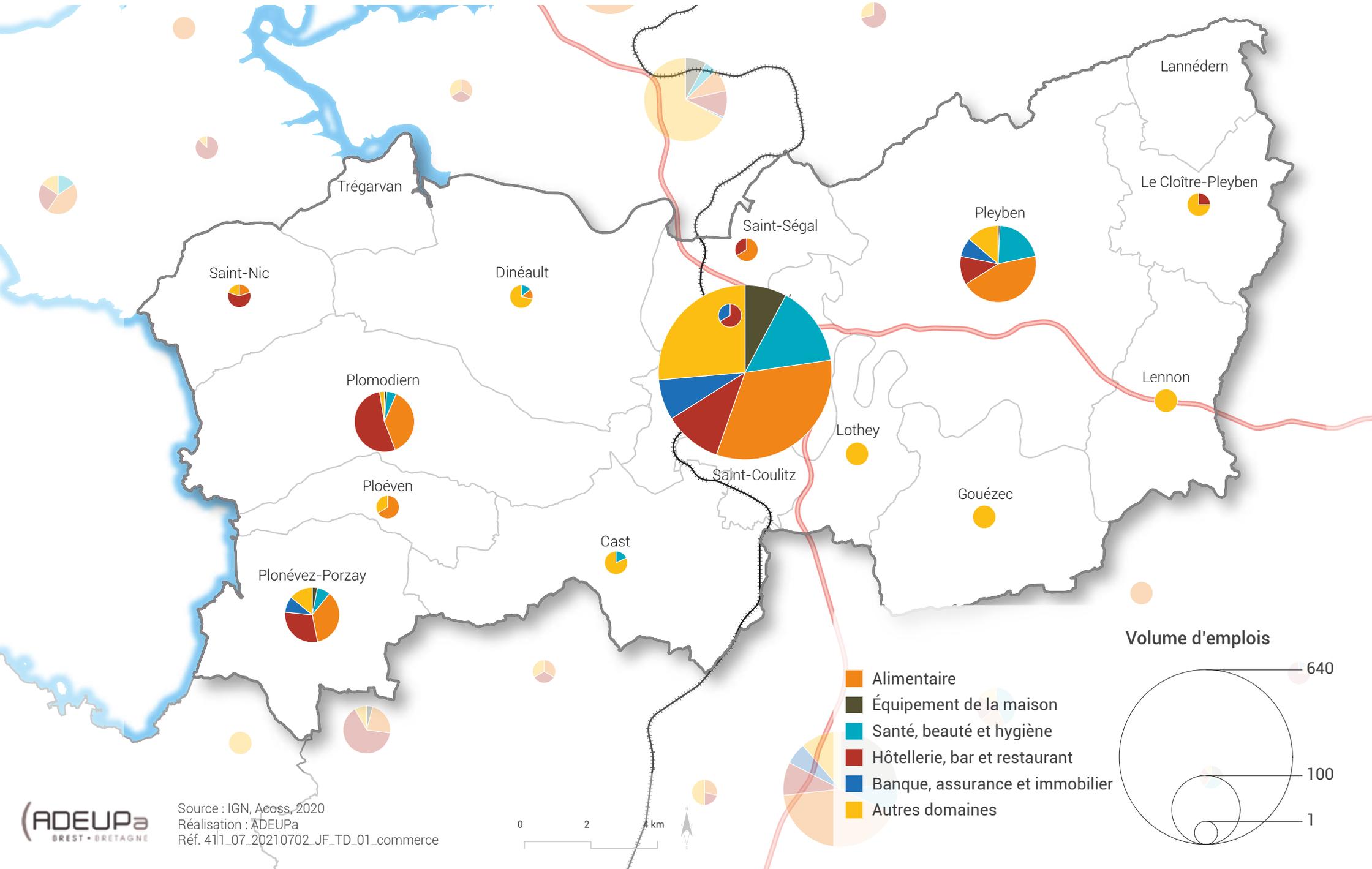
Part de la construction dans l'emploi total



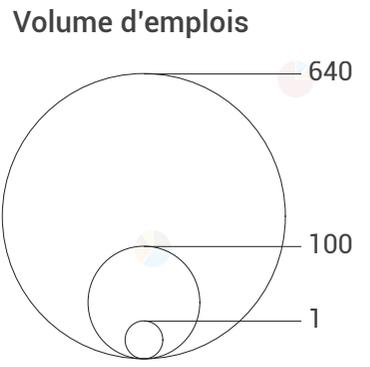
16. Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2020

17. Source : PCAET

Emplois salariés dans le commerce en 2020 dans les communes de la CCPCP



- Alimentaire
- Équipement de la maison
- Santé, beauté et hygiène
- Hôtels, bar et restaurant
- Banque, assurance et immobilier
- Autres domaines



Commerces :

des centralités fragilisées

222 commerces en activité sont recensés en 2020 au sein du territoire intercommunal¹⁸. Les secteurs les plus représentés sont ceux de l'hôtellerie-restauration et de l'alimentaire, suivis de la santé-beauté-hygiène et de l'équipement de la maison. Les ventes en alimentaire représentent à elles seules 65 % du volume d'affaires des commerces.

L'offre commerciale est peu présente dans les secteurs de l'équipement de la personne et de la culture-loisirs. La proximité des pôles brestois et quimpérois peut expliquer, en partie, cette faible représentation. Rappelons toutefois que même dans les grands pôles urbains, ces activités tendent également à être moins nombreuses. La montée en puissance du numérique et l'évolution des modes de consommation (vente entre particuliers, marché de la seconde main, préoccupations environnementales, etc.) contribuent à ces tendances que la crise sanitaire risque d'accroître.

Rôle majeur de la ville-centre dans l'influence commerciale

La zone de chalandise de la CCPCP rayonne sur 22 communes pour un total de 29 177 habitant.e.s. 79 % du chiffre d'affaires des commerces de la communauté de communes provient de la consommation des ménages de l'intercommunalité, soit une faible dépendance vis-à-vis de ménages habitant à l'extérieur du territoire.

Châteaulin joue un rôle majeur dans l'organisation commerciale du territoire : 42 % des commerces y sont implantés et 70 % du volume d'affaires y est réalisé (70 M€). Le pôle rayonne au-delà de l'intercommunalité.

A contrario, dix communes présentent une offre commerciale limitée ou inexistante ; c'est, par exemple, le cas de Lohéy, Saint-Coulitz, Trégarvan ou Lannédern.

L'influence touristique est significative dans l'activité commerciale, particulièrement dans les communes littorales et à Pleyben. Au total, la consommation touristique représente 17 % du volume d'affaires de commerces de l'intercommunalité en 2018.

Une activité commerciale en recul

Entre 2013 et 2020, on décompte 38 commerces en moins. La baisse est marquée pour les communes de Pleyben (-9), Plomodiern (-9) et Châteaulin (-7). En termes de volume d'affaires, le recul s'établit à -4 % entre 2013 et 2018.

Le nombre d'hôtels, cafés, restaurants baisse sensiblement (-13), même si c'est dans ce secteur que la densité de commerces pour 1 000 habitants demeure la plus importante (3,5 commerces pour 1 000 habitants contre 1,9 dans le Pays de Landerneau-Daoulas, mais 5,9 dans la communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime).

Le secteur du commerce représente 949 emplois salariés privés en 2020¹⁹, dont le tiers dans le secteur de l'alimentaire (grandes surfaces généralistes et commerces spécialisés comme les boulangeries, boucheries, etc.). Depuis 2010, et même si le nombre de cellules commerciales occupées diminue, une cinquantaine d'emplois ont été créés dans les commerces et services commerciaux, principalement dans le secteur de la santé, beauté, hygiène et des services divers. Les hôtels, cafés, restaurants emploient 150 salariés en 2020 (hors personnel saisonnier) et représentent le premier secteur pourvoyeur d'emplois dans le commerce.

18. Source : CCIMBO, analyse de l'activité commerciale dans la CCPCP, novembre 2020

19. Source : Acoss

02 | Partie 2



La vacance commerciale : de petites cellules dans les centralités

La vacance commerciale observée dans les centralités porte sur de petits locaux qui nécessitent souvent des travaux de rénovation et d'adaptation.

Début 2020, 27 locaux sont vacants sur un total de 100 en centralité de Châteaulin, soit un taux de vacance de 27 %. Près de 70 % des locaux ont une surface de vente de moins de 100 m². Près de la moitié (12) des locaux vacants recensés dans le périmètre de centralité de Châteaulin nécessiteraient des travaux.

Dans la centralité de Pleyben, 9 locaux sont inoccupés sur un total de 39, soit un taux de vacance de 23 %. Deux locaux vacants sur trois ont une surface comprise entre 30 et 100 m².

Alors que les centralités souffrent depuis plusieurs années, un mouvement de réinvestissement des rez-de-chaussée commerciaux semble s'amorcer (projets dans les domaines des circuits courts, de l'alimentation spécialisée, de la réparation, de l'artisanat d'art, etc.). Les porteurs de projet peinent même dans certaines communes à trouver des cellules commerciales qui sont transformées au fil du temps en logements.

Par ailleurs, le Pass Commerce et Artisanat est un dispositif d'aides géré par la communauté de communes et qui permet de financer les travaux de rénovation des locaux commerciaux.

Quelles pistes pour le commerce demain ?

Compte tenu de la diversité des productions agricoles locales et des attentes des consommateurs, des opportunités existent sur le développement des circuits courts et de la vente des produits locaux : magasins de producteurs, ventes directes, ventes sur les marchés...

La recherche d'alternatives aux commerces sédentaires est un enjeu pour apporter un service aux habitants vivant dans les communes avec peu ou pas de commerces : tournées, transport organisé des personnes vers les marchés et les commerces physiques, etc.

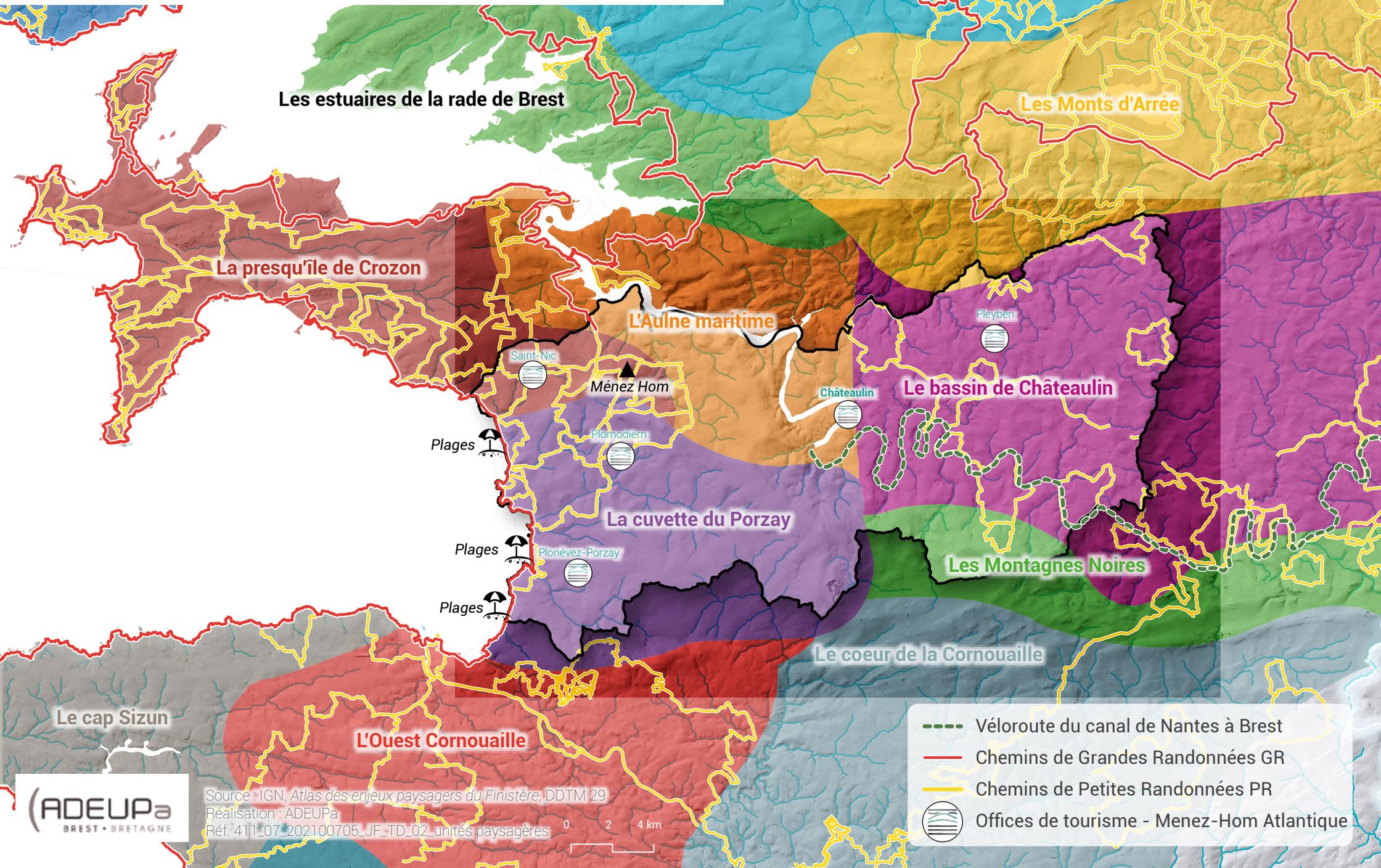
Enfin, les communes de Pleyben et de Châteaulin sont lauréates dans le cadre du programme des Petites villes de demain et vont pouvoir à ce titre bénéficier d'un soutien en ingénierie et de financements ciblés pour soutenir les projets de revitalisation et de relance. Ce dispositif est conçu pour la période 2020-2026. Il peut être l'occasion d'expérimenter de nouvelles formules telles que la mise en place de boutiques à l'essai et de magasins éphémères .

UNE GÉOGRAPHIE DU COMMERCE REVISITÉE EN FRANCE ?

La crise sanitaire est venue accélérer des transformations déjà engagées comme la forte croissance des ventes sur internet et la recherche par les consommateurs de la proximité. Selon Procos, fédération pour la promotion du commerce spécialisé, la géographie du commerce devrait connaître de profondes modifications dans les prochaines années, sous le double effet du maintien d'une dose importante du télétravail et de la forte accélération d'une organisation omnicanale du commerce.

Les grands sites de bureaux dans les métropoles seront touchés par une réduction des flux pendulaires quotidiens. Les villes proches de métropoles et les villes moyennes pourraient tirer parti de ce maintien partiel du télétravail. L'accélération des pratiques numériques générera aussi des évolutions dans le maillage des points de vente et la définition de nouvelles stratégies pour définir un bon équilibre entre digital et humain.

Les unités paysagères et circuits touristiques dans le Centre-Finistère



Source : IGN, Atlas des enjeux paysagers du Finistère, DDTM 29
Réalisation : ADEUPa
Réf. 411_07_202100705_JF_TD_02_unités paysagères

Une activité touristique qui prend appui sur le patrimoine naturel et paysager

La diversité et la richesse du patrimoine naturel et des paysages sont autant d'atouts majeurs du territoire qui offrent aux visiteurs la possibilité d'un tourisme vert et nature, de découverte des grands espaces et circuits adaptés.

En lien avec l'influence maritime et rurale, le territoire de Pleyben-Châteaulin-Porzay est caractérisé par un relief non homogène et des unités paysagères nombreuses²⁰.

- **Le bassin de Châteaulin**, unité paysagère la plus importante, s'étend sur la quasi-totalité de l'est de l'intercommunalité. Au relief modéré, cette unité est limitée par les Monts d'Arrée au nord et les Montagnes Noires au sud, ainsi que par l'Aulne et ses affluents. La rivière constitue d'ailleurs l'un des éléments majeurs du patrimoine ; elle se caractérise par une succession d'écluses et par un chemin du halage allant, en aval, jusqu'à Port-Launay. On y retrouve également la présence de panoramas, ainsi qu'un patrimoine bâti religieux important.
- **La cuvette du Porzay**, seconde plus grande unité paysagère, s'étend sur la moitié sud-ouest du territoire, de Châteaulin aux communes littorales. L'espace est marqué par une perception du paysage en amphithéâtre, au relief doux au centre. La côte est composée de cordons dunaires et est interrompue par les pointes rocheuses de Tal ar Grip à Plomodiern et de Tréfuntec à Plonévez-Porzay, où se trouve également la Chapelle de Sainte-Anne-la-Palud.
- **L'Aulne maritime** couvre la partie centre-nord de l'intercommunalité avec une topographie vallonnée et offre des vues sur les estuaires de l'Aulne. Cette partie du territoire est marquée par le prolongement de chaîne des Monts d'Arrée et s'étend vers le Menez-Hom, par des coteaux escarpés.
- **Les Montagnes Noires** sont situées au sud-est. La topographie particulière en chaîne de collines offre des vues lointaines. Cette unité est peu marquée par la pression foncière, laissant de la place à l'agriculture, aux landes et aux bocages.

- **La presqu'île de Crozon**, au nord-ouest de l'intercommunalité. Sa topographie n'est pas homogène suivant les différentes sous-unités qui la composent, et la partie qui court sur le territoire de la CCPCP est marquée par un relief mouvementé, quand il est composé de hautes côtes rocheuses à l'ouest. Le Menez-Hom y est également intégré, marquant un repère et un verrou à l'entrée de la presqu'île. Les dynamiques à l'œuvre sont celles d'un maintien de l'agriculture sur la partie de la communauté de communes, quand on note un recul de la culture des terres et des pratiques agricoles à l'ouest.

Pour découvrir la diversité de ces unités paysagères, l'ensemble du territoire est jalonné par des circuits touristiques, de petite et grande randonnée, ainsi que par des voies et véloroutes. Ces circuits sont plus nombreux à l'est de l'intercommunalité, autour du Menez-Hom, mais permettent aussi de circuler le long du canal de Nantes à Brest, à terre ou par les eaux.

La CCPCP bénéficie par ailleurs de la proximité de sites touristiques à forte notoriété comme Locronan, classée Petite cité de caractère, ou la presqu'île de Crozon.

L'OFFICE DE TOURISME MENEZ-HOM ATLANTIQUE

L'office de tourisme Menez-Hom Atlantique accueille et conseille les visiteurs et touristes, assure des actions de promotion, coordonne et met en valeur l'offre touristique de la CCPCP. Plusieurs points d'accueil physique sont installés dans le territoire (Plomodiern, Châteaulin, Pleyben, Plonévez-Porzay et Saint-Nic), complétés ponctuellement par un accueil mobile en hors-les-murs. 30 000 visiteurs sont ainsi accueillis en moyenne chaque année.

La communauté de communes est par ailleurs membre de la destination touristique Brest terres océanes et du groupement d'intérêt public en charge de la promotion de la destination et de l'accompagnement des professionnels.

20. Source : Atlas des enjeux paysagers du Finistère, DDTM 29, 2018



L'intercommunalité compte 573 hébergements marchands actifs en 2021, pour une capacité d'accueil de 11 569 lits. En 2020, malgré le contexte sanitaire, l'hébergement touristique est à l'origine de 273 097 nuitées, produisant une recette de taxe de séjour de 232 177 € (30 % provenant du versement des opérateurs numériques et 70 % des déclarations et reversements).

Les flux touristiques et les dépenses engendrées dans les différents commerces, notamment auprès des 81 hôtels, cafés et restaurants recensés par la CCIMBO, sont à l'origine de 17 % du volume de chiffre d'affaires des commerces. De plus, divers prestataires d'activités sportives, loisirs et de nature sont installés pour offrir la possibilité de profiter des aménités environnementales : le Vieux-Bourg à Châteaulin, Canal Loisirs à Pleyben (Pont-Coblant), activités de char à voile proposées à Saint-Anne-la-Palud et à Plomodiern, etc.

Au niveau des activités de restauration, le territoire accueille un restaurant gastronomique, l'Auberge des Glazicks à Plomodiern, classé deux étoiles au Michelin depuis 2010 et qui bénéficie d'une belle notoriété.

Des opportunités

- **Asseoir le positionnement de la CCPCP dans la destination Brest Terres Océanes** en s'appuyant sur les atouts que représentent les paysages, le patrimoine naturel, les possibilités d'excursion à pied et à vélo (randonnée dans le Menez-Hom, canal de Nantes à Brest...). Les axes de Brest Terres Océanes sur lesquels la CCPCP a des atouts : les randonnées au bout du monde, une destination tournée vers la mer, des paysages à couper le souffle. Le Menez Hom : un incontournable de haut vol ?
- **Améliorer les équipements et services pour la pratique du vélo le long du canal de Nantes à Brest.** La CCPCP constitue une porte du Pays de Brest en modes actifs avec le canal de Nantes à Brest. Le parcours entre Châteaulin et Carhaix sur le chemin de halage est facile et adapté à la pratique du vélo en famille. Cette première section du canal permet de rejoindre la Vélodyssée et d'aller au centre de Nantes. Dix stations d'autoréparation vélo sont installées le long de canaux de Bretagne, mais pas dans le Finistère. Avec la prise de compétence récente du canal de Nantes à Brest dans sa partie finistérienne, la Région Bretagne envisage de doter ce secteur des mêmes équipements.

Des points de vigilance

Une concentration de la capacité d'accueil marchande

La capacité d'accueil touristique marchand (hors résidences secondaires) de la CCPCP est principalement concentrée sur les communes littorales de l'intercommunalité, à savoir Saint-Nic, Plomodiern ainsi que Plonévez-Porzay. Ces trois communes concentrent ainsi 84 % de l'offre commerciale de lits touristiques (campings, hôtels, villages-vacances,...).

Les risques d'érosion et de submersion marine

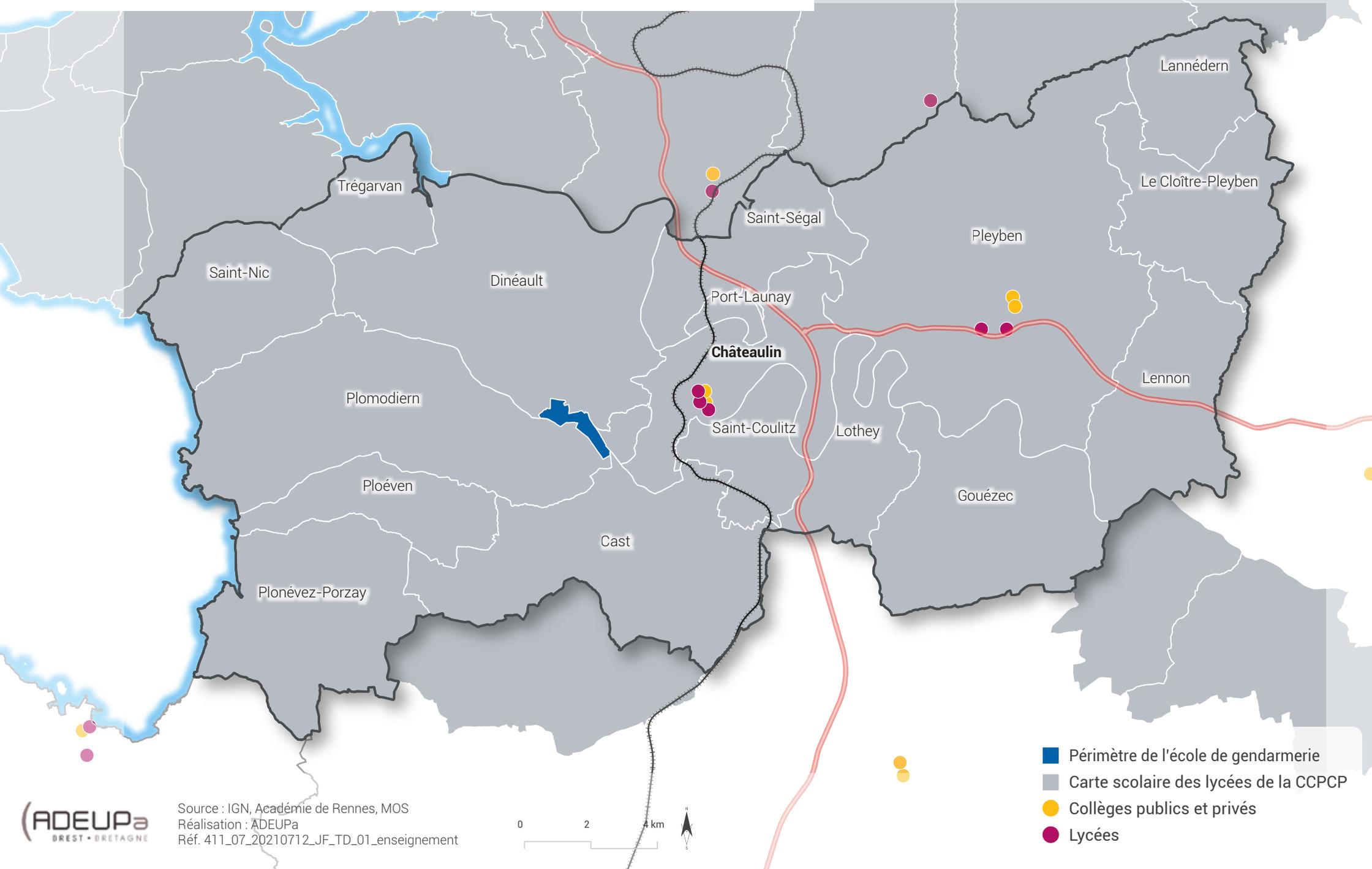
Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) précise que « le secteur littoral est particulièrement vulnérable, puisqu'il est soumis à l'érosion, aux tempêtes et submersions marines, alors même qu'il cumule les facteurs de sensibilité, en accueillant une grande partie de l'activité touristique avec notamment des campings et hôtels en zones basses, sans compter les sentiers littoraux. On le constate sur la cartographie actualisée en 2013 par la DDTM29 des zones basses exposées au risque de submersion en lien avec les forts coefficients de marées [...]. Ploéven et Saint-Nic sont donc particulièrement vulnérables, notamment au niveau de la digue de Pentrez à Saint-Nic, puisqu'une hausse du niveau de la mer de quelques centimètres accentue la pression exercée par la mer sur les infrastructures portuaires et les fragilise ». Pour autant, malgré ces points de vigilance, aucune commune n'est aujourd'hui concernée par un plan communal de sauvegarde lié à une érosion marine incontrôlée.

Les algues vertes et la qualité des eaux de baignade

Les pratiques agricoles évoluent et ont permis de réduire la teneur en nitrates dans les cours d'eau. Néanmoins, l'échouage d'algues vertes sur les plages reste encore une problématique en Bretagne ; le littoral de la communauté de communes est concerné, particulièrement les communes de Plonévez-Porzay, Plomodiern et Ploéven. Ces éléments sont à nuancer puisque les mesures d'échouages d'algues vertes sur les plages intercommunales sont en baisse depuis années.

La Mission inter-services de l'eau et de la nature (Misen) rapportait en 2018 les données de contrôle de l'ARS stipulant que la qualité bactériologique des eaux de baignade en mer des quatre communes littorales de la CCPCP était d'excellente ou de bonne qualité (Ploéven de bonne qualité ; Saint-Nic, Plonévez-Porzay, Plomodiern d'excellente qualité).

Les acteurs de l'enseignement secondaire dans les communes de la CCPCP



Enseignement :

une activité significative et structurante à l'échelle du bassin de vie

Une part moins importante des diplômés du supérieur dans la population

Les habitantes et habitants de la CCPCP ont en moyenne un niveau d'études moindre que ceux du Pays de Brest, avec une part plus importante de la population sans diplôme et une proportion moins élevée de diplômés du supérieur. Un habitant sur deux dispose d'un niveau d'études CAP/BEP ou baccalauréat.

Plus d'un quart des diplômés du supérieur occupe un emploi sous-qualifié au regard de leur niveau d'études, soit une part bien plus forte que celle observée en Bretagne (21,3 %) ou dans le Pays de Brest (20,6 %)²¹. Ce taux caractérise des situations d'inadéquation entre les emplois occupés et les compétences des actifs.

Une offre de formation diversifiée

L'école de gendarmerie de Dinéault fait partie des cinq écoles de formation initiale des gendarmes sous-officiers de la gendarmerie nationale²². Créée en 1999, elle assure la formation initiale des sous-officiers de gendarmerie (durée de huit mois), la formation initiale des gendarmes adjoints volontaires, agents de police judiciaire adjoints et emplois particuliers (de six à treize semaines). L'école organise aussi la préparation militaire des réservistes de la gendarmerie, issus des régions du grand Ouest. Elle peut accueillir jusqu'à sept compagnies d'instruction de 120 élèves chacune, soit 840 élèves. Elle emploie 200 personnels d'encadrement et de soutien ; le site s'étend sur près de 200 ha de terrains de manœuvres, partagés entre les communes de Dinéault et Plomodiern²³.

L'enseignement agricole a une place importante avec une offre proposée par le lycée de l'Aulne²⁴ et la Maison familiale rurale de Pleyben²⁵. 450 élèves y sont

accueillis, de la 4^e au BTS ; les formations sont orientées à la fois vers les métiers de l'agriculture, de l'aménagement de l'espace et des services en milieu rural. À noter la fermeture du centre de formation continue de Saint-Ségal qui dépendait de la Chambre d'agriculture et qui accueillait jusqu'en 2019 des adultes en formation continue (170 adultes formés en 2018). Les activités de ce centre ont été transférées au sein du lycée agricole du Nivot à Lopérec.

Le lycée des métiers du bâtiment et de l'éco-construction de Pleyben forme 230 jeunes par an, de la 3^e préparatoire aux métiers jusqu'au bac pro²⁶. Les formations, organisées pour certaines par apprentissage, s'organisent autour de quatre familles de métiers : bois, gros-œuvre, systèmes énergétiques et carrelage. L'établissement bénéficie du label « lycée des métiers » délivré par l'académie. Il s'inscrit dans le projet porté par le pôle métropolitain du Pays de Brest autour de la filière bois-construction. Il est en outre dans la démarche Campus des métiers et des qualifications (CMQ) Bâtiment durable Bretagne, pilotée par l'université de Rennes 1, dont l'ambition est de renforcer la compétitivité des entreprises à travers l'innovation et l'élévation de la qualification des personnes.

Les lycées Jean Moulin et Saint-Louis accueillent respectivement 578 et 351 élèves en 2021, dont 82 inscrits dans les sections de techniciens supérieures :

- à Jean-Moulin, un BTS communication digitale proposé depuis 2020,
- à Saint-Louis, un BTS services informatiques aux organisations, avec à la rentrée 2020, un nouveau domaine sur la cybersécurité des systèmes informatiques.

À noter l'ouverture en janvier 2022 d'une formation d'aide-soignant à Châteaulin pour répondre aux besoins importants du secteur médico-social. Le projet est porté par l'**institut de formation santé de l'Ouest** (Ifso) de Landerneau, en collaboration avec le lycée de l'Aulne.

Cette offre de formations constitue un atout sur lequel le territoire et les acteurs économiques peuvent s'appuyer dans l'accompagnement des transitions sociales, environnementales et numériques.

21. Source : Insee, RP 2018

22. Avec Chaumont, Montluçon, Tulle, Dijon

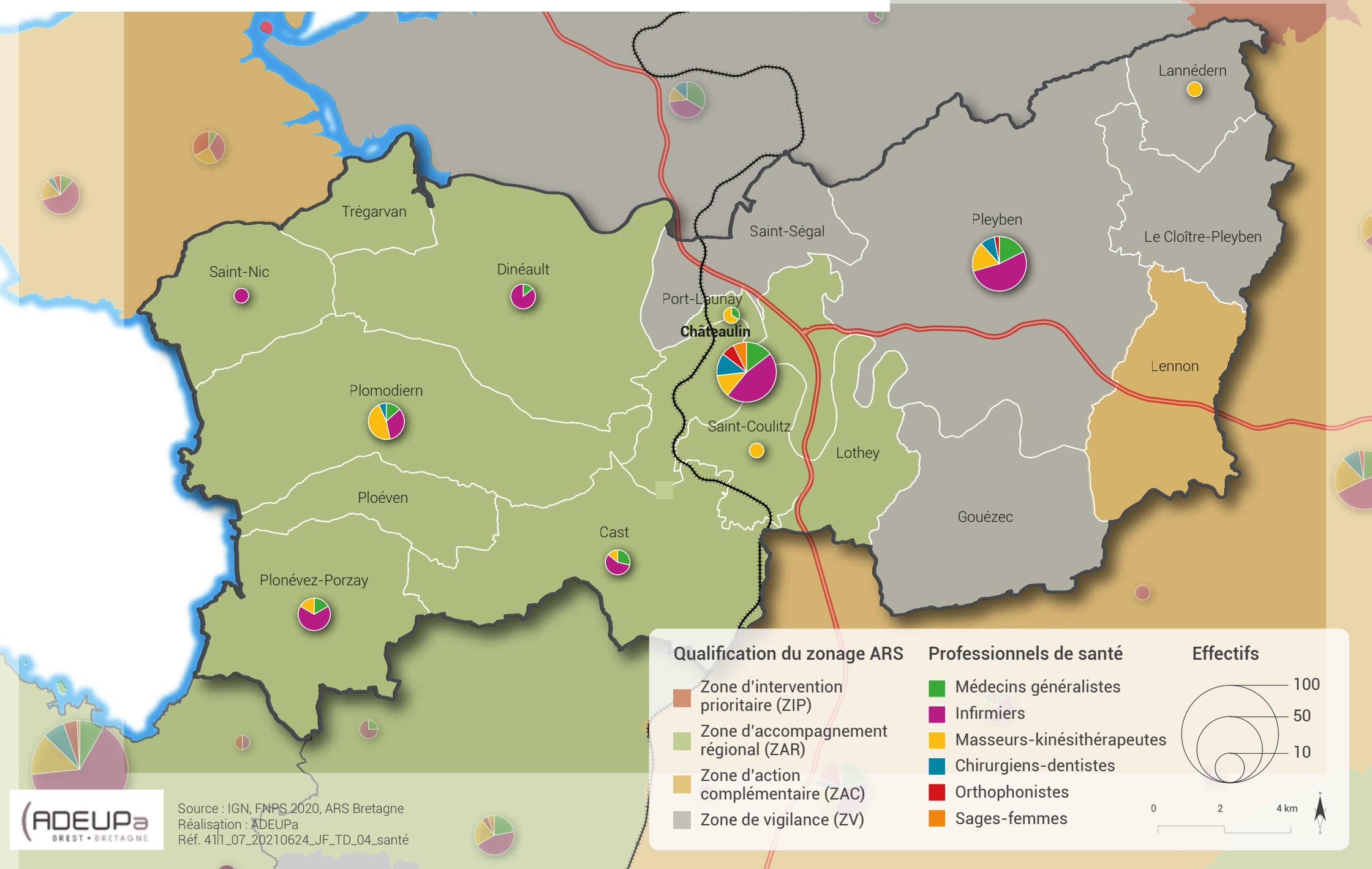
23. Source : Ministère de la transformation et de la fonction publique

24. Bac pro : aménagements paysagers ; conduite et productions horticoles ; technicien conseil vente univers jardinerie ; nature jardin paysages et forêts - BTS développement et animation des territoires ruraux

25. Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole

26. Bac pro technicien constructeur bois et technicien menuisier-agenceur

Établissements et professionnels de santé dans les communes de la CCPCPC



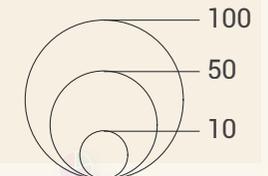
Qualification du zonage ARS

- Zone d'intervention prioritaire (ZIP)
- Zone d'accompagnement régional (ZAR)
- Zone d'action complémentaire (ZAC)
- Zone de vigilance (ZV)

Professionnels de santé

- Médecins généralistes
- Infirmiers
- Masseurs-kinésithérapeutes
- Chirurgiens-dentistes
- Orthophonistes
- Sages-femmes

Effectifs



Santé :

un enjeu d'accès aux soins

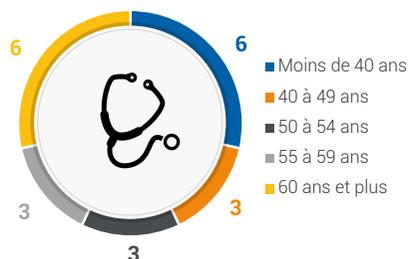
790 emplois dans la filière santé en 2018

Ces emplois regroupent les activités de la santé humaine (clinique, professionnels libéraux) et l'hébergement médico-social (dont les Ehad). Cette filière concentre 8,8 % de l'emploi total contre une moyenne de 11,6 % en Bretagne. L'emploi y est relativement stable ces dernières années.

Les principaux employeurs sont des établissements d'hébergement pour personnes âgées. Le nombre de places dans ces établissements s'élève au total à 425 (source : Finess). Les professionnels de santé sont installés très majoritairement à Châteaulin et Pleyben.

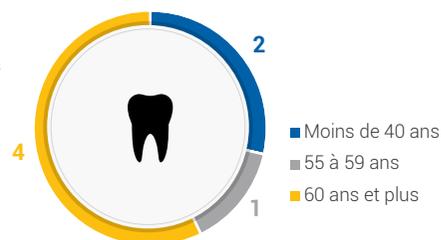
À noter également la présence à Châteaulin d'une plateforme technique d'analyses du groupe Eurofins en charge des analyses des prélèvements médicaux réalisés dans les différents laboratoires bretons.

Médecins généralistes par tranche d'âge fin 2020



Source : FNPS - 2020

Chirurgiens-dentistes par tranche d'âge fin 2020



Source : FNPS - 2020

On compte 21 médecins généralistes, dont 6 sont âgés de 60 ans et plus en 2020. La densité de médecins généralistes rapportée à la population se situe légèrement sous la moyenne bretonne (87 médecins pour 100 000 hab. contre 94 en Bretagne). Le territoire accueille 7 chirurgiens-dentistes dont 4 ont plus de 60 ans en 2020. Ces départs à la retraite vont se réaliser dans un contexte où on observe déjà une sous-densité de l'offre rapportée à la population.

La densité médicale en infirmiers, kinésithérapeutes et sages-femmes est quant à elle conforme à la moyenne régionale, voire supérieure.

L'accès aux soins se mesure par un indicateur mise en place par la Drees : l'accessibilité potentielle localisée. Il permet de prendre en compte, pour une

profession médicale donnée (par exemple les médecins généralistes), le volume de soins accessible pour les habitants, compte tenu à la fois de l'offre disponible et de la demande au sein du territoire.

En 2018, les habitants de la CCPCP consultent en moyenne à 3,7 fois leur médecin généraliste par an et par habitant. Ce chiffre se situe sous la moyenne finistérienne (3,9) et du Pays de Brest (4,5), mais à des niveaux proches de plusieurs territoires de comparaison.

Les habitants auront bientôt accès à une offre complémentaire de soins à Quimper. La clinique mutualiste de Bretagne occidentale est en cours de construction dans le nord de la ville, à hauteur de l'échangeur du Loc'h, et sera facilement accessible par la RN165. Le site devrait ouvrir fin 2021 avec la clinique et comprendra un centre d'imagerie médicale et une maison médicale portée par une soixantaine de libéraux.

Par ailleurs, à Châteaulin, une maison de santé pluridisciplinaire est opérationnelle depuis janvier 2022. Celle de Pleyben est complète ; la création de cellules complémentaires destinées aux professionnels de santé est imaginée dans le cadre du projet de requalification de la friche « Galettes ».

Principaux établissements de santé et d'hébergement médico-social

Raison sociale	Adresse	Commune	Activité
Ehad Les collines bleues	Quartier Notre-Dame	Châteaulin	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
Ehad Résidence Vallée de l'Aulne	Rocade De Parc Bihan	Châteaulin	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
Itep de Toul ar C'hoat	Route De Toul Ar C'hoat	Châteaulin	Institut thérapeutique éducatif et pédagogique
Clinique de Kerfriden	24 Grand'Rue	Châteaulin	Maison de santé pour maladies mentales
Foyer Marie-Madeleine Dienisch (Genêts d'Or)	Résidence Louise Michel	Châteaulin	Foyer pour adultes en situation de handicap
Ehad Yann Dargent	18 rue De Châteaulin	Pleyben	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
Résidence du Rivoal (Papillons Blancs)	1 rue Des Châtaigniers	Pleyben	Établissement d'hébergement médico-social
Foyer de vie Kan Ar Mor - Résidence de l'Aulne	7 rue Pierre Cloarec	Pleyben	Foyer pour adultes en situation de handicap
Foyer de Menez Bihan (Genêts d'Or)	Menez Bihan	Dinéault	Établissement d'accueil médicalisé pour personnes handicapées
Ehad Ti Lann du Porzay	10 rue De Ti Lann	Plomodiern	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Source : Finess, 2021



Photo : ME - Adobe Stock



Photo : Kzenon - Shutterstock



Photo : Pressmaster - Shutterstock

Une fragilité d'accès aux soins reconnue

En Bretagne, les territoires sont classés par l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne en quatre catégories suivant le degré de fragilité en matière d'accès aux soins, allant des zones d'intervention prioritaire aux zones de vigilance. Ce classement conditionne l'attribution d'aides, au regard du niveau d'accessibilité potentielle localisée et du scoring régional de fragilité.

Selon l'ARS, le secteur de Pleyben-Châteaulin-Porzay est classé en « zone d'accompagnement régional » (ZAR), c'est-à-dire dans la 2^e catégorie en termes de fragilité. Ces ZAR appartiennent à la catégorie des zones d'accompagnement régional et bénéficient d'une aide complémentaire du fait de leur particulière fragilité (aide complémentaire de l'ARS financée sur le Fonds d'intervention régional à hauteur de 25 000 € pour toute nouvelle installation, en libéral ou en centre de santé).

Cette fragilité de l'offre médicale peut être d'autant plus inquiétante que le vieillissement des praticiens et de la population va accroître la demande de soins dans les prochaines années.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PAYS DE BREST

Conclu entre les sept intercommunalités du Pays de Brest et l'ARS Bretagne pour la période 2019-2023, ce contrat vise à améliorer l'accès à la santé pour toutes et tous, et prévoit une cinquantaine d'actions. Dans le Pays de Brest, la densité de professionnels du premier recours est supérieure à celle observée en Bretagne et en France. Cependant, les bassins de Châteaulin, de la presqu'île de Crozon et de Ploudalmézeau sont confrontés à une évolution de l'offre nécessitant une vigilance afin d'éviter une dégradation plus importante. Le taux d'équipement en hébergement permanent en Ehpad est supérieur à celui observé en Bretagne, mais insuffisant au regard de l'accroissement prévu de la population vieillissante dépendante.

Comme dans l'ensemble de l'Ouest breton, la communauté de communes va connaître un fort accroissement de la population des seniors. Les plus de 75 ans sont une population à enjeu du fait de leur part croissante dans la population totale. Ils représentent aujourd'hui 10,9 % de la population de la CCPCP (2 500 habitants). Selon les projections démographiques de l'Insee, leur nombre devrait doubler à l'horizon 2050²⁷.

Vieillesse et perte d'autonomie

Les problématiques de dépendance, de maintien à domicile, de mobilités et d'accès aux services vont s'accroître. La prévention de la perte d'autonomie passe par plusieurs volets : un habitat adapté, l'offre de mobilités, l'accès aux droits et aux services (dont les services de santé), la préservation des liens sociaux...

Dans la CCPCP, toutes les communes sont couvertes par un service d'aide à domicile habilité à l'aide sociale, même si le niveau de dotation n'est pas aussi important que dans les bassins de Brest et Quimper.

Avec le doublement des personnes de 75 ans et plus, les besoins en services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad) vont très certainement progresser. Bien que de plus en plus reconnu, le métier d'aide à domicile reste insuffisamment valorisé et les difficultés de recrutement sont importantes dans un secteur où les départs à la retraite vont être nombreux dans les prochaines années.

Plusieurs Saad interviennent dans le territoire dont le CCAS de Châteaulin, l'ADMR des Rives de l'Aulne implantée à Pleyben, l'ADMR de Brasparts, l'association de développement sanitaire des Montagnes Noires (siège à Châteauneuf-du-Faou), Archipel Aides et soins à domicile (Crozon) ou Âge d'Or Services (Saint-Évarzec).

Au-delà des structures d'hébergement médico-social, des alternatives se développent pour le logement des seniors dans les centralités. De nouvelles formes d'habitat intermédiaire tendent à émerger comme à Pleyben et Saint-Coulitz où les communes expérimentent des projets de bégainage²⁸ en partenariat avec Finistère Habitat²⁹.

27. Source : Insee, projections Omphale, scénario central

28. Résidence partagée pour seniors avec des parties privatives (logement indépendant) et des espaces communs (foyer, bibliothèque, etc.).

29. Programme local de l'habitat de la CCPCP 2019-2024

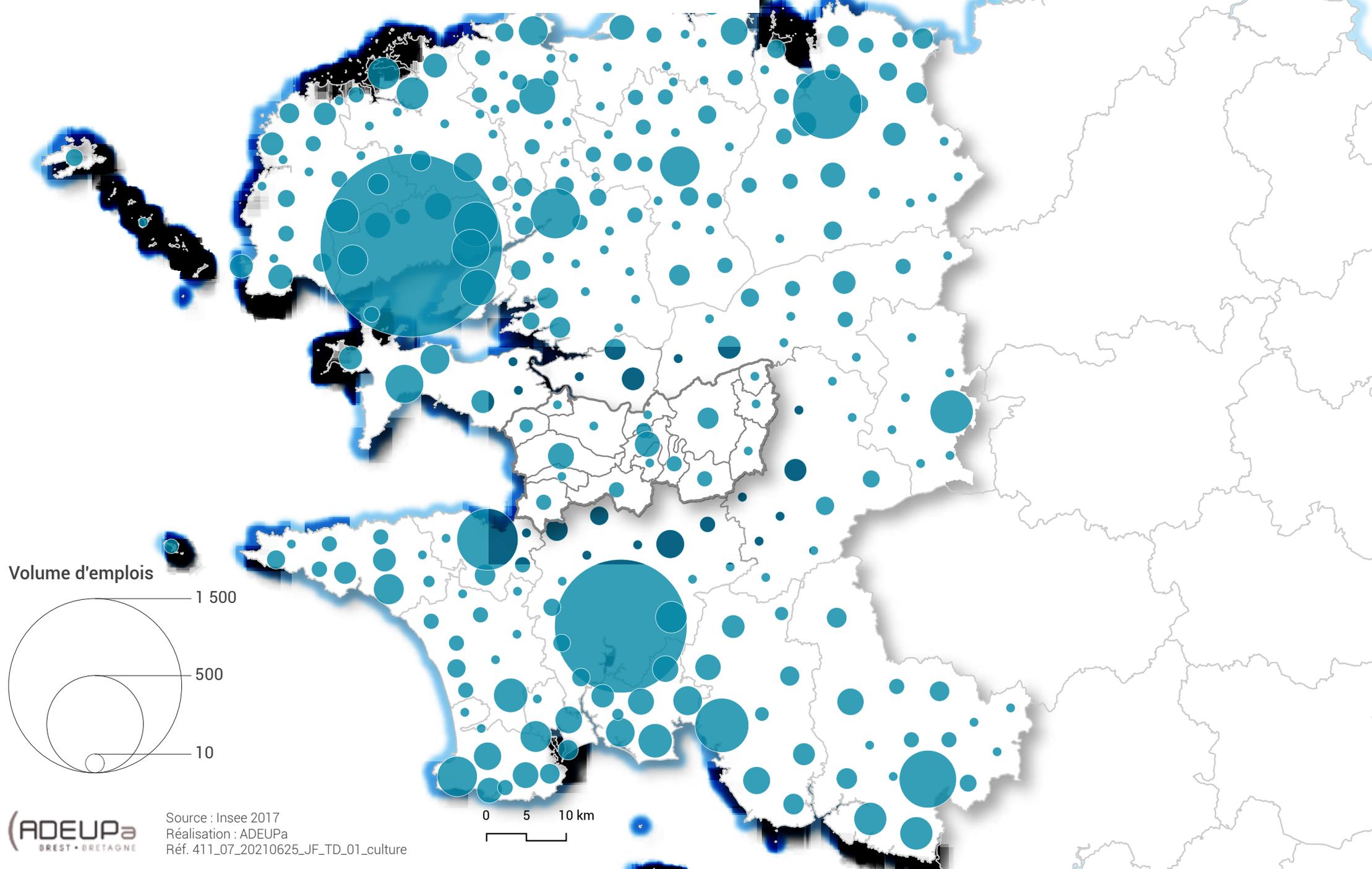
Un centre local d'information et de coordination (Clic), mis en place par le Conseil départemental du Finistère et installé à Châteaulin, est animé par le centre intercommunal d'action sociale. Il s'adresse aux personnes âgées, à leur famille, aux professionnels et bénévoles intervenant dans le domaine médical, paramédical et social. Il a pour vocation de constituer un guichet unique pour accéder à toutes les informations concernant les différents services et dispositifs d'aide dont les personnes peuvent bénéficier.

Projets de recrutement en 2021 dans les métiers de la santé et du social dans le bassin de Douarnenez (intégrant le périmètre de la CCPCP)

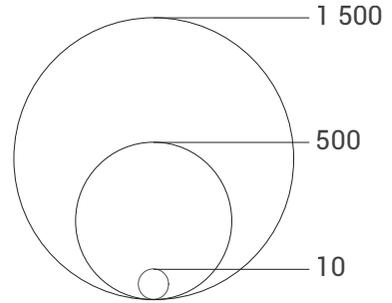
Métiers	Nombre de projets de recrutement	Difficultés à recruter
Aides à domicile et aides ménagères	140	100 %
Aides-soignants	130	84,6 %
Employés de maison et personnels de ménage	60	33,3 %
Agents de services hospitaliers	70	85,7 %
Infirmiers	20	100 %

Source : enquête Besoins en main d'oeuvre 2021, Pôle emploi

Nombre d'emplois dans le domaine de la culture et des loisirs dans les communes de la CCPCP



Volume d'emplois



Culture :

un potentiel de développement

En 2017, la filière culturelle compte **134 emplois** dans la CCPCP. Le premier secteur d'activité est celui de la création artistique (45 emplois), suivi par les arts du spectacle vivant (34) et les activités photographiques (10). Les emplois de création artistique correspondent à une quarantaine d'entreprises individuelles réparties sur la plupart des communes.

Le nombre d'acteurs du spectacle vivant (y compris les activités de soutien) est le plus élevé et s'élève à une cinquantaine. Il compte de nombreuses associations, pour la plupart sans salariés, et quelques entreprises individuelles. C'est aussi au sein de cette activité que l'on retrouve les acteurs parmi les plus rayonnants ; on peut citer Kanomp Breizh (Pleyben), dont l'une des chorales s'est produite au Festival interceltique de Lorient, la compagnie Cercle de feu (Gouézec) qui se produit en Europe et jusqu'à Dubaï, ou encore le Run ar Puns (Châteaulin).

Présence remarquable de l'activité d'édition

L'activité d'édition est bien ancrée à Châteaulin, avec deux « maisons » : Locus Solus Édition, créée en 2012 et qui emploie 6 salariés, et l'édition d'art Jos Le Doaré. Cette dernière, qui a vu le jour en 1967, est le produit de l'évolution de l'activité d'un atelier photographique du début XX^e siècle et qui s'est lancé dans l'activité d'édition en 1949. Elle a publié notamment plusieurs ouvrages de Pierre-Jakez Hélias, ainsi que des ouvrages illustratifs sur la Bretagne. Elle compte aujourd'hui 12 salariés pour un chiffre d'affaires de plus de 2 M€.

Avec une centaine d'emplois en 2017, soit environ 1,1 % de l'emploi total, la filière culturelle se positionne en retrait du panel des intercommunalités de comparaison. Les autres territoires se caractérisent notamment par la présence d'un acteur privé important faisant office de locomotive : Groupe Ouest à Plounéour-Brignogan-Plages, Fonds Hélène et Édouard Leclerc à Landerneau, circuit des enclos autour de Landivisiau, Théâtre du Cloître de Bellac (CC Haut-Limousin en Marche). Des équipements auxquels s'ajoutent parfois la tenue de festivals attractifs comme la Fête du bruit à Landerneau, le Bout du monde à Crozon ou le Festival de Bellac.

La communauté compte de nombreux **équipements culturels** :

- 13 bibliothèques réparties sur autant de communes,
- un cinéma à Châteaulin (l'Agora),
- 20 monuments historiques avec une répartition inégale sur le territoire,
- le Musée de l'école rurale en Bretagne à Trégarvan,

- une scène de musique actuelle : le Run ar Puns à Châteaulin,
- une salle de spectacles : l'Arvest à Pleyben.

Part de la filière culture et loisirs dans l'emploi total

CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	1,7 %
CC du Pays de Landerneau-Daoulas	1,4 %
CC du Pays de Landivisiau	1,3 %
CC Haut-Limousin en Marche	1,5 %
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	1,1 %
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	2,0 %
Quimperlé Communauté	2,1 %

Source : Insee, RP 2017

Située dans le centre de Pleyben, l'Arvest est capable de recevoir jusqu'à 1 200 personnes. Elle accueille toute pratique ou discipline artistique, au stade de la création ou de la représentation. Elle sert de résidence d'artistes pour des troupes de théâtre (L'Inattendu) ou des groupes de musique (Lulu's Crush, DomDuff).

Le **patrimoine historique** se caractérise par une forte représentation du patrimoine religieux qui représente 80 % du patrimoine inscrit : églises, chapelles et calvaires ainsi qu'un enclos paroissial à Pleyben. Il est réparti sur l'ensemble du territoire, avec notamment trois monuments religieux à Gouézec (deux chapelles et une église) et un site archéologique, l'allée couverte dite Loch-ar-Ronfl ; à Ploéven, un calvaire, une église et la Quenouille de Saint-Jacques ; à Plonévez-Porzay, les manoirs de Moëllien et de Keryar.

LE RUN AR PUNS

Créé en 1978, le Run ar Puns, géré depuis 1990 par l'association Rapass, a évolué au fil des projets vers un équipement culturel au sens large et un outil de lien social connecté à son territoire. Il propose aujourd'hui, au-delà des concerts, des débats, des conférences, ou encore des projections de films documentaires. Reconnue en matière de découverte des musiques actuelles, l'association propose également un accompagnement personnalisé et un soutien dans la durée aux artistes. L'association emploie sept salariés permanents et trois techniciens intermittents.

02 | Partie 2



Économie sociale et solidaire :

des formes alternatives pour l'organisation des activités

À ce jour, l'économie sociale et solidaire (ESS) est encore mal connue et délimiter le périmètre de son action peut s'avérer difficile. Reconnue par la loi du 31 juillet 2014, l'ESS regroupe un ensemble de structures voulant concilier utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique, dans l'objectif de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale³⁰. Ainsi, l'ESS ne recouvre pas un secteur d'activité à proprement parler, mais correspond à une façon de travailler et d'entreprendre. En se saisissant de ces nouvelles formes d'organisation, les collectivités ont alors à disposition des moyens de mettre en œuvre des dynamiques de développement local qui s'articulent autour de thématiques variées comme l'économie circulaire, l'énergie, les nouvelles mobilités, l'accompagnement du vieillissement de la population ou encore en rapprochant les producteurs et les consommateurs.

Selon l'observatoire animé par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress), ce sont 977 emplois qui sont recensés dans la CCPCP, ce qui représente 17 % de l'emploi total salarié³¹. Ce chiffre est équivalent à l'échelle du Pays de Brest et supérieur à la moyenne bretonne (14 %).

L'intercommunalité fait partie avec la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (10 %) et Brest Métropole (16 %) des trois territoires du Pays de Brest les moins engagés dans l'ESS. À l'inverse, les intercommunalités de Lesneven Côte des Légendes et du Pays de Landerneau-Daoulas se distinguent par un poids plus important de l'ESS.

Selon la Cress, l'emploi a progressé de plus de 5 % entre 2012 et 2017, soit 52 emplois supplémentaires. Les augmentations les plus importantes concernent les associations (+64) quand les coopératives en ont perdu 13 sur la même période.

L'importance des activités d'action sociale

Les trois principales activités de l'ESS du territoire sont regroupées autour de l'action sociale, de l'enseignement (privé) et des services divers, qui pèsent pour 86 % des emplois de ce secteur :

- Action sociale : 469 emplois

- Enseignement : 208 emplois
- Services divers : 168 emplois

Si le poids de l'ESS est encore relativement peu important, plusieurs projets sont aujourd'hui bien implantés ou en cours de lancement sur le territoire. Citons Run ar Puns à Châteaulin ou le Vieux-Bourg, un établissement et service d'aide par le travail (Esat) porté par l'association des Genêts d'Or, et proposant un centre équestre et une ferme d'animation, ainsi que des prestations de restauration-hôtellerie-événementiel.

Les acteurs de l'ESS investissent de plus en plus le sujet de l'économie circulaire, répondant ainsi à un enjeu de transition environnementale et offrant une réponse à des besoins exprimés par les habitants et les acteurs du territoire. Des exemples dans la CCPCP :

- La recyclerie Ty Lien (rue de la Gare à Châteaulin).
- Apac 29. Cette entreprise adaptée est ouverte depuis 1992 et accueille une quarantaine de travailleurs et travailleuses en situation de handicap. Elle est située à Lothey et propose les services suivants : scierie, bois de construction, production de caisses, palettes et produits connexes (plaquette, granulés, bois de chauffage, fibres de bois).
- Abi 29. Cette association est en cours d'installation dans les anciens locaux Leclerc Meubles à Châteaulin, afin d'y accueillir un atelier de tri textile, en offrant la création d'emplois d'insertion (21 emplois en projet).

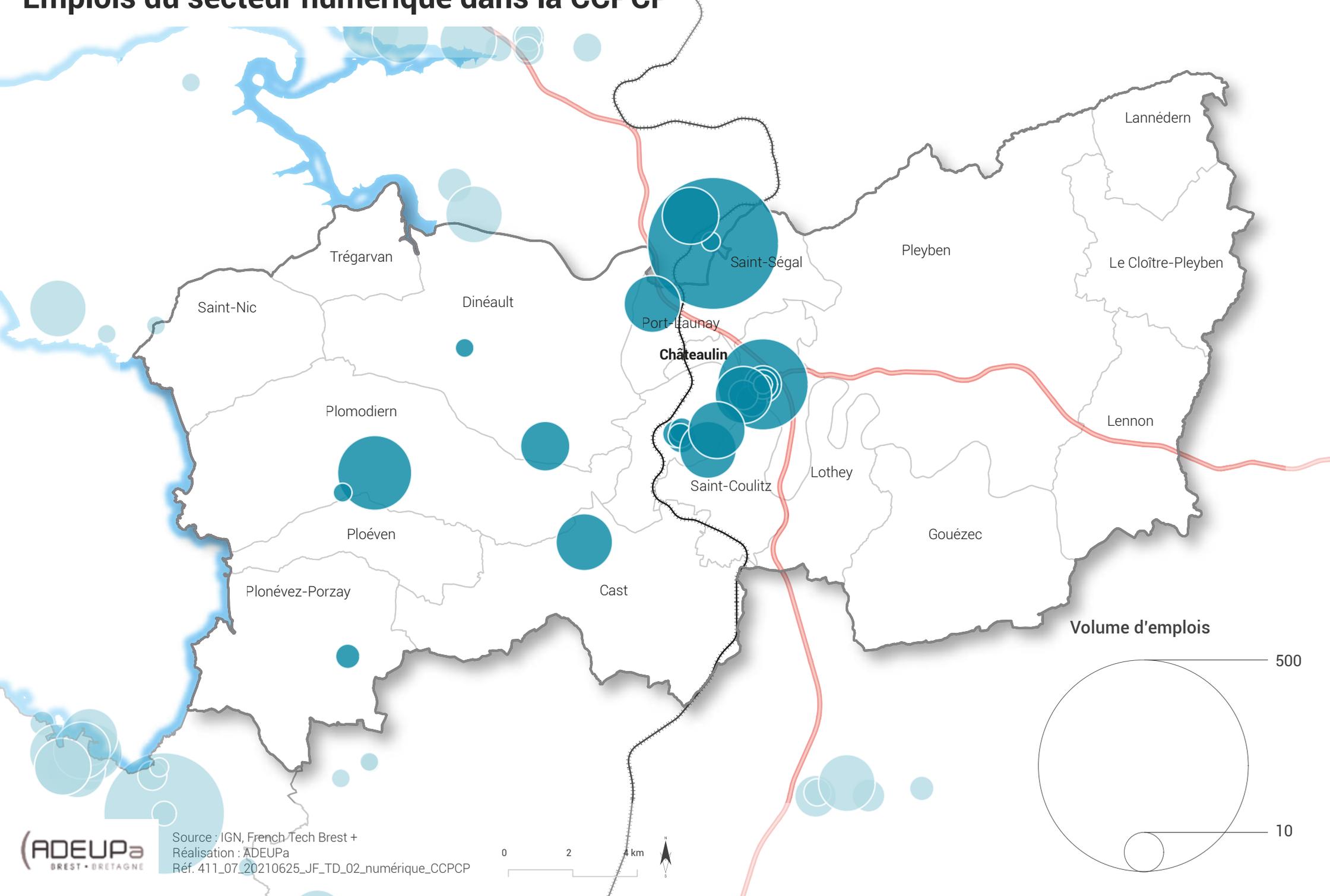
Ces nouvelles formes d'activités peuvent constituer une opportunité de développement pour la CCPCP, en mettant en œuvre des projets nouveaux tout en répondant aux problématiques de la population et des entreprises. Un rapprochement avec les institutions de l'ESS comme l'Adess du Pays de Brest peut s'avérer être une première forme de réponse.

La reprise des entreprises par les salariés dans le cadre de sociétés coopératives et participatives (Scop) peut aussi être une alternative à la problématique de la transmission. Les Scop font partie intégrante du champ de l'ESS : les salariés sont les actionnaires majoritaires de l'entreprise et chacun d'entre eux dispose d'une voix, quel que soit son statut, son ancienneté et le montant du capital investi. L'entreprise de couverture et de maçonnerie Buanic, installée à Plomodiern, a ainsi été reprise en 2017 par ses salariés.

30. <https://www.avise.org/decouvrir/economie-sociale-et-solidaire/>

31. Source : Insee, CLAP 2015, Observatoire de l'économie sociale et solidaire

Emplois du secteur numérique dans la CCPCP



Volume d'emplois

500

10

Une dynamique de la filière numérique liée à l'agriculture et l'agroalimentaire

La filière numérique dans la CCPCP représente 246 emplois en 2018, selon le réseau French Tech Brest+. Il s'agit du 7^e EPCI en volume d'emplois à l'échelle du Finistère et du Trégor. Ces emplois représentent 2,8 % de l'emploi total, ce qui reste relativement marginal.

L'emploi numérique est majoritairement concentré autour de deux entreprises emblématiques : Kerhis et Breizelec, implantées à Châteaulin grâce à son histoire autour de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Toutes deux inscrites dans AgriTech, la frange agricole de la French Tech, ces entreprises sont à la pointe de la conception de progiciels et matériels numériques :

- Kerhis conçoit des logiciels pour les filières agricoles et agroalimentaires. Elle fait partie des pépites mises en avant dans le dossier de candidature French Tech, à laquelle elle est étroitement associée. Kerhis est aussi ambassadrice du Village by CA installé aux Capucins, dont le but vise à faire émerger les startups locales.
- Breizelec produit et répare des composants électroniques pour le machinisme agricole.

Pour le reste, les emplois sont répartis au sein d'entreprises de plus petite taille, positionnées sur des activités de services et des thématiques porteuses comme la cybersécurité, qui connaît un fort développement en Bretagne³². L'absence de levées de fonds et d'entreprises en hyper croissance sur le territoire (pass French Tech) témoigne du faible essaimage local de startups. Le début de spécialisation dans l'AgriTech, avec des entreprises en plein essor, pourrait constituer un levier de développement et une opportunité pour attirer de nouvelles entreprises qui voudraient se positionner dans ce secteur, notamment grâce à la présence des grosses entreprises de l'agroalimentaire.

32. Source : <https://www.bdi.fr/fr/projets/cybersecurite/>

Des services numériques en développement

Les services numériques ne peuvent plus être considérés aujourd'hui comme des atouts pour les territoires afin de se différencier. Ce sont bel et bien des critères nécessaires à l'implantation de jeunes entreprises ou des ménages, notamment dans les territoires les plus ruraux. Les prestations peuvent être de différentes natures : accès au haut débit, ainsi qu'à la fibre, accès à la 4G, présence d'espaces partagés pour les entreprises (pépinières, tiers-lieux, coworking, etc). Cela s'avère d'autant plus opportun depuis la crise sanitaire, qui a rendu l'outil numérique quasiment indispensable.

La 4G est aujourd'hui bien déployée sur la CCPCP. Le territoire va être prochainement doté d'un accès très haut débit avec l'arrivée de la fibre. Mais ce service reste inégalement distribué, puisque certaines communes n'auront pas accès à la fibre avant 2025. Si les principales communes bénéficient d'un débit relativement bon (Châteaulin, Pleyben), certaines d'entre elles pâtissent d'un débit assez faible. Il n'y a aucun endroit du territoire doté d'un débit supérieur à 100 mégabits, là où la plupart des agglomérations bénéficient d'un débit de 500 mégabits par seconde minimum.

Des travaux sont en cours dans le but d'accueillir une nouvelle pépinière à Châteaulin qui viendra succéder à la pépinière actuelle, qui date de 1980. Deux millions d'euros y sont investis ; cet équipement devrait permettre à une quinzaine de jeunes pousses de se développer à partir de 2022.

Enfin, des formations sont proposées dans le domaine du numérique. Le lycée Saint-Louis à Châteaulin délivre un BTS services informatiques aux organisations et entreprises. 49 étudiant·e·s y étaient inscrits durant l'année scolaire 2019-2020.



EPCI	Nombre d'emplois dans la filière numérique 2018	Part de l'emploi numérique dans l'emploi total 2018 (en %)
Brest métropole	9 686	9,1
CA Lannion-Trégor Communauté	4 478	15,3
CA Quimper Bretagne Occidentale	1 892	3,5
CC du Pays de Landerneau-Daoulas	732	4,8
CA Morlaix Communauté	628	2,7
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	437	4,7
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	246	2,8
CC Haut-Léon Communauté	198	1,8
CC Douarnenez Communauté	189	2,7
CC du Pays d'Iroise	106	1,1
CC du Pays de Landivisiau	81	0,9
CC du Pays Bigouden Sud	77	0,8
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	70	0,9
CC du Pays des Abers	62	0,8
CA Concarneau Cornouaille	62	0,4
CC Poher Communauté	22	0,3
CC du Pays Fouesnantais	20	0,2
CC du Haut Pays Bigouden	16	0,4
CC de Haute-Cornouaille	8	0,2
CC Cap Sizun-Pointe du Raz	198	1,8

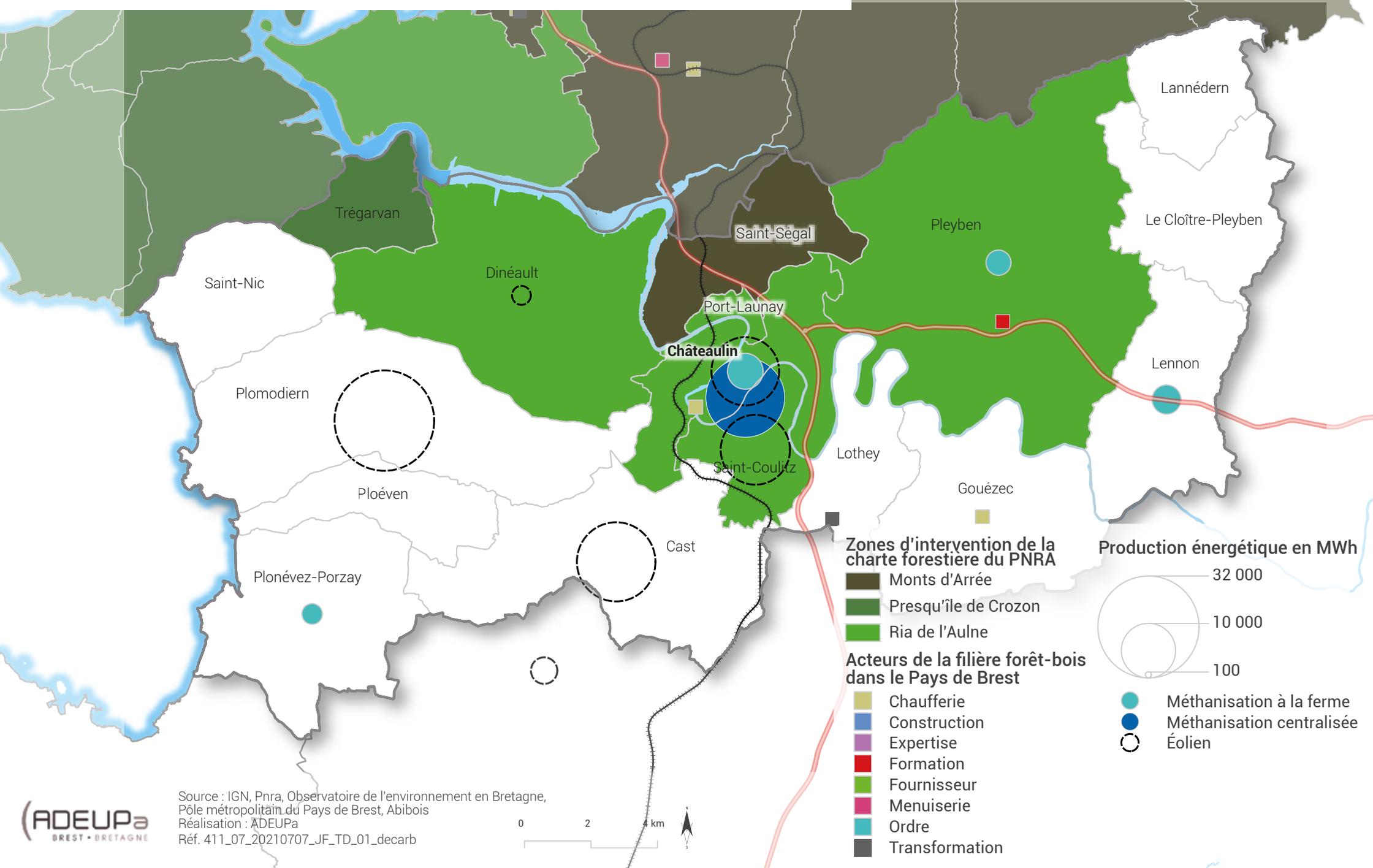
Source : réseau des technopôles, French Tech Brest+, IEF, Adeupa - Traitement Adeupa

LE COWORKING DANS LA CCPCP

La nouvelle pépinière d'entreprises en construction à Châteaulin intégrera le premier espace de travail partagé sur la communauté de communes. D'autres projets sont en réflexion, à Pleyben et Châteaulin. En vogue depuis quelques années, le coworking devrait encore se développer sous l'impulsion d'une demande des actifs et d'une amélioration de l'accessibilité numérique dans les territoires. À l'origine dédiés aux auto-entrepreneurs et accueillent entrepreneurs et salariés qui recherchent la proximité de leur domicile.

L'accueil des coworkers, la création d'un environnement convivial, les services proposés (salles de réunions, équipements mutualisés...) sont autant de points différenciants et à soigner dans ces espaces.

Production d'énergies renouvelables et acteurs de la filière forêt-bois dans les communes de la CCPCP



Vers une économie décarbonée

La France s'est fixée des objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050. La CCPCP est engagée dans ce mouvement de décarbonation de l'économie, au travers de différentes actions : production d'énergies renouvelables, incitation aux mobilités décarbonées, stockage de carbone ou économie circulaire.

L'enjeu des mobilités décarbonées

Le bâti concentre près de la moitié de la consommation énergétique. Les déplacements représentent le second poste important, avec le transport de voyageurs et le fret. Au niveau des activités de transport-logistique, secteur particulièrement bien représenté, la conversion des flottes de transporteurs est identifiée dans le PCAET comme un axe de réduction des consommations de carburant. Une station Bio GNV est prévue à Châteaulin au 2^d semestre 2022³³.

Les ménages privilégient l'utilisation de la voiture individuelle pour leurs mobilités domicile-travail (83 % des déplacements). Le pôle d'activités du Pouillot concentre de nombreux emplois (2 160) et constitue de ce fait un espace à enjeux. Au carrefour des RN 164 et 165, il bénéficie d'une aire de covoiturage et d'une desserte par quatre lignes de car. Une étude a été réalisée et des réflexions se poursuivent afin de favoriser notamment le covoiturage, en concertation avec les entreprises et en partenariat avec l'association Éhop. Un nouveau dispositif « La navette de Cornouaille-Kerné Kas Digas » démarrera fin 2021 (cf. page 31).

Le potentiel du bois-énergie

La CCPCP a un taux d'autonomie énergétique de 22 %, le plus élevé des intercommunalités du Pays de Brest. La production d'énergies renouvelables s'élève à 162 GWh³⁴. Elle est assurée par l'éolien essentiellement³⁵, devant la méthanisation. L'unité de méthanisation de Châteaulin, mise en service en 2018, produit à elle seule plus de 30 GWh/an.

Le PCAET pointe l'existence d'un potentiel de production de bois-énergie, particulièrement au travers du bois bocage. La CCPCP est l'intercommunalité

qui compte le plus de surfaces boisées dans le Pays de Brest. L'enjeu est la montée en puissance de cette filière, encore jeune et peu organisée.

Dans la charte forestière du PNRA, plusieurs communes de la CCPCP sont dans la zone d'intervention *Ria de l'Aulne*. L'espace forestier est constitué majoritairement de petites surfaces boisées au sein des espaces agricoles. Il peut contribuer aux objectifs de réorganisation du massif résineux du Parc, de développement de la ressource bois et des filières de valorisation (énergie, ouvrage).

La CCPCP est engagée dans le programme Breizh Bocage. Grâce à la création et la reconstitution de haies bocagères, le dispositif vise à réduire les transferts de polluants d'origine agricole et à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il présente un intérêt pour la fourniture de biomasse (bois-énergie), la préservation de la biodiversité, des paysages et le stockage de carbone.

Une vingtaine d'acteurs économiques de la filière bois sont installés dans la CCPCP, dont l'Apac 29 à Lothey, le lycée des métiers du bâtiment à Pleyben et des établissements dans le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : À PETITS PAS...

Des entreprises sont inscrites dans des démarches de tri, de réemploi et de recyclage. L'Apac 29 ou Abi 29 dans le secteur de l'habillement à Châteaulin sont des exemples. Les Recycleurs bretons portent un projet d'installation d'une unité de tri sur l'emplacement de l'ancienne usine Nutréa à Cast.

Le PNRA s'est investi dans le programme *Éco-produire en Armorique*, en partenariat avec la Région et l'Ademe, avec pour objectif d'amplifier les coopérations et synergies des entreprises regroupées en zones d'activités. Le pôle du Pouillot a fait partie des territoires d'expérimentation¹.

Un projet de boucle d'autoconsommation collective est en cours à l'échelle de ce même pôle. Porté par la société Quénéa énergies renouvelables, avec l'appui de la CCPCP, la démarche implique à ce stade une quinzaine d'entreprises. Objectif : produire localement une offre d'électricité verte.

1. *Mettre en oeuvre l'économie circulaire en territoire rural, Conseils issus de la pratique, PNRA, 2019*

33. Projet porté par le Syndicat d'énergie du département

34. Source : Observatoire de l'environnement en Bretagne, production en 2019

35. Cinq parcs éoliens (Cast, Châteaulin, Plomodiern, Dinéault, Saint-Coultitz)



3

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PLEYBEN-CHÂTEAULIN-PORZAY

03 | ANNEXES

03 | Partie 3

Population

Code	Libellé	Population 2018	Part des moins de 18 ans 2018	Part des 18-29 ans 2018	Part des 60 ans et plus 2018	Indice de jeunesse 2018*	Taille des ménages 2018	Population 2008	Évolution de la population 2008-2018	Taux d'évolution annuel de la population 2008-2018
29025	Cast	1 545	24,6	7,3	26,8	0,96	2,25	1 536	9	0,1 %
29026	Châteaulin	5 189	20,1	12,3	27,9	0,84	1,99	5 247	-58	-0,1 %
29033	Le Cloître-Pleyben	527	17,7	10,2	32,5	0,6	2,1	572	-45	-0,8 %
29044	Dinéault	2 069	13,3	36,7	21,8	0,82	2,14	1 720	349	1,9 %
29062	Gouézec	1 097	22,5	9,6	25,7	0,92	2,22	1 089	8	0,1 %
29115	Lannédern	292	20	9,5	33,8	0,6	2,04	301	-9	-0,3 %
29123	Lennon	791	24,3	10,4	21,4	1,2	2,29	765	26	0,3 %
29142	Lothey	455	23,5	12,1	24,6	1	2,32	428	27	0,6 %
29162	Pleyben	3 656	21	12,4	29,6	0,8	2,13	3 667	-11	0,0 %
29166	Ploéven	514	23	5,2	30,9	0,81	2,23	482	32	0,6 %
29172	Plodiern	2 191	17,4	6,8	38,3	0,48	2,01	2 162	29	0,1 %
29176	Plonévez-Porzay	1 762	20,7	7,6	31,4	0,7	2,12	1 679	83	0,5 %
29222	Port-Launay	395	16,1	14,8	29,1	0,61	1,85	461	-66	-1,5 %
29243	Saint-Coulitz	451	25,7	9,4	24,8	1,07	2,32	416	35	0,8 %
29256	Saint-Nic	767	18,9	5,7	39,5	0,5	1,91	743	24	0,3 %
29263	Saint-Ségala	1 110	27,3	9,3	22,4	1,29	2,42	963	147	1,4 %
29289	Trégarvan	116	12,6	3,4	47,1	0,29	1,8	141	-25	-1,9 %
	CCPCP	22 927	20,4	12,4	28,8	0,78	2,11	22 372	555	0,2 %

Source : Insee, RP 2018
*Indice de jeunesse = population de moins de 20 ans / population de 60 ans et plus

Population active

Code	Libellé	Population active 15-64 ans 2018	Taux d'activité des 15-64 ans 2018	Part de population active travaillant dans sa commune de résidence 2018	Part de la population active de 15 à 64 ans par catégorie socio-professionnelle					
					Agriculteur-trice-s	Artisans, commerçant-e-s, chef.fe.s d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employé-e-s	Ouvrier-ère-s
29025	Cast	712	76,7	20	5,1 %	3,4 %	5,1 %	28,9 %	27,0 %	30,4 %
29026	Châteaulin	2 348	72,3	46,4	1,5 %	4,5 %	9,7 %	24,9 %	31,3 %	28,1 %
29033	Le Cloître-Pleyben	240	73,6	19,4	15,7 %	5,2 %	2,6 %	13,1 %	18,3 %	45,0 %
29044	Dinéault	1 289	87,2	68,6	4,7 %	3,5 %	3,5 %	7,3 %	68,5 %	12,5 %
29062	Gouézec	555	80,6	17,2	9,7 %	3,9 %	10,6 %	24,1 %	20,1 %	31,7 %
29115	Lannédern	126	74,8	29	5,1 %	10,2 %	0,0 %	29,6 %	34,7 %	20,4 %
29123	Lennon	415	80	24,3	11,7 %	9,1 %	9,1 %	19,4 %	26,2 %	24,6 %
29142	Lothey	229	79,5	19,7	12,2 %	2,4 %	14,6 %	34,1 %	12,2 %	24,4 %
29162	Pleyben	1 658	75,3	37,3	6,6 %	8,2 %	7,3 %	21,9 %	23,1 %	33,0 %
29166	Ploéven	213	71,2	17,7	3,1 %	6,1 %	6,1 %	30,1 %	24,5 %	30,1 %
29172	Plodiern	941	75,8	25,3	5,0 %	10,6 %	11,2 %	36,1 %	18,0 %	19,2 %
29176	Plonévez-Porzay	804	77,3	27,4	4,4 %	7,4 %	9,6 %	26,5 %	24,3 %	27,9 %
29222	Port-Launay	204	77,4	13,9	2,3 %	11,4 %	13,7 %	33,8 %	16,0 %	22,8 %
29243	Saint-Coulitz	216	80,7	14,6	8,2 %	6,0 %	0,0 %	27,7 %	29,3 %	28,8 %
29256	Saint-Nic	311	74,9	25,2	7,0 %	7,0 %	16,2 %	37,3 %	18,0 %	14,4 %
29263	Saint-Ségala	523	76,8	13,4	5,8 %	10,5 %	12,6 %	27,7 %	24,2 %	19,3 %
29289	Trégarvan	45	76,7	28,6	61,5 %	0,0 %	0,0 %	25,6 %	12,8 %	0,0 %
	CCPCP	10 829	76,7	35,0	5,6 %	6,3 %	8,4 %	24,1 %	30,1 %	25,5 %

Source : Insee, RP 2018

Emploi

Emplois au lieu de travail en 5 secteurs d'activité 2018										
Code	Libellé	Emplois au lieu de travail 2018	Emplois au lieu de travail 2008	Évolution de l'emploi entre 2008 et 2018	Taux d'évolution annuel moyen de l'emploi 2008-2018	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie manufacturière, industrie extractive et autre	Construction	Commerce, transports et services divers	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
29025	Cast	188	266	-78	-3,4 %	21,1 %	7,9 %	2,6 %	36,8 %	31,6 %
29026	Châteaulin	4 345	4 711	-366	-0,8 %	1,2 %	24,1 %	1,8 %	39,2 %	33,7 %
29033	Le Cloître-Pleyben	117	112	5	0,4 %	51,7 %	0,0 %	20,2 %	22,5 %	5,6 %
29044	Dinéault	1 208	682	526	5,9 %	6,0 %	4,2 %	3,4 %	7,2 %	79,1 %
29062	Gouézec	133	171	-38	-2,5 %	48,6 %	5,4 %	13,5 %	13,5 %	18,9 %
29115	Lannédern	48	64	-16	-2,8 %	37,5 %	0,0 %	0,0 %	37,5 %	25,0 %
29123	Lennon	118	117	1	0,1 %	54,2 %	0,0 %	4,2 %	25,0 %	16,7 %
29142	Lothey	150	135	15	1,1 %	25,8 %	27,7 %	3,2 %	30,3 %	12,9 %
29162	Pleyben	1 430	1 356	74	0,5 %	8,6 %	7,4 %	4,1 %	35,1 %	44,8 %
29166	Ploéven	58	61	-3	-0,5 %	17,2 %	0,0 %	17,2 %	17,2 %	48,3 %
29172	Plomodiern	431	508	-77	-1,6 %	10,7 %	2,4 %	12,9 %	37,4 %	36,7 %
29176	Plonévez-Porzay	344	339	5	0,1 %	14,2 %	11,4 %	6,3 %	47,2 %	20,9 %
29222	Port-Launay	52	106	-54	-6,9 %	10,6 %	42,6 %	0,0 %	0,0 %	46,8 %
29243	Saint-Coulitz	42	33	9	2,4 %	56,3 %	0,0 %	18,8 %	9,4 %	15,6 %
29256	Saint-Nic	120	129	-9	-0,7 %	28,0 %	3,5 %	7,0 %	44,1 %	17,5 %
29263	Saint-Ségal	176	153	23	1,4 %	28,5 %	7,2 %	16,9 %	23,2 %	24,2 %
29289	Trégarvan	34	39	-5	-1,4 %	60,8 %	0,0 %	0,0 %	39,2 %	0,0 %
	CCPCP	8 994	8 982	12	0,0 %	8,9 %	15,0 %	4,1 %	32,6 %	39,4 %

Source : Insee, RP 2018

Démographie des entreprises

Nombre d'entreprises en cinq secteurs en 2019										
Code	Libellé	Nombre d'entreprises en 2019	Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement et restauration	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	Autres services	Nb créations d'entreprises 2020	dont création d'entreprises dans le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration	dont création d'entreprises dans les autres services
29025	Cast	57	4	11	14	10	18	10	0	7
29026	Châteaulin	341	31	23	99	77	111	46	8	33
29033	Le Cloître-Pleyben	29	3	5	9	0	12	2	0	1
29044	Dinéault	70	8	13	17	11	21	11	3	6
29062	Gouézec	37	3	7	6	6	15	7	3	3
29115	Lannédern	14	3	1	3	2	5	2	1	1
29123	Lennon	34	3	9	7	3	12	6	2	4
29142	Lothey	11	3	1	2	1	4	6	1	3
29162	Pleyben	211	25	30	55	44	57	25	3	20
29166	Ploéven	21	1	5	6	0	9	5	2	2
29172	Plomodiern	136	13	13	37	29	44	14	1	8
29176	Plonévez-Porzay	122	9	11	36	21	45	10	2	6
29222	Port-Launay	36	5	6	12	5	8	0	0	0
29243	Saint-Coulitz	12	0	1	3	1	7	2	0	1
29256	Saint-Nic	48	5	7	21	5	10	5	0	4
29263	Saint-Ségal	48	4	8	19	5	12	3	1	2
29289	Trégarvan	6	0	1	4	0	1	0	0	0
	CCPCP	1 233	120	152	350	220	391	154	27	101

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (REE), activités marchandes hors agriculture

Glossaire

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale

ADESS : Agence pour le développement de l'économie sociale et solidaire

ALD : Affection longue durée

BNI : Business network international

BTP : Bâtiment et travaux publics

BTS : Brevet de technicien supérieur

ARS : Agence régionale de santé

CAPQ : Communauté d'agglomération Quimperlé Communauté

CC : Communauté de communes

CCAS : Centre communal d'action sociale

CCIMBO : Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine de Bretagne ouest

CCPCAM : Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime

CCPCP : Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay

CCPL : Communauté de communes du Pays de Landivisiau

CCPLD : Communauté de communes du Pays de Lanerneau-Daoulas

CLCL : Communauté Lesneven Côte des Légendes

CLIC : Contre local d'information et de coordination

CLS : Contrat local de santé

CMA : Chambre de métiers et de l'artisanat

CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

EPHAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

ESS : Économie sociale et solidaire

FNPS : Fichier national des professionnels de santé

GNV : Gaz naturel pour véhicules

IAA : Industrie agroalimentaire

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

ITEP : Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

MFR : Maisons familiales rurales

MISEN : Mission inter-services de l'eau et de la nature

MOS : Mode d'occupation des sols

MSA : Mutuelle sociale agricole

OEB : Observatoire de l'environnement en Bretagne

PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

PNRA : Parc naturel régional d'Armorique

REE : Répertoire des entreprises et des établissements

RN : Route nationale

RP : Recensement de la population

SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile

SCOP : Société coopérative et participative

SIDÉPAQ : Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du Pays de Quimper

SMA : Syndicat mixte de l'Aulne

ZAE : Zone d'activités économiques

ZAR : Zone d'accompagnement régional

ZRR : Zone de revitalisation rurale



PORTRAIT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE PLEYBEN-CHÂTEAULIN-PORZAY

Direction de la publication

Yves Cléach

Réalisation

Nadine Le Hir
François Le Pellec
François Rivoal

Cartographies

Julien Florant
Timothée Douy

Maquette et mise en page

Timothée Douy

Crédit photographique de couverture

Hervé Ronné

Contact

nadine.le-hir@adeupa-brest.fr

Tirage

300 exemplaires

Dépôt légal

2^e trimestre 2022

Réf

21-130



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST

Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr